Les Québécois et leurs mots

Étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec

« LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC »

Collection dirigée par
Marcel JUNEAU avec la collaboration de Lionel BOISVERT
et publiée sous les auspices du Centre d'études sur la
langue, les arts et les traditions populaires (CELAT)

Première section : Monographies linguistiques

1. *Bibliographie linguistique du Canada français*, par Gaston DULONG, 1966.
2. *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, par Jean-Denis GENDRON, 1966.
3. *Études de linguistique franco-canadienne*, communications présentées au 34e Congrès de l'A.C.F.A.S. (1966) et publiées par Jean-Denis GENDRON et Georges STRAKA, 1967.
4. *Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec*, par Marcel BOUDREAULT, 1968.
5. *Le rythme et la mélodie de la phrase littéraire dans l'œuvre de Mgr Félix-Antoine Savard : essai de phonostylistique*, par Gilles LAVOIE, 1969.
6. *Recherches sur l'accent d'après des poèmes d'Alain Grandbois : études acoustique et statistique*, par Normand BEAUCHEMIN, 1970.
7. *Étude sur les voyelles nasales du français canadien*, par René CHARBONNEAU, 1971.
8. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives*, par Marcel JUNEAU, 1972.
9. *Les Québécois et leurs mots. Étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec*, par Annette PAQUOT, 1988.
10. *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, par Raymond MOUGEON et Édouard BÉNIAK, 1988.

Deuxième section : Éditions commentées de textes

1. *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e — début XVIII^e s.) : édition avec étude linguistique*, par Marcel JUNEAU et Claude POIRIER, 1973.
2. *La jument qui crotte de l'argent. Conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes (Québec) : édition et étude linguistique*, par Marcel JUNEAU, 1976.

Troisième section : Lexicologie et lexicographie

1. *Glossaire du parler français au Canada*, préparé par la Société du parler français au Canada et publié en 1930, réédition 1968.
2. *Dictionnaire canadien-français*, par Sylva CLAPIN, édition originale en 1894, réédition 1974.
3. *Le Parler populaire des Canadiens français*, par Narcisse-Eutrope DIONNE, édition originale en 1909, réédition 1974.
4. *Glossaire franco-canadien*, par Oscar DUNN, édition originale en 1880, réédition 1976.
5. *Problèmes de lexicologie québécoise : prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, par Marcel JUNEAU, 1977.
6. *Le parler rural de l'Île-aux-Grues (Québec) : documents lexicaux*, par Micheline MASSICOTTE, 1978.
7. *Vocabulaire du moulin traditionnel au Québec des origines à nos jours*, par Réjean L'HEUREUX, 1982.
8. *La lexicographie québécoise : bilan et perspectives*, publié par Lionel BOISVERT, Claude POIRIER et Claude VERREAULT.

Quatrième section : *Travaux de linguistique québécoise*, Vol. 1, 1975, publiés par Marcel JUNEAU et Georges STRAKA. — Vol. 2, 1978, publiés par Lionel BOISVERT, Marcel JUNEAU et Claude POIRIER. — Vol. 3, 1979, publiés par Lionel BOISVERT, Marcel JUNEAU et Claude POIRIER. — Vol. 4, 1983, publiés par Jean-Marcel LÉARD.

Les Québécois et leurs mots

Étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec

Annette PAQUOT

«LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC»
1re SECTION

9

LE CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC, 1988

© Conseil de la langue française 1988
Tous droits réservés. Imprimé au Canada.
Dépôt légal (Québec et Ottawa), 4e trimestre 1988
ISBN 2-7637-7185-8

PRÉFACE

À l'issue du colloque convoqué par le Conseil de la langue française à l'automne 1979, pour étudier « La qualité de la langue ... après la loi 101 », le comité organisateur concluait « qu'il ne semble pas utile de définir globalement la norme du français au Québec ». Toutefois il croyait « nécessaire de favoriser... des discussions de fond ... en matière de norme ». Dans cet esprit, il recommandait notamment d'explorer la question des régionalismes.

Le Conseil de la langue française a suivi cette recommandation en confiant à M^me^ Annette Paquot une recherche portant sur les québécismes lexicaux. Il s'agit d'une vaste enquête sociolinguistique consacrée à l'étude des régionalismes lexicaux. L'échantillon de 700 locuteurs traité par l'auteure donne une idée de l'ampleur de la recherche.

M^me^ Paquot a d'abord demandé à ses informateurs comment ils nomment habituellement certains objets usuels ; elle a ensuite cherché à savoir si ceux qui répondaient par un québécisme connaissaient en plus le mot standard correspondant. Elle a aussi voulu savoir dans quelle mesure les Québécois avaient conscience du caractère régional de certains de leurs mots et si les québécismes n'étaient pas caractéristiques d'un niveau de langue. Enfin elle a étudié les rapports entre les régionalismes et la norme.

Par sa participation à la réalisation et à la publication de cette enquête, le Conseil de la langue française entend contribuer à la connaissance du patrimoine linguistique québécois et, spécialement, à l'examen des éléments sociolinguistiques pouvant un jour permettre de cerner avec plus de précision les caractères dominants de la norme linguistique québécoise.

Pierre Martel, président
Conseil de la langue française

AVANT-PROPOS

Ce m'est un devoir bien agréable de remercier tous ceux dont l'aide a permis la réalisation de cet ouvrage.

Le Conseil de la langue française du Gouvernement du Québec a financé l'ensemble de la recherche, principalement l'enquête auprès des 700 personnes constituant l'échantillon, ainsi qu'une partie importante de la publication. Sans cette aide, l'enquête n'aurait certes pas pu avoir l'ampleur qu'elle a atteinte, ampleur qui — il faut le souligner ici — est rarement possible dans des travaux de ce genre. C'est aussi le Conseil de la langue française qui a assuré l'analyse statistique des données. Je tiens à mentionner plus particulièrement les noms de MM. Pierre Georgeault et Michel Paillé pour leur travail statistique et celui de M. Jacques Maurais pour son impulsion de départ et son soutien constant en ce qui concerne le suivi administratif et technique du projet.

La rédaction du questionnaire et la réalisation du prétest doivent beaucoup à la compétence de linguiste et de «locuteur natif» de Mme Suzanne Canuel; la confection du glossaire et de sa bibliographie est due à l'expérience de lexicographe de M. Steve Canac-Marquis. Je les remercie tous deux bien sincèrement.

Je tiens à exprimer aussi ma reconnaissance à mon collègue le professeur Claude Poirier, qui a aimablement mis à ma disposition les riches ressources documentaires et scientifiques réunies par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec. Enfin, Claude Verreault a relu mon manuscrit et ses remarques judicieuses et bienveillantes m'ont amenée plus d'une fois à nuancer ou à préciser mon texte. Qu'il trouve ici l'expression de mes remerciements les plus amicaux.

A.P.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les francophones du Québec savent-ils que *mitaine* au sens de « moufle » et *placoter* « bavarder » caractérisent le français au Canada ? Pensent-ils faire fréquemment usage de ce genre de mots ? Choisissent-ils ces mots parmi d'autres plus largement répandus dans le monde des « parlants français » ? Considèrent-ils que *tuque* « bonnet de laine », *boucane* « fumée » et *cheap* « bon marché » relèvent du style familier et, à ce titre, ne les emploient-ils que dans certaines circonstances ? Estiment-ils que *cadran*, au sens de « réveil », et *achaler* « importuner » n'appartiennent pas au « bon français » ? Pensent-ils que les enseignants devraient inciter les enfants à employer *annuler* de préférence à *cancel(l)er* et *censément* plutôt que *supposément* ? La présente étude tente de répondre à ces questions à partir de données « objectives » recueillies auprès des locuteurs eux-mêmes. Elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus vaste entreprise en 1982 grâce au soutien du Conseil de la langue française du gouvernement du Québec et dont d'autres résultats seront présentés ailleurs.

Les objectifs principaux de l'ensemble de cette recherche sont de déterminer dans quelle mesure le caractère régional des canadianismes est connu des locuteurs québécois d'expression française[1], quelles sont leurs attitudes et leurs opinions — principalement évaluatives et normatives — à leur égard, quelle est l'image qu'ils se font de leur comportement langagier en ce qui concerne ces mots, quelle est la disponibilité relative de ces derniers et des mots « français » de même signification et, enfin, quelles sont leur valeur stylistique et leur fonction sociolinguistique.

Soulignons que, de façon générale, nos questions concernent toutes les attitudes, les connaissances et les opinions (au sens le plus large du terme) des locuteurs sur certains aspects des canadianismes et de leur emploi et non le comportement même de ces locuteurs. Comme le remarque fort justement Ch. Muller, « un même phénomène peut être décrit quantitativement de deux façons bien distinctes : soit dans l'usage spontané observé à travers ses réalisations, soit dans le sentiment que les sujets expriment sur cet usage »[2]. Nous avons choisi la seconde de ces voies et réalisé une étude de « statistique métalinguistique ». L'usage des canadianismes, leur valeur stylistique et leur fonction sociolinguistique auraient pu (ou pourraient) être également l'objet d'une description menée sur la base de l'observation d'un corpus de discours. Une telle description serait

1. Sur les termes *régional* et *canadianisme*, voir *infra*, p. 4.

2. Ch. Muller, « Une expérience de statistique métalinguistique » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, X, 1, 1972, pp. 55-69.

parallèle et complémentaire à notre travail. Pour des raisons pratiques et pour préserver l'unité et l'homogénéité de cette étude, nous avons préféré ne pas l'envisager actuellement. Cette description des usages observés ne serait d'ailleurs pas sans poser de sérieux problèmes méthodologiques, qui expliquent qu'il n'existe que très peu d'enquêtes sociolinguistiques de ce type portant sur le vocabulaire. La sociolinguistique, en effet, particulièrement dans la tradition américaine de Labov et de ses épigones, s'est surtout intéressée aux variables phonétiques et grammaticales, car elles « se présentent avec une fréquence élevée dans le discours, ne sont pas susceptibles d'être volontairement supprimées par le sujet (ce qui arrive souvent au niveau du vocabulaire), elles font partie de structures plus importantes et sont aisément quantifiables selon une échelle linéaire »[3]. C'est également pour ces raisons que nous avons décidé, non de décrire l'usage objectif des locuteurs à partir d'un corpus, mais de faire porter la recherche sur des énoncés métalinguistiques sollicités.

La méthode que nous avons choisie est l'enquête sociolinguistique par entretien en face à face ; au cours de cet entretien, qui durait environ une heure et qui avait lieu au domicile des sujets, on leur a soumis un questionnaire comprenant plusieurs types de questions portant sur un certain nombre de canadianismes présélectionnés et sur diverses variables sociologiques. Les enquêteurs s'exprimaient tous en « français québécois ».

Nous avons décidé de procéder à une enquête plutôt que d'observer des échantillons de discours métalinguistiques déjà produits, parce que cela nous a paru la façon la plus économique et la plus sûre d'obtenir la réponse à nos questions dans les termes où nous les posions. Ainsi, le dépouillement de la littérature (savante et naïve) traitant de la question des canadianismes, par exemple les chroniques de langage et le courrier des lecteurs dans les journaux, n'aurait pas, pensons-nous, fourni des données assez précises sur tous les aspects des canadianismes qui nous intéressent. Par ailleurs, l'enquête est le seul moyen de contrôler les variables sociologiques et de donner une voix à ceux qui, d'habitude, ne prennent pas la parole sur ce genre de sujet.

On a souvent souligné les biais que la situation d'enquête pouvait introduire dans la recherche sociolinguistique. Labov, par exemple, a parlé du paradoxe de l'observateur[4], phénomène par lequel la seule présence de l'observateur perturbe le phénomène qu'il étudie, tandis que Bourdieu a évoqué le « discours détraqué qu'enregistre [...], bien souvent, l'enquête linguistique »[5]. Ces distorsions peuvent être importantes lorsque, comme c'est le cas le plus souvent en sociolinguistique, les réponses des sujets sont considérées comme des échantil-

---

3. J.-B. Marcellesi et B. Gardin, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Larousse, 1974, p. 119. On peut cependant citer D. Sankoff, P. Thibault et H. Bérubé, « Semantic Field Variability » dans D. Sankoff (édit.), *Linguistic Variation, Models and Methods*, New York, Academic Press, 1978, pp. 23-43.

4. Voir W. Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976, pp. 289-290.

5. Voir P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 67.

lons de discours représentant l'usage que l'on se propose de décrire en termes linguistiques, c'est-à-dire en se plaçant au niveau phonétique, lexical, grammatical, etc. Ce n'est pas notre cas et, de ce point de vue, notre enquête ne se distingue en rien d'une enquête d'opinion portant sur un sujet quelconque, c'est-à-dire non linguistique. Il suffit, comme c'est la règle, de se garder d'assimiler les déclarations des locuteurs interrogés sur leur usage, par exemple, à cet usage lui-même.

La population étudiée est constituée de l'ensemble des Québécois adultes (c'est-à-dire de plus de 18 ans), d'expression française, nés au Québec et habitant dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec, les deux concentrations urbaines les plus importantes de la province avec des populations de plus de 2 800 000 et 575 000 habitants respectivement, qui regroupent ainsi plus de la moitié des Québécois. Ce sont cependant deux villes bien différentes. Québec est aujourd'hui à 95 % francophone et ses fonctions principales sont celles de centre administratif, culturel, intellectuel et touristique. L'industrie ne fournit qu'un petit nombre d'emplois. Montréal est une ville plus cosmopolite à la population d'origine variée ; elle compte une importante minorité anglophone et de nombreuses communautés allophones ; c'est un centre industriel, commercial et portuaire important. Nous n'avons pas pris en compte le Québec des petites villes et de la campagne ; cela est dû à des contraintes pratiques de temps et de coût, mais les autres caractéristiques de notre population sont le résultat de décisions reposant sur des considérations d'ordre méthodologique. Contrairement à certains dialectologues, dont le but est de décrire le parler traditionnel d'une aire géographique donnée et qui privilégient en conséquence la population âgée originaire de la région étudiée et donc souvent d'une origine ethnique donnée, nous voulons tenir compte de l'ensemble des individus qui sont effectivement en situation d'interaction langagière potentielle au Québec. Nous n'avons écarté que les locuteurs de moins de 18 ans et les nouveaux arrivés, dont on peut considérer, dans les deux cas, que la compétence n'est pas totalement acquise.

En ce qui concerne l'échantillonnage, deux échantillons ont été tirés dans les zones métropolitaines de Montréal et de Québec (un échantillon par zone). L'échantillon a été tiré en deux étapes. À la première, nous avons choisi au hasard, dans les annuaires téléphoniques de Montréal et de Québec, 70 adresses de départ à partir desquelles nous pouvions former des grappes d'adresses à contacter, soit un total de 70 grappes d'environ 15 adresses chacune. Le choix des adresses, dans chaque grappe, se faisait selon un cheminement déterminé (autour d'un bloc ou pâté de maisons). À la deuxième étape, nous avons choisi les répondants à l'aide d'une grille de sélection. Au total, nous avons effectué 200 entrevues à Québec et 500 à Montréal. Chaque zone devait avoir deux sous-échantillons représentatifs de celle-ci, de façon à ce qu'on puisse établir une comparaison sur certaines questions.

Étant donné la grandeur des échantillons et les différences du taux de réponse selon certaines caractéristiques, nous fournissons une clé de pondération en fonction des paramètres «sexe» et «âge» dans le tableau I.

TABLEAU I

Caractéristiques de la population et de l'échantillon

	MONTRÉAL			QUÉBEC		
	Échantillon	Population*	Poids	Échantillon	Population	Poids
Hommes						
18-34 ans	133	300 163	0,8521	41	89 460	0,8239
35-54 ans	69	237 669	1,3006	29	64 738	0,8429
55 ans et plus	48	151 906	1,1949	29	37 966	0,4943
Femmes						
18-34 ans	128	305 686	0,9017	39	93 138	0,9017
35-54 ans	92	246 250	1,0106	42	67 781	0,6094
55 ans et plus	30	204 687	2,5762	20	54 453	1,0280
Total	*500*			*200*		

* Les populations ont été multipliées par 2 648 pour obtenir une base de 700.

Le terme *canadianisme* — comme *régionalisme*, que nous emploierons également — appelle quelques commentaires. Nous ne reprendrons pas ici l'ensemble de la discussion qui les entoure, ni les controverses que suscitent le concept même de français régional et l'approche différentielle en lexicologie et en lexicographie. On trouvera l'essentiel de ces débats dans plusieurs articles récents de nos collègues J.-Cl. Corbeil, J.-Cl. Boulanger et surtout Cl. Poirier[6]. Limitons-nous donc à indiquer brièvement notre position. Le présent travail s'inscrit résolument dans la perspective différentielle dont découle la notion de régionalisme et se fonde sur la constatation de l'existence de variations lexicales d'ordre géographique au sein du vaste ensemble où se parle le français. Par ailleurs, nous avons adopté une définition des particularismes que nous étudions ici assez

6. J.-Cl. Corbeil, «Le français régional en question» dans *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 9 (1984), 3-4, pp. 31-44; J.-Cl. Boulanger, «À propos du concept de "régionalisme"» dans *Lexique*, n° 3, pp. 125-146; Cl. Poirier, «Le français "régional", méthodologies et terminologies» dans *Français du Canada, français de France*, Actes du Colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987, pp. 139-176. Citons aussi G. Straka, «Problèmes des français régionaux» dans *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, Académie royale de Belgique, 5e série, tome LXIX, 1983-1, pp. 27-66 et L. Wolf, «Le français régional. Essai d'une définition» dans *Travaux de linguistique et de littérature*, X, 1, 1972, pp. 171-177.

semblable à celle qu'ont élaborée les auteurs du *Dictionnaire du français québécois* et qui est corrélative à celle qu'ils donnent du français standard. Par ce dernier terme, ils désignent «l'ensemble des emplois qui sont présentés sans mention restrictive sur les plans géographique et historique dans les dictionnaires du français contemporain et qui constituent, de ce fait, la norme la plus généralement admise du français»[7]. Nous considérons, avec eux, comme régional «tout mot, sens ou expression [...] qui ne fait pas partie du français standard, tel que défini ci-dessus, ou qui présente une différence significative par rapport à ce français»[8]. Nous sommes consciente de l'ambiguïté inhérente au terme *région* (le Québec est-il une région ou comprend-il des régions?); nous avons cependant choisi de continuer à l'employer ainsi que ses dérivés *régional* (notamment dans l'expression *particularité régionale)* et *régionalisme* parce que nous considérons comme unité de base l'espace francophone dans son ensemble et que nous pensons justifié d'appeler *région* les sous-ensembles de cet espace. D'autre part, le terme *national* et l'expression *français national* qu'on a proposés pour désigner les français de Belgique, de Suisse et du Québec[9] sont, dans le cas du Canada et du Québec, également ambigus puisqu'ils peuvent renvoyer aussi bien à l'un qu'à l'autre[10]. Quant au vocable *canadianisme*, il a été jugé trop marqué de connotations négatives dues à la tradition puriste et certains lui ont préféré *québécisme*, qui ne présenterait pas cet inconvénient[11]. Mais *québécisme* est ambigu lui aussi puisqu'il peut, en théorie, renvoyer à la province de Québec et à la ville du même nom. En outre, il nous semble encore mal installé et ne se justifie, à notre avis, que dans les cas, sans doute fort rares, où, les frontières linguistiques coïncidant avec les frontières politiques, il est démontré que l'usage d'un mot ne dépasse pas les limites du territoire de la province. Nous emploierons donc *canadianisme*, qui a

---

7. Cl. Poirier *et al.*, *Dictionnaire du français québécois*, Volume de présentation, Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, p. XI. On peut se demander s'il ne conviendrait pas de restreindre cette définition et de la modifier comme suit: «sans mention restrictive sur les plans géographique, historique *et sociologique*», puisque la «norme la plus généralement admise du français» exclut les emplois populaires. Le verbe *rester*, au sens de «habiter», que nous avons utilisé dans notre questionnaire parce que certains dictionnaires le considèrent comme régional, pourrait alors être considéré comme un canadianisme parce qu'il est populaire à Paris et, selon certains, non marqué au Québec. Nous reconnaissons cependant que la définition ainsi modifiée pose également certains problèmes; c'est pourquoi nous nous en tenons en principe à celle du D.F.Q.

8. *Ibid.*, p. XII.

9. Voir principalement F.-J. Hausmann, «Les dictionnaires du français hors de France» dans *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 3-21.

10. Nous avons montré ailleurs que les mots *Québec* et *Canada* sont *tous deux* définis par le terme *nation* dans le discours journalistique québécois sur la question nationale; voir A. Paquot, «Le peuple problématique du Canada» dans *Mots*, n° 7, 1983, pp. 7-29.

11. Voir P. Auger, «Énoncé de politique de l'Office de la langue française relatif aux québécismes: présentation» dans *La lexicographie québécoise*, *op. cit.*, pp. 67-101.

pour lui l'avantage de la tradition et de la diffusion hors du cercle restreint des spécialistes. Il faut souligner que pour nous il n'implique bien entendu aucun jugement de valeur.

Les canadianismes retenus, dont on trouvera en annexe une brève description lexicographique, sont donc des mots qui ne figurent pas dans les dictionnaires usuels du français contemporain sinon, dans quelques cas, avec la mention *vx*, *région.* ou *canad.*[12]. Il s'agit de mots du langage courant qui semblent connus de la plupart des locuteurs et bien répartis sur l'ensemble du territoire du Québec. Ce sont aussi bien des canadianismes de forme (par ex. *achaler* «importuner») que des canadianismes de sens (par ex. *mitaine* «moufle») et ils sont d'origine diverse: il y a des archaïsmes (par ex. *s'appareiller* «se préparer»), des dialectalismes (par ex. *achaler* «importuner»), des innovations (par ex. *efface* «gomme»), des amérindianismes (par ex. *maskinongé* «poisson apparenté au brochet») et des anglicismes (par ex. *steady* «stable»). On le voit, ces mots appartiennent aux différentes catégories étymologiques considérées habituellement comme constituant les diverses composantes du lexique québécois[13]. Comme toutes les grilles de ce genre, ces catégories n'échappent pas à un certain arbitraire. Nous avons tenté de le réduire en explicitant le plus possible nos critères de classement dans la présentation de notre glossaire. La décision a cependant été difficile pour un certain nombre de mots. Dans plusieurs cas, nous avons préféré — suivant en cela l'avis des spécialistes consultés — parler d'archaïsme-dialectalisme plutôt que de trancher entre ces deux catégories. La distinction entre canadianisme de forme et canadianisme de sens paraît parfois trop rigide également et, dans certains cas, l'un ou l'autre classement se justifierait. Ainsi, on pourrait considérer *cretons* comme un canadianisme de sens, mais il n'est attesté qu'au pluriel dans le sens retenu; on pourrait donc en faire aussi un canadianisme de forme. *Traite* est un canadianisme de sens; mais *payer la traite* est une expression, c'est-à-dire un arrangement de morphèmes, donc une forme, qui n'appartient qu'au français du Canada. Notons aussi que *traite* est un anglicisme de sens, mais que l'expression a subi une évolution sémantique qui autorise à parler d'innovation. Les commentaires de notre glossaire permettront au lecteur de nuancer ce que le classement des tableaux pourrait avoir de trop rigide. Ajoutons que cette annexe lexicographique se limite à un bref résumé des travaux existants, mais que, pour certains mots, il a fallu faire une recherche originale (par ex. pour *efface*). Il faut noter que, sur le plan synchronique — seul pertinent, étant donné les objectifs de l'enquête —, il faut regrouper les catégories «archaïsmes»,

12. Le statut de canadianisme de certains de ces mots est discutable et discuté; c'est le cas de *occupation*, *partisan(n)erie*, *position* et *rester*; on trouvera un résumé de ces discussions dans notre *glossaire*; nous ne les avons pas écartés parce que chacun d'eux a été considéré au Canada comme un canadianisme et que cette opinion est, tout compte fait, tout aussi importante ici, étant donné nos objectifs, que la réalité scientifique.

13. Voir Cl. Poirier, «Le lexique québécois, son évolution, ses composantes» dans *Stanford French Review*, printemps-automne, pp. 43-80.

«dialectalismes» et «innovations» en une seule: «mots de formation française» qui s'oppose à la catégorie «mots d'emprunt» («anglicismes» et «amérindianismes»). Nos calculs statistiques sont basés sur ces catégories synchroniques.

En outre, le questionnaire porte sur des mots acceptés, voire recommandés, selon la norme officielle (par ex. *batture* «portion du rivage que le jusant laisse à découvert») et sur des mots rejetés par cette même norme (par ex. *clotche* «embrayage»). Cependant, il n'a pas été possible d'établir pour chacun des mots s'il était accepté ou rejeté par les autorités normatives. En effet, il n'existe aucune liste importante de canadianismes reconnus officiellement: la liste des canadianismes de bon aloi de l'Office de la langue française ne comprend que quelques dizaines de termes et l'*Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes* du même organisme n'était pas encore publié au moment de la rédaction du questionnaire[14]. Par ailleurs, le Dagenais et le Bélisle sont souvent d'un avis opposé quant au statut normatif des mots, et nombre de mots sélectionnés pour le questionnaire ne figurent ni dans l'un ni dans l'autre[15]. Ces ouvrages appellent de nombreuses réserves, mais ce sont les seuls répertoires contemporains largement diffusés que l'on peut tenir comme représentatifs de la norme traditionnelle.

Il aurait été intéressant également de posséder des renseignements systématiques sur la fréquence des mots choisis. Cela n'a pas été possible, car les listes de fréquence existantes ne ventilent pas leurs données selon les acceptions et un grand nombre de mots ne sont mentionnés dans le questionnaire que pour une seule de leurs acceptions.

Une de nos questions porte sur le style dont relèvent les canadianismes. Il s'agit d'un sujet controversé en ce qui concerne les régionalismes en général et sur lequel les ouvrages lexicographiques ne donnent pas de renseignements systématiques. Sur ce point, notre politique a été d'éviter les extrêmes en choisissant des mots qui nous paraissaient relativement peu marqués et en excluant ceux qui — toujours selon notre connaissance empirique et celle des personnes que nous avons consultées — semblaient vulgaires ou très familiers ou, ce qui est le cas de beaucoup de statalismes, officiels et administratifs. En cette matière délicate, cependant, nos choix ne seront sans doute pas à l'abri de la critique.

Les canadianismes que nous avons retenus sont donc, pensons-nous, aussi variés que l'ensemble des mots qui contribuent à différencier le français du Québec du français standard. Cependant, on ne peut considérer que nous avons réuni ainsi un échantillon représentatif de la population des canadianismes puisque nous n'avons aucune indication du poids relatif de chacune des catégories considérées ici dans cette population. Par ailleurs, le nombre de canadianismes de chacune des catégories dans chaque question est trop peu élevé pour autoriser des généralisations sur le comportement de l'ensemble de cette catégorie.

---

14. Québec, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1985.

15. L.-A. Bélisle, *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin, 1979 et G. Dagenais, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Boucherville, Les Éditions françaises, 1984.

Nous ne décrirons pas ici l'ensemble des questions que comporte le questionnaire. On trouvera en annexe le texte de celles que nous traiterons dans le présent travail. Nous aborderons d'abord les plus importantes de celles qui touchent l'usage déclaré des canadianismes, leur disponibilité relative par rapport aux mots français de même sens et la connaissance du caractère régional de ces mots. Nous analyserons et commenterons ensuite les réponses aux questions qui concernent le style des canadianismes et les aspects évaluatif et prescriptif de la norme des locuteurs sur cette partie de leur vocabulaire. Chacun de ces points sera examiné séparément et fera l'objet d'un chapitre dans lequel les réponses aux questions qui le concernent seront traitées d'abord de façon générale, ensuite en relation avec les variables sociologiques que nous avons retenues (âge, sexe, niveau d'instruction et lieu de résidence) et, enfin, lorsque cela nous a paru pertinent, en relation les unes avec les autres. L'étude de ces cinq points nous paraît présenter un intérêt réel et nous pensons qu'ils sont de nature à enrichir notre connaissance des traits caractéristiques du vocabulaire français du Québec: au-delà du recensement et de la description des unités lexicales caractérisant ce parler, il nous semble intéressant — et, à notre connaissance, cela n'a jamais été fait — de déterminer objectivement l'importance subjective de leur usage, c'est-à-dire leur « poids » dans les représentations des locuteurs, de mesurer le degré de leur coexistence avec les autres mots français dans l'esprit de ces mêmes locuteurs, et de préciser ainsi les contours de leur choix lexical; ensuite, en établissant s'ils connaissent le caractère régional de ces mots, de donner une image d'un aspect de leur compétence métalinguistique. Enfin, si les canadianismes, comme les autres régionalismes de la francophonie, ont été maintes fois — et souvent avec passion — envisagés du point de vue normatif et si les attitudes évaluatives concernant les diverses parlures du Canada français envisagées dans leur globalité ont fait l'objet de nombreuses enquêtes sociolinguistiques, jamais la norme réelle de l'ensemble des locuteurs au sujet de leurs régionalismes n'a été objectivement décrite; quant au style des canadianismes, il a, le plus souvent, fait l'objet d'appréciations intuitives et teintées de partis pris. L'approche objective, neutre, que nous en tentons ici est de nature, croyons-nous, à compléter de façon intéressante les premiers chapitres en mettant en lumière d'autres aspects de l'imaginaire linguistique des Québécois qui n'avaient jamais été étudiés de façon systématique[16].

Par ailleurs, ces points nous ont retenue prioritairement parce que, outre leur intérêt intrinsèque, ils permettent, lorsqu'on les met en relation les uns avec les autres, de considérer les canadianismes sous des jours nouveaux: celui de la valeur structurale réelle de leur emploi dans le discours, celui du statut sémiologique de leur énonciation et celui de leur fonction sociolinguistique. Les réflexions sur ces questions font l'objet d'une partie de notre conclusion.

16. Voir A.-M. Houdebine, « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain » dans *Le français moderne*, 50 (1982), n° 1, pp. 42-51.

CHAPITRE PREMIER

LES CANADIANISMES DANS LES REPRÉSENTATIONS DE L'USAGE

INTRODUCTION

Les canadianismes sont fort nombreux et les recueils qui en font le recensement donnent du français du Québec et du Canada une image bien différente de celle du français standard. Cependant, l'importance du caractère particulier de ce français régional ne tient pas qu'au nombre d'unités qui le caractérisent: elle tient aussi à la mesure de leur emploi, particulièrement à leur fréquence et à leur répartition dans le discours. Elle dépend aussi, pensons-nous, de la place qu'elles occupent dans l'esprit des locuteurs. Nous avons tenté d'en déterminer la valeur quantitative par une question portant sur des dénominations particulières et une autre sur l'emploi des canadianismes en général.

I. LES DÉNOMINATIONS FRANÇAISES ET LES DÉNOMINATIONS RÉGIONALES

Le questionnaire soumis aux répondants commençait par la présentation de 20 dessins reproduisant des objets courants de la vie quotidienne accompagnés de la question «Comment nommez-vous habituellement cet objet?». Tous les objets représentés correspondaient à au moins deux dénominations usuelles, dont un canadianisme, et ont été choisis de façon à ce que la plupart des catégories linguistiques de canadianismes énumérées plus haut soient représentées dans l'échantillon constitué par les 20 dénominations régionales attendues. On retrouve, en effet, dans cette liste, des canadianismes de forme et de sens, des archaïsmes, des dialectalismes, des innovations et des anglicismes[1].

1. On trouvera en annexe le texte de cette question, qui est assez semblable à celle qu'ont utilisée G. Primeau et G. Labelle dans «État et évolution du vocabulaire d'enfants québécois de neuf à douze ans», dans G. Gagné et M. Pagé, *Études sur la langue parlée des enfants québécois, 1969-1980*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, pp. 133-143. Comme on le verra plus loin, elle s'en distingue par son caractère métalinguistique.

La forme de la question elle-même appelle un bref commentaire. En effet, l'expression employée «Comment nommez-vous...?» et non «Comment nomme-t-on...?» ou «Comment s'appelle...?», d'une part, et «Que représente ce dessin...?», d'autre part, n'est pas sans incidence sur l'interprétation des réponses obtenues. En effet, il faut souligner que la question vise l'usage personnel des répondants et non, par exemple, l'usage général du groupe auquel ils appartiennent ou l'usage imposé par la norme. Par ailleurs, les réponses fournissent des témoignages d'un usage qu'on pourrait qualifier d'explicitement métalinguistique ou, plus précisément, de métadiscursif puisqu'il est produit en réponse à une question qui comporte un mot métalinguistique, *nommer*, et que les sujets parlent de leurs discours et non de la langue en général[2]. La question ne mesure donc pas l'usage ordinaire et objectif des répondants, ce qu'ils disent dans telle situation onomasiologique, mais ce qu'ils disent qu'ils disent dans cette situation, autrement dit l'image subjective que les sujets se font de leur usage. D'un point de vue théorique, cet usage métalinguistique est différent, par son statut sémiologique, de l'usage objectif puisqu'il est caractérisé par son aspect réflexif[3]. Sur le plan empirique, il ne peut être considéré comme une image fidèle des usages ordinaires à cause de sa valeur stylistique particulière, puisqu'on peut penser qu'il suppose une assez grande attention du locuteur à son discours, et parce qu'il faut envisager la possibilité de fausses déclarations. Il n'en est pas moins un usage réel qui reflète en particulier la disponibilité des mots utilisés.

Nous avons choisi cette formulation pour ne pas rompre l'unité fondamentale du questionnaire, qui se situe tout entier au niveau métalinguistique puisqu'il concerne soit la compétence métalinguistique proprement dite des répondants, soit leurs jugements, opinions et attitudes sur des aspects de la langue et que toutes ces questions se situent au niveau de la subjectivité des locuteurs. Il vise, en somme, comme nous l'avons annoncé dans notre introduction, à mettre en évidence diverses facettes de ce que A.-M. Houdebine appelle l'imaginaire linguistique[4] et la question dont nous traitons ici essaie de déterminer dans quelle mesure l'image que les sujets ont de leur usage est composée d'éléments lexicaux relevant du français standard et de particularismes régionaux. Ajoutons une autre raison, plus pratique, à notre choix: il nous a semblé qu'une question non

2. Voir M.-J. Rey-Debove, *Le métalangage*, Paris, Le Robert, 1978, pp. 169 et 185. Dans le même ouvrage, l'auteure emploie également le terme *métadiscours* qu'elle oppose à *métalangue* (pp. 20-21), le métadiscours étant pour elle la réalisation en discours du système métalinguistique codé. On le voit, nous donnons à ces termes et à leurs dérivés adjectivaux des sens différents: *métadiscursif* signifie ici «qui parle du discours».

3. Voir M.-J. Rey-Debove, *op. cit.*, pp. 3 et 4 et F. Recanati, *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil, 1979, *passim*.

4. Voir note 16, p. 8.

métalinguistique, comme « Que représente ce dessin ? », aurait pu paraître futile et anodine et donc mal disposer d'emblée les répondants, étant donné que les dessins proposés n'étaient, en principe, pas ambigus et illustraient des réalités vraiment connues de tous.

On a souvent souligné le caractère « excentrique » du français régional du Québec et ses particularités ont été jugées plus nombreuses et plus importantes que celles des autres français régionaux, ceux de Suisse et de Belgique, notamment. On a parlé de créolisation, on a revendiqué une « langue québécoise », détachée du français, on double à Paris les films québécois : cette marginalité est reconnue de bien des façons. Nous pouvons donc faire l'hypothèse qu'elle se manifeste aussi dans l'imaginaire linguistique et que les mots régionaux sont beaucoup plus importants dans les représentations de l'usage que les mots standard. Par ailleurs, comme la fréquentation de l'école constitue une mise en contact avec le français standard et permet, en principe, son apprentissage, nous pouvons supposer que l'emploi des mots standard en réponse à cette question varie en fonction du niveau d'instruction des sujets. Le purisme des femmes étant en général considéré comme démontré[5], nous pouvons nous attendre à ce qu'elles citent moins de canadianismes que les hommes. Nous ne ferons pas d'hypothèse au sujet de l'incidence de la variable « âge » ni de la variable « région ».

A. Résultats d'ensemble

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les dessins soumis aux répondants correspondent tous à au moins deux dénominations, dont l'une appartient au français standard et l'autre constitue un régionalisme. Cependant, les réponses obtenues sont plus nombreuses et ce pour chaque objet. Dans certains cas, évidemment, les dénominations possibles, françaises ou régionales, sont multiples comme : *soutien-gorge*, *soutien*, *brassière*, *porte-estomac*, etc. Rappelons aussi que, dans une situation onomasiologique comme celle de la question posée, le locuteur est libéré des contraintes distributionnelles et idiomatiques, du type « prenez un siège » et non « prenez une chaise » pour « asseyez-vous », ou situationnelles, qui font qu'on ne peut commander « un kilo d'agrumes » devant un étalage de citrons, pamplemousses et oranges. Cela a pour effet d'élargir et de rendre réel le choix entre divers niveaux de généralisation : le même objet pourra être désigné par les mots *bergère*, *fauteuil* ou *siège*. C'est ainsi, par exemple, que, pour les représentations d'un soutien-gorge et d'un seau, on a obtenu les termes génériques *sous-vêtement* et *récipient* et, pour celle d'une bicyclette, la dénomination *dix-vitesses*, qui est plus spécifique. Par ailleurs, certaines réponses constituent

5. Voir P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 35, et W. Labov, *op. cit.*, p. 331.

non pas une dénomination lexicalisée, mais plutôt une description, parfois plaisante, de l'objet représenté, comme *viande sur pain grillé* pour *hamburger* et *chapeau pour les seins* pour *soutien-gorge*. Mentionnons aussi les dénominations approximatives comme *pendule* pour *réveille-matin* et *gant* pour *moufle*, celles qui révèlent une mauvaise interprétation des dessins comme *barre de chocolat* pour *gomme* ou comme *ficelle*, *chaîne*, *cordon* et *lacet* pour *trombone* et, enfin, celles qui relèvent d'une confusion paronymique comme, sans doute, *éclipse* pour *clip* « trombone ».

Toutes ces réponses ont été regroupées en trois catégories qui apparaissent dans le tableau I.1 : il s'agit des catégories « mots français », « canadianismes » et « dénominations non pertinentes », c'est-à-dire les dénominations trop génériques ou trop particulières, approximatives, erronées ou non lexicalisées ; on y a ajouté une catégorie regroupant les réponses « je ne sais pas » (N.S.P.) et l'absence de réponse (P.R.) ; les objets y sont mentionnés dans l'ordre de fréquence décroissante de dénomination par un canadianisme.

Le tableau I.1 montre que, en moyenne, 54,4 % des locuteurs interrogés ont utilisé un canadianisme pour nommer l'objet représenté et 37,4 % un mot du français standard, ce qui représente une différence importante qui ne peut être attribuée au hasard.

Ces moyennes recouvrent des résultats très dispersés : l'utilisation habituelle d'un mot français standard varie de 2,9 % pour l'objet le moins souvent désigné par un mot de ce type (*moufle*) à 91,8 % pour l'objet le plus souvent désigné par un tel mot (*hamburger*) ; inversement, un canadianisme est donné comme la dénomination habituelle pour 95,7 % des locuteurs en ce qui concerne l'objet le plus souvent désigné par un canadianisme (*mitaine*), tandis que l'objet le moins souvent désigné par un canadianisme (*hambourgeois*) ne l'a été que par 3,8 % des sujets.

Il convient de souligner également que si, comme nous venons de le voir, les dénominations régionales sont en moyenne plus fréquemment mentionnées en réponse à la question que celles qui relèvent du français standard, elles ne sont d'un usage exclusif pour aucun des objets à dénommer.

On peut envisager les données sous un autre angle et considérer la distribution des répondants selon le nombre de questions auxquelles ils ont répondu par un mot français ou par un régionalisme. Les tableaux I.2 et I.3 présentent ces distributions et permettent de constater que plus de 50 % des répondants n'emploient un mot français que pour 7 ou moins des 20 objets. On peut voir aussi qu'en moyenne les répondants ont donné un mot français pour 7,5 % des objets représentés et un régionalisme pour 10,9 % de ces objets.

L'application du test *t* montre que la différence entre ces moyennes est statistiquement significative[6] : le « répondant moyen » emploie donc plus de régio-

6. Comme on pouvait s'y attendre, la corrélation est tout à fait négative entre les deux variables (valeur du *t* test : − 12,35 ; sign. : 0,000).

TABLEAU I.1

Emploi déclaré des canadianismes et des mots français standard (ordre de fréquence décroissante d'emploi des canadianismes)

Objets	Mots français		Canadianismes		Dénominations non pertinentes		N.S.P.	P.R.
	n	%	*n*	%	*n*	%	*n*	%
Moufle	20	2,9	670	95,7	10	1,4	0	0
Taille-crayon	24	3,4	659	94,1	4	0,5	14	2,0
Landau	49	7,0	603	86,1	47	6,7	1	0,1
Chaussette	101	14,4	593	84,7	6	0,9	0	0
Épi de maïs	135	19,3	540	77,1	24	3,4	1	0,1
Cintre	232	33,2	448	64,0	19	2,7	1	0,1
Gomme	195	27,9	437	62,4	29	4,1	39	5,6
Seau	262	37,4	434	62,0	3	0,4	1	0,1
Caoutchoucs	126	18,0	406	58,0	166	23,7	2	0,3
Ventilateur	286	40,8	375	53,6	18	2,6	21	3,0
Bicyclette	333	47,5	364	52,1	3	0,4	0	0
Réveille-matin	287	40,9	349	49,9	58	8,3	6	0,9
Aspirateur	347	49,6	337	48,1	15	2,2	1	0,1
Robinet	371	53,1	324	46,3	1	0,1	3	0,5
Soutien-gorge	380	54,3	300	42,9	11	1,6	9	1,2
Feu de signalisation	265	37,8	257	36,7	176	25,2	2	0,3
Billet d'un dollar	426	60,9	217	31,0	57	8,1	0	0
Trombone	286	40,8	221	31,6	133	19,0	60	8,6
Tricycle	472	67,4	50	7,1	178	25,5	0	0
Hamburger	643	91,8	27	3,8	30	4,3	1	1,1
Moyenne	*262*	*37,4*	*381*	*54,4*	*49*	*7,0*	*8*	*1,1*

nalismes que de mots français en réponse à la question « Comment nommez-vous habituellement cet objet? ».

B. Caractère homogène de l'usage régional

Nous venons de voir que les canadianismes occupent une place importante dans les représentations que se font les locuteurs de leur usage. Mais cet

TABLEAU I.2

Distribution des répondants selon le nombre de mentions d'un mot français standard

Nombre de mentions d'un mot français	Nombre de répondants		
	n	%	% cum.
0	2	0,2	0,2
1	19	2,7	2,9
2	37	5,3	8,2
3	50	7,2	15,4
4	81	11,5	26,9
5	58	8,3	35,2
6	58	8,3	43,5
7	70	10,1	53,5
8	50	7,1	60,6
9	59	8,4	69,1
10	51	7,3	76,4
11	51	7,4	83,7
12	45	6,4	90,1
13	27	3,8	93,9
14	15	2,1	96,0
15	11	1,6	97,6
16	10	1,4	99,0
17	2	0,3	99,3
18	2	0,3	99,6
19	3	0,4	100,0
20	0	0,0	100,0

Moyenne = 7,49

usage régional est-il homogène ? En d'autres termes, une dénomination régionale l'emporte-t-elle nettement sur les autres ? Pour répondre à cette question, nous avons distingué, dans la catégorie « canadianismes », la dénomination utilisée par le plus grand nombre de locuteurs et les autres dénominations régionales. Le tableau I.4 présente, pour chaque objet, d'une part, le pourcentage de mentions du canadianisme le plus souvent cité et, d'autre part, le pourcentage des réponses mentionnant un ou plusieurs autres canadianismes. On constate ainsi que dans 9 cas sur 20 un seul régionalisme est mentionné. Il s'agit de landau (*carrosse*), réveille-matin (*cadran*), soutien-gorge (*brassière*), moufle (*mitaine*), hamburger (*hambourgeois*), tricycle (*bicycle à trois roues*), gomme (*efface*), cintre (*support*), billet d'un dollar (*billet d'une piastre*), bicyclette (*bicycle*), seau (*chaudière*). Les

TABLEAU I

Distribution des répondants selon le nombre [illegible]

Nombre de mentions d'un canadianisme	Nombre de répondants		
	n	%	% c.
0	0	0	
1	3	0,4	
2	4	0,6	
3	7	1,0	
4	19	2,6	
5	22	3,1	
6	36	5,1	
7	49	7,0	
8	53	7,5	27,4
9	49	7,0	34,4
10	62	8,8	43,2
11	70	10,0	53,2
12	73	10,4	63,6
13	69	9,9	73,5
14	68	9,7	83,2
15	54	7,7	91,0
16	37	5,3	96,3
17	16	2,4	98,7
18	8	1,2	99,9
19	1	0,1	100,0
20	0	0	100,0

Moyenne = 10,87

seuls cas où l'on constate une variation importante sont ceux du ventilateur (*fan* et *éventail*), du trombone (*clip* et *paper clip*) et du taille-crayon (*aiguisoir*, *aiguise-crayon*, *affile-crayon* et *affiloir*). Quand plusieurs régionalismes sont donnés en réponse à la question, jamais le canadianisme le plus souvent mentionné ne l'est dans moins de la moitié des cas d'emploi de canadianismes. Ici aussi, cependant, les résultats varient considérablement d'un mot à l'autre: le pourcentage de mentions du canadianisme le plus fréquent varie d'un peu plus de la moitié à la totalité des cas d'emploi de canadianismes. En moyenne, le canadianisme le plus cité représente 92 % des cas de mention des canadianismes; il nous semble donc que l'on peut considérer que, de façon générale, l'usage régional, s'il varie en importance selon le mot considéré, constitue une réalité assez homogène puisqu'il privilégie — nettement et dans tous les cas — une seule dénomination.

TABLEAU I.4

Emploi déclaré des canadianismes

Objets	Canadianismes les plus cités		Autres canadianismes	
	n	% des canadianismes	*n*	% des canadianismes
Aspirateur	328	97	9	3
Landau	603	100	0	0
Réveille-matin	349	100	0	0
Soutien-gorge	300	100	0	0
Moufle	670	100	0	0
Ventilateur	209	56	166	44
Hamburger	27	100	0	0
Caoutchoucs	382	94	24	6
Tricycle	50	100	0	0
Gomme	437	100	0	0
Trombone	136	61	85	39
Cintre	447	100	1	0,3
Chaussette	538	91	54	9
Billet d'un dollar	217	100	0	0
Bicyclette	364	100	1	0,2
Seau	434	100	0	0
Taille-crayon	384	58	274	42
Épi de maïs	532	98	8	2
Robinet	318	98	6	2
Feu de signalisation	243	95	14	5
Moyenne	*348,4*	*92*	*32,1*	*8*

C. L'utilisation des mots français standard ou des canadianismes et les catégories de répondants

Nous avons établi précédemment que les régionalismes étaient significativement plus mentionnés que les mots français comme dénominations usuelles des objets représentés. Il importe maintenant de déterminer à quelles variables est liée cette différence. Nous avons donc « croisé » les données concernant cette question avec celles qui portaient sur la région de résidence des répondants, leur âge, leur niveau d'instruction et leur sexe et appliqué à ces résultats le test *chi carré*. Ces calculs montrent que seule la variable « région de résidence » n'est pas liée au type de la dénomination donnée en réponse à la question et que les autres variables lui sont liées à des degrés divers.

Comme le montre le tableau I.5, l'âge des répondants est lié, à première vue de façon étonnante, à la mention d'un canadianisme en réponse à la question posée: 66,5 % des répondants de 18 à 24 ans mentionnent un canadianisme dans plus de la moitié des cas; 49,4 % de ceux de 25 à 34 ans, 49,7 % de ceux de 35 à 44 ans et 60,9 % de ceux de 45 ans et plus font de même. Les moins de 25 ans ont donc un comportement qui se rapproche davantage de celui des plus âgés (45 ans et plus) que de celui des tranches d'âge intermédiaires (25 à 44 ans).

TABLEAU I.5

Mention d'un canadianisme comme dénomination habituelle selon l'âge des répondants

		Âge				
Mention d'un canadianisme		18 à 24	25 à 34	35 à 44	45 et plus	Total
Dans la moitié	*n*	41	89	69	104	302
ou moins des cas	%	33,5	50,6	50,3	39,1	
Dans plus de la	*n*	81	87	68	161	398
moitié des cas	%	66,5	49,4	49,7	60,9	
Total	*n*	*122*	*176*	*137*	*265*	*700*
	%	*100*	*100*	*100*	*100*	

Chi carré = 13,10 $s \leq 0{,}00$

Le niveau d'instruction influence la réponse de façon moins paradoxale et on peut dire que plus il est élevé, moins les répondants mentionnent de régionalismes dans leur réponse: 74,3 % des personnes ayant moins de 9 ans d'études mentionnent un canadianisme dans plus de la moitié des cas, contre 60,9 % pour ceux dont le nombre d'années d'études varie entre 10 et 12 ans et seulement 38,2 % pour ceux qui ont 13 ans et plus d'études (voir tableau I.6).

Enfin, le sexe est également un facteur déterminant l'emploi plus fréquent d'un canadianisme dans la réponse: les femmes emploient moins de régionalismes pour répondre à la question posée que les hommes, 51,7 % d'entre elles en employant dans plus de la moitié des cas, contre 62,4 % des hommes (voir tableau I.7).

TABLEAU I.6

Mention d'un canadianisme comme dénomination habituelle selon le niveau d'instruction des répondants

Mention d'un canadianisme		Nombre d'années d'études			Total
		0 à 9	10 à 12	13 ans et plus	
Dans la moitié	*n*	54	95	154	302
ou moins des cas	%	25,7	39,1	61,8	
Dans plus de la	*n*	155	148	95	398
moitié des cas	%	74,3	60,9	38,2	
Total	*n*	*208*	*242*	*250*	*700*
	%	*100*	*100*	*100*	

Chi carré = 62,90 $s \leq 0,00$

TABLEAU I.7

Mention d'un canadianisme comme dénomination habituelle selon le sexe des répondants

Mention d'un canadianisme		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Dans la moitié	*n*	125	177	302
ou moins des cas	%	37,6	48,3	
Dans plus de la	*n*	208	190	398
moitié des cas	%	62,4	51,7	
Total	*n*	*333*	*367*	*700*
	%	*100*	*100*	

Chi carré = 8,03 $s \leq 0,00$

II. L'USAGE DÉCLARÉ DES CANADIANISMES EN GÉNÉRAL

Il nous a paru intéressant de compléter cette enquête sur l'emploi déclaré des canadianismes dans la dénomination de certaines réalités quotidiennes par une question formulée comme suit : « Employez-vous des canadianismes ? ». Pour

en comprendre la portée, il faut savoir que, lors des entrevues, elle était posée après la question traitée plus haut et après la lecture par l'enquêteur d'une brève définition du terme *canadianisme*. On peut donc considérer qu'elle concerne en partie le même phénomène que la question précédente (l'emploi déclaré des canadianismes), mais qu'elle en diffère parce qu'elle s'appuie sur un savoir métalinguistique plus explicite et, en principe, sûr. Notons aussi qu'elle se situe à un autre niveau de l'imaginaire linguistique, plus abstrait, plus général et, de ce fait, nous semble-t-il, plus accessible aux idées reçues et aux préjugés que celui qui est atteint par les questions portant sur des mots particuliers, dont l'individualité phonique et sémantique peut estomper, même chez le sujet qui le connaît, le caractère régional.

Le but de la question était de déterminer si les canadianismes en tant que tels sont ou non l'objet d'un quelconque ostracisme dicté par des préoccupations d'ordre strictement langagier, comme le purisme, ou idéologique, comme le rejet du régionalisme et du particularisme[7].

Un très grand nombre de répondants, 95,5 %, ont déclaré employer des canadianismes. Ce nombre nous paraît considérable. Il faut souligner également qu'il témoigne d'un grand réalisme métalinguistique chez les répondants puisque, on a pu le constater par le tableau I.3, à peu près le même nombre dit en employer jusqu'à 16 dans des situations onomasiologiques concrètes et qu'aucun d'entre eux dit n'employer aucun régionalisme sur les 20 possibilités fournies par la question précédente. Non seulement les sujets savent donc qu'ils emploient des canadianismes mais il semblerait que, pour la plupart, ils le reconnaissent volontiers devant l'enquêteur, ce qui tend à indiquer que cet usage n'est pas stigmatisé à leurs yeux[8].

La confrontation des résultats de cette question avec les variables sociologiques déjà mentionnées n'est pas statistiquement réalisable puisque le pourcentage élevé (95,5 %) des répondants déclarant employer des canadianismes n'autorise pas de croisement avec ces variables.

---

7. D'autres questions concernant les valeurs — sentimentales, esthétiques ou politiques — associées aux régionalismes seront traitées dans un autre travail.

8. D'autres questions concernant plus explicitement la norme des sujets sur cette question seront traitées au chapitre V.

CONCLUSION

On peut résumer les résultats présentés et analysés dans ce chapitre en rappelant que, lorsqu'on demande aux personnes interrogées comment elles nomment habituellement certains des objets qui meublent leur vie quotidienne, les dénominations régionales sont, en général, mentionnées par un plus grand nombre de sujets que les dénominations françaises qui leur sont synonymes sur le plan dénotatif.

À cette présence, homogène, des régionalismes dans l'image que les répondants donnent de leurs habitudes concrètes correspond leur discours métalinguistique explicite sur l'emploi qu'ils font des canadianismes en général. La connotation péjorative qui serait attachée au terme *canadianisme* n'a donc pas influencé les répondants[9].

La place prépondérante accordée à des régionalismes particuliers en situation onomasiologique concrète peut être reliée à diverses variables sociologiques : elle est liée directement au niveau d'instruction et au sexe et, de façon plus complexe, à l'âge.

Les hypothèses que nous formulions au début de ce chapitre sont donc, dans l'ensemble, confirmées. Que les canadianismes soient prépondérants dans les réponses des personnes peu instruites ne surprendra pas les sociolinguistes. Ce fait, qui va dans le même sens que les résultats de G. Primeau et G. Labelle concernant les enfants québécois[10], s'explique facilement puisque, nous l'avons dit plus haut, l'instruction met en principe celui qui en bénéficie en contact avec les formes légitimes de la langue. Cela confirme et fonde le jugement des chroniqueurs de langage qui stigmatisent les régionalismes comme populaires. Les réponses des femmes à cette question n'ont rien d'étonnant non plus, compte tenu de ce que la sociolinguistique nous a appris de leur comportement. L'influence de l'âge, plus paradoxale et plus complexe, nous paraît plus difficile à expliquer. À titre provisoire, nous expliquerons le comportement des locuteurs les plus âgés par le fait qu'ils sont en général moins instruits que leurs cadets et celui de ceux de moins de 25 ans par le fait qu'il s'agit de la génération qui a subi l'influence d'enseignants en général fortement politisés et favorables à un certain type de nationalisme qui les a conduits à enseigner le « français d'ici » et non plus le français standard, perçu par eux comme étranger et aliénant.

Le fait que le français régional soit de plus en plus présent dans les formes récentes de la culture légitime, théâtre, littérature, etc., n'est sans doute pas étranger non plus à ce phénomène. Mais ces explications ne sont probablement pas suffisantes et des études complémentaires permettraient sans doute de les étoffer et de les nuancer.

---

9. Voir p. 5, note 11.
10. Voir p. 9, note 1.

De façon plus générale, la place des canadianismes dans les représentations est difficile à apprécier dans l'absolu. Leur prépondérance sur les mots standard démontre qu'ils ne peuvent être relégués au rang des curiosités bonnes tout au plus à régaler le lexicologue en mal de glanures. Rappelons cependant que les canadianismes considérés ici ont été choisis en raison précisément de ce qui semblait, a priori, leur caractère usuel et que nous avons volontairement écarté ceux qui nous paraissaient désuets, marginaux ou rares. Nos résultats sont évidemment influencés par cette décision. Par ailleurs, il convient de ne pas perdre de vue que cette situation prépondérante est cependant loin d'être monopolistique : les mots français leur font une concurrence sérieuse. Ce fait s'explique aisément. Pour les plus anciens d'entre eux, il suffit d'invoquer la persistance de la tradition ; quant aux plus récents et particulièrement ceux qui sont postérieurs à la conquête anglaise, comme *taille-crayon*, que le *Robert* date de 1838, on rappellera que la population québécoise n'a jamais été totalement soustraite à l'influence de la mère-patrie et qu'elle l'est de moins en moins : les Québécois voyagent, regardent des films français, lisent des livres français, accueillent et intègrent à chaque génération des immigrés francophones d'Europe. Tout cela contribue à expliquer la vitalité des mots standard concurrents de canadianismes usuels. Soulignons, enfin, que cette prépondérance ne concerne pas tous les canadianismes : en cette matière, variété et singularité sont la règle.

Dans un ouvrage récent, notre collègue R. Valin écrit ce qui suit à propos du rapport à l'universel de la collectivité québécoise placée devant le choix de la singularisation ou de l'accès de plain-pied au reste de la francophonie : « Depuis longtemps un certain nombre d'individus ont fait leur choix, et ces choix individuels sont allés à l'une ou à l'autre option, avec, bien entendu, dans la réalité du vécu individuel, toute une gamme de compromis offrant le spectacle d'un panachage allant parfois jusqu'à la bigarrure. Ce dont le résultat est, aucun choix autre qu'individuel n'ayant à ce jour été opéré, une situation linguistique de la plus complète hétérogénéité et ambiguïté où domine tout de même une nette polarisation dans le sens de la première option »[11]. Choix individuels, bigarrure, hétérogénéité et ambiguïté... Ces quelques mots constituent fort probablement un portrait fidèle des usages observables aujourd'hui ; très certainement, ils illustrent parfaitement ce que notre enquête a révélé de l'imaginaire linguistique québécois. Mais cette situation est-elle, pour les locuteurs, vraiment le résultat d'un choix au sens plein du terme ?

11. Voir R. Valin, « Réflexions sur la norme » dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, p. 791.

CHAPITRE II

LES CANADIANISMES ET LE CHOIX LEXICAL

INTRODUCTION

Comme les chroniqueurs de langue et les dialectologues l'ont souligné depuis longtemps[1], certains canadianismes n'ont pas de correspondant exact en français standard, tandis que d'autres — et c'est le cas des dénominations faisant l'objet de la première des questions traitées au chapitre précédent — sont synonymes de mots du français standard, comme *bicycle*, que rien ne distingue sur le plan dénotatif de *bicyclette*. Si l'on peut considérer, en théorie, que le français standard tel que nous l'avons défini ici appartient à tous les francophones, que, comme le disent les rédacteurs du *Dictionnaire du français québécois*, ce concept « implique la connaissance virtuelle par tous les francophones dans une synchronie donnée de l'ensemble des usages qui composent cette variété de français »[2] et que les mots « québécois » sont une réalité bien vivante au Québec et font partie du patrimoine commun, on est autorisé à conclure que *bicyclette* s'oppose à *bicycle* dans le français employé au Québec. On peut supposer, cependant, que tous les locuteurs n'atteignent pas cette compétence idéale et que, pour certains d'entre eux, cette opposition n'existe pas. Il convenait donc, à notre avis, de déterminer si les sujets interrogés disposent effectivement des deux types de mots. Nous avons donc fait suivre immédiatement la question « Comment nommez-vous habituellement cet objet? » par une autre, formulée comme suit : « Existe-t-il un autre mot?... Lequel? ».

Il importe de noter que, contrairement à la précédente, cette question ne fait pas spécifiquement référence à l'usage individuel des personnes interrogées, mais à leur connaissance de la langue au sens le plus large : la réponse peut refléter un usage actif, réel mais moins fréquent, ou jugé tel, que le mot employé dans la réponse à la première question, mais elle peut aussi ne correspondre à aucun usage personnel des sujets dans d'autres circonstances que l'enquête. Les mots recueillis ici, en effet, sont évidemment des mots connus des sujets et donc, dans une certaine mesure, disponibles pour l'acte dénominatif, mais cette disponibilité n'est pas exactement de même nature que le phénomène mis en évidence par ce qu'on appelle habituellement les enquêtes de disponibilité, qui procèdent en

1. Voir notamment *Canadianismes de bon aloi*, Québec, Office de la langue française, 1969, p. 5.
2. Cf. Poirier *et al.*, *op. cit.*, p. XI.

général par association à partir de divers centres d'intérêt et mesurent donc non seulement la disponibilité des mots mais aussi l'importance culturelle des choses qu'ils désignent[3]. Par ailleurs, la mention des mots donnés en réponse à notre question constitue un usage actif de ces mots : il témoigne d'une disponibilité bien réelle selon nous — et en tout cas suffisante pour permettre un choix, ce qui nous intéresse ici — mais plus théorique, plus virtuelle, à cause, notamment, du caractère explicitement métalinguistique de la question, que celle qui est mise en œuvre dans l'usage ordinaire du langage. La question posée peut en effet, à la limite, être interprétée de la façon suivante par les répondants : « Citez un mot synonyme, même si vous ne l'employez pas et le considérez comme étranger à votre usage ».

Nous considérons, dans le présent chapitre, les réponses à la question « Existe-t-il un autre mot?... Lequel? » en nous attachant successivement à la possibilité de choix lexical, aux préférences résultant de l'exercice de ce choix et à l'incidence de la possibilité de choix sur l'usage habituel déclaré que nous avons traité au chapitre précédent.

Il est téméraire de formuler des hypothèses à propos de questions qui, à notre connaissance, n'ont jamais été étudiées comme telles. Nous en risquerons néanmoins quelques-unes.

Les résultats décrits au chapitre précédent témoignent d'une présence importante des deux types de mots dans les représentations de l'usage habituel. Nous serions tentée d'en inférer que la même situation se retrouve au niveau individuel et donc de faire l'hypothèse qu'un grand nombre de locuteurs ont effectivement le choix entre une dénomination standard et une dénomination régionale.

Quant à l'incidence des variables sociologiques, le sens commun suggère que l'instruction augmente la possibilité de choix lexical puisqu'elle est un des aspects de la compétence linguistique, que l'école tente précisément d'accroître, notamment par l'enseignement de la variété standard et de la littérature française. Nous nous abstiendrons de prévoir le rôle des autres variables.

Les préférences des locuteurs qui ont la possibilité de choisir entre un canadianisme et un mot standard sont plus difficiles à prévoir. On peut trouver des arguments en faveur de l'une et de l'autre possibilité : d'un côté, on peut invoquer le poids de la norme légitime et la force des tendances centralisatrices, si caractéristiques du français ; de l'autre, l'influence du mouvement d'affirmation nationale et la revendication et la valorisation des différences qui l'accompagnent. Les mêmes arguments peuvent être invoqués à propos de l'incidence de la possibilité de choix sur l'usage habituel déclaré.

---

3. Voir à ce sujet C. Gougenheim, P. Rivenc, R. Michéa et A. Sauvageot, *L'élaboration du français fondamental*, 2e éd., Paris, Didier, 1964, pp. 146 ss., et W. Mackey, *Le vocabulaire disponible du français*, Paris, Didier, 1971, t. 1, p. 26 : « La disponibilité est une mesure des différences culturelles ».

I. LA POSSIBILITÉ DE CHOIX LEXICAL

A. Son étendue

Un certain nombre des personnes qui ont donné une réponse positive à la question «Existe-t-il un autre mot [synonyme du mot que vous venez de citer]?... Lequel?» ont répondu par un mot standard à cette question alors qu'elles avaient précédemment dit nommer habituellement l'objet représenté par un canadianisme et vice versa. On peut donc considérer que ces personnes disposent des deux types de dénominations et sont donc, de ce point de vue, dans une situation de choix lexical. Le tableau II.1 donne une image de l'étendue de ce choix. Il présente, pour chaque objet, le nombre et le pourcentage des répondants qui ont mentionné une dénomination de chacune des deux catégories de mots, abstraction faite de l'ordre de mention de ces dénominations ; les noms des objets y sont classés dans l'ordre décroissant du nombre de sujets qui disposent des deux types de mots pour les nommer. Notre questionnaire ne prévoyait qu'une seule réponse à cette question. Certaines personnes ont pu mentionner, par exemple, deux canadianismes alors qu'elles connaissent également le mot français standard. Nos chiffres sont donc peut-être inférieurs à ceux qui représenteraient l'éventail complet du choix lexical entre canadianismes et mots du français standard. Cependant, on peut estimer que les mots qui auraient été cités en troisième ou quatrième position jouissent d'un degré moindre de disponibilité et qu'à ce titre il était légitime de ne pas en tenir compte. Le choix lexical que nous décrivons ici résulte donc du fait que les deux mots les plus immédiatement disponibles sont un canadianisme et un mot standard.

Il est intéressant de souligner qu'en moyenne moins de la moitié (46,55 %) des répondants seulement ont cité un canadianisme et un mot français comme réponse aux deux questions, ce qui indique que le choix entre les deux types de mots — qui, rappelons-le, correspondent à des réalités quotidiennes et usuelles — n'est réel que pour une minorité. Ici aussi, la dispersion des résultats est importante, le soutien-gorge étant désignable par les deux catégories de dénominations pour 83,85 % des répondants, alors que pour le taille-crayon, 11,42 % seulement d'entre eux mentionnent un canadianisme et un mot français.

On peut également évaluer l'importance de la possibilité de choix lexical à partir du nombre d'objets pour lesquels les locuteurs interrogés disposent des deux dénominations considérées. Le tableau II.2 présente la distribution des répondants selon ce critère. Ces chiffres montrent que les répondants ne disposent des deux types de dénominations que pour 9,32 % des objets en moyenne et que 50,3 %, la moitié d'entre eux, n'ont un mot de chacune des deux catégories à leur disposition immédiate que pour neuf objets ou moins.

TABLEAU II.1

Possibilité de choix entre canadianismes et mots standard par objet (ordre décroissant du nombre de répondants ayant le choix)

Objets	Répondants ayant cité les deux types de dénominations	
	n	% (sur 700)
Soutien-gorge	587	83,85
Billet d'un dollar	533	76,14
Seau	502	71,71
Robinet	480	68,57
Gomme	468	66,85
Aspirateur	461	65,85
Cintre	435	62,14
Réveille-matin	440	62,85
Épi de maïs	439	62,71
Bicyclette	356	50,85
Chaussette	302	43,14
Feu de signalisation	277	39,57
Ventilateur	242	34,57
Trombone	184	26,28
Hamburger	170	24,28
Caoutchoucs	178	25,42
Landau	151	21,57
Moufle	134	19,14
Tricycle	100	14,28
Taille-crayon	80	11,42
Moyenne	*325,95*	*46,55*

B. Ses conditions

Nous avons rapproché les données sur la possibilité de choix telle que nous la définissons ici et les renseignements sur les variables sociologiques que nous avons retenues. Il ressort de ces calculs que la région de résidence n'est pas reliée à la possibilité de choix, que le sexe l'est un peu et que les autres variables, c'est-à-dire l'âge et le niveau d'instruction, le sont davantage.

En ce qui concerne l'âge, on constate d'après le tableau II.3 que les personnes de 45 ans et plus sont les moins nombreuses (31 %) à disposer des deux types de dénominations dans une proportion supérieure à la moyenne et que, parmi les plus jeunes, ce sont celles qui ont entre 25 et 34 ans qui ont la plus grande possibilité de choix: 67,9 % d'entre elles sont dans cette situation.

TABLEAU II.2

Distribution des répondants selon le nombre d'objets correspondant à une dénomination française et à un canadianisme

Nombre d'objets correspondant à la mention des deux types de dénominations	Nombre de répondants		
	n	%	% cum.
0	4	0,6	0,6
1	4	0,6	1,1
2	15	2,1	3,2
3	17	2,4	5,6
4	35	4,9	10,6
5	33	4,7	15,3
6	49	6,9	22,2
7	54	7,7	29,9
8	73	10,5	40,3
9	70	10,0	50,3
10	79	11,3	61,5
11	74	10,6	72,1
12	54	7,7	79,8
13	57	8,1	87,9
14	44	6,2	94,1
15	17	2,4	96,4
16	15	2,2	98,6
17	5	0,8	99,4
18	1	0,1	99,6
19	1	0,2	99,7
20	2	0,3	100

Moyenne = 9,32

Le niveau d'instruction est lié de façon plus régulière à la possibilité de choix: plus il augmente, plus augmente le nombre de répondants qui ont plus de choix que la moyenne qui, rappelons-le, est de 9,32. Comme on peut le voir au tableau II.4, les sujets les plus instruits ont, dans 68,4 % des cas, une possibilité de choix supérieure à la moyenne, alors que seulement 21,1 % des moins instruits sont dans cette situation.

Enfin, le sexe est un facteur qui a une influence également: les femmes sont plus nombreuses que les hommes à pouvoir choisir entre un canadianisme et un mot du français standard. Le tableau II.5 montre que 52,8 % d'entre elles disposent des deux types de dénominations pour plus d'objets que la moyenne, contre 46,3 % des hommes seulement.

TABLEAU II.3

Possibilité de choix entre canadianismes et mots standard selon l'âge des répondants

Possibilité de choix		Âge 18 à 24	25 à 34	35 à 44	45 et plus	Total
Inférieure à la moyenne	*n*	53	56	60	183	352
	%	43,5	32,1	43,5	69,0	
Supérieure à la moyenne	*n*	69	119	77	82	38
	%	56,5	67,9	56,5	31,0	
Total	*n*	*122*	*176*	*137*	*265*	*700*
	%	*100*	*100*	*100*	*100*	

Chi carré = 64,95 $s \leq 0,00$

TABLEAU II.4

Possibilité de choix entre canadianismes et mots standard selon le niveau d'instruction des répondants

Possibilité de choix		Nombre d'années d'études 0 à 9	10 à 12	13 ans et plus	Total
Inférieure à la moyenne	*n*	164	109	79	352
	%	78,9	45,0	31,6	
Supérieure à la moyenne	*n*	44	133	171	348
	%	21,1	55,0	68,4	
Total	*n*	*208*	*242*	*250*	*700*
	%	*100*	*100*	*100*	

Chi carré = 105,67 $s \leq 0,000$

TABLEAU II.5

Possibilité de choix entre canadianismes et mots standard selon le sexe des répondants

Possibilité de choix		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Inférieure à la moyenne	*n*	179	173	352
	%	53,7	47,2	
Supérieure à la moyenne	*n*	154	194	348
	%	46,3	52,8	
Total	*n*	*333*	*367*	*700*
	%	*100*	*100*	

Chi carré = 2,74 $s \leq 0,09$

II. LE RÉSULTAT DU CHOIX OU LES PRÉFÉRENCES LEXICALES

Nous venons de montrer qu'un peu moins de la moitié des locuteurs a la possibilité de choisir entre un mot français standard et un canadianisme pour désigner les objets à propos desquels on les a interrogés. Il nous semble important d'établir maintenant dans quelle direction s'exerce le plus volontiers ce choix. Pour chaque objet, nous avons donc déterminé, parmi les répondants disposant des deux types de dénominations de l'objet en cause, le nombre et le pourcentage de ceux qui disent le nommer habituellement par un canadianisme et les mêmes données concernant ceux qui disent employer habituellement un mot standard. Le tableau II.6 rassemble ces chiffres, qui sont présentés dans l'ordre de préférence des dénominations typiquement canadiennes.

On constate que la plupart des dénominations font l'objet d'une préférence très marquée: deux objets seulement, le réveille-matin et les caoutchoucs, sont dénommés à peu près le même nombre de fois par un mot français et par un canadianisme. Par ailleurs, les préférences varient beaucoup selon les objets: *mitaine* est cité comme dénomination habituelle de la moufle de préférence à *moufle* dans 85,07 % des cas, tandis que *hamburger* est presque toujours, selon les déclarations des répondants, préféré à *hambourgeois* ou aux autres appellations régionales. Enfin, il faut souligner qu'en moyenne les canadianismes ne sont préférés aux dénominations françaises que dans 51,16 % des cas où le locuteur a la possibilité de les choisir de préférence aux mots standard: les préférences de

tendances opposées s'annulent donc lorsque l'on considère globalement l'ensemble des dénominations étudiées ici.

TABLEAU II.6

Préférence pour les canadianismes ou pour les mots standard par objet (ordre décroissant de fréquence des canadianismes)

	Total des répondants ayant le choix	Répondants disant employer habituellement un canadianisme		Répondants disant employer habituellement un mot standard	
Objets	*n*	*n*	%	*n*	%
Moufle	134	114	85,07	20	14,92
Taille-crayon	80	57	71,25	23	28,75
Landau	151	108	71,52	43	28,47
Chaussette	302	206	68,21	96	31,78
Épi de maïs	439	310	70,61	129	29,38
Gomme	468	299	63,88	169	36,11
Bicyclette	356	219	61,51	137	38,48
Seau	502	283	56,37	219	43,62
Cintre	435	229	52,64	206	47,35
Caoutchoucs	178	93	52,24	85	47,75
Réveille-matin	440	221	50,22	219	49,77
Aspirateur	461	210	45,55	251	54,44
Feu de signalisation	277	123	44,40	154	55,59
Soutien-gorge	587	240	40,88	347	59,11
Ventilateur	242	99	40,90	143	59,09
Robinet	480	189	39,37	291	60,62
Billet d'un dollar	533	196	36,77	337	63,22
Tricycle	100	31	31,00	69	69,00
Trombone	184	47	25,54	137	74,45
Hamburger	170	26	15,29	144	84,70
Moyenne	*325,95*	*165*	*51,16*	*160,95*	*48,83*

III. LA POSSIBILITÉ DE CHOIX ET LES REPRÉSENTATIONS DE L'EMPLOI DES CANADIANISMES

En 1977, le professeur G. Tuaillon écrivait que «la connaissance du synonyme français ne crée pas nécessairement une conscience assez forte du

régionalisme pour en supprimer l'emploi automatique »[4]. La conception de notre enquête et la formulation des questions ne permettent pas de vérifier statistiquement cette affirmation. Nous pouvons cependant nous poser une question fort voisine: la possibilité de choix entre un canadianisme et un mot standard est-elle déterminante de ce que les locuteurs considèrent comme leur usage habituel? En d'autres termes, les locuteurs qui ont à leur disposition les dénominations « françaises » et les canadianismes se représentent-ils leur usage comme privilégiant davantage les canadianismes que ceux qui n'ont pas cette possibilité de choix? On peut répondre à cette question en comparant, pour chaque objet et en moyenne, les pourcentages d'emploi habituel déclaré des canadianismes chez les locuteurs qui ont le choix et les pourcentages correspondants chez les locuteurs dont les réponses ne mentionnaient qu'un des deux types de dénominations. Le tableau II.7 permet cette comparaison.

On constate que les différences de comportement entre les deux groupes de locuteurs sont en général très marquées et que, sauf pour le réveille-matin et la gomme, elles sont toujours statistiquement significatives (la marge d'erreur maximale autour d'une proportion est ici de 3,8 %). Par ailleurs, pour 13 objets sur les 18 qui présentent une différence significative, ce sont les répondants qui n'ont pas manifesté la possibilité d'un choix entre canadianisme et mot standard qui sont les plus nombreux à dire employer les canadianismes comme dénominations habituelles. Les moyennes sont également révélatrices: en moyenne, 51,16 % des locuteurs qui disposent des deux types de mots disent employer habituellement des canadianismes et ce pourcentage est de 57,37 pour ceux qui n'ont pas ce choix, ce qui constitue une différence significative à 0,05.

La comparaison des moyennes par individu donne des résultats convergents: ceux qui ont un choix inférieur à la moyenne disent utiliser pour 11,5 objets, en moyenne, les canadianismes et ceux qui ont plus de choix que la moyenne ne disent les utiliser, en moyenne, que pour 10,2 des objets, ce qui constitue également une différence significative.

Le test *chi carré* confirme l'existence d'un lien entre la possibilité de choix entre canadianisme et mot standard et l'emploi déclaré des canadianismes comme dénominations habituelles: comme on le voit au tableau II.8, les deux tiers des locuteurs qui n'ont le choix entre les deux types de dénominations que pour moins d'objets que la moyenne disent employer des canadianismes comme dénominations habituelles dans une proportion supérieure à la moyenne.

4. G. Tuaillon, « Réflexions sur le français régional » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, XV, 1, 1977, p. 21.

TABLEAU II.7

Emploi déclaré des canadianismes selon la possibilité de choix par objet

Objets	% d'emploi de canadianismes par les répondants ayant le choix	% d'emploi de canadianismes par les répondants n'ayant pas le choix
Aspirateur	45,55	53,13
Landau	71,52	89,98
Réveille-matin	50,22	49,23
Soutien-gorge	40,88	53,09
Moufle	85,07	98,05
Ventilateur	40,90	60,26
Hamburger	15,29	0,18
Caoutchoucs	52,24	59,96
Tricycle	31,00	0,03
Gomme	63,88	59,48
Trombone	25,54	33,52
Cintre	52,64	82,26
Chaussette	68,21	96,98
Billet d'un dollar	36,77	12,57
Bicyclette	61,51	42,44
Seau	56,37	76,26
Taille-crayon	71,25	97,09
Épi de maïs	70,61	88,12
Robinet	39,37	60,90
Feu de signalisation	44,40	31,67
Moyenne	*51,16*	*57,26*

CONCLUSION

Avant de conclure ce chapitre, il convient d'insister encore sur la façon restrictive dont nous avons défini le choix lexical: il n'est pas le reflet de la compétence totale des locuteurs interrogés, ce qui aurait été le cas si on leur avait demandé toutes les dénominations de chaque objet; il ne correspond qu'à la présence, parmi les deux dénominations ayant la plus grande disponibilité, d'un canadianisme et d'un mot standard. Cette conception limitative commande la plus grande prudence dans l'interprétation des faits décrits et commentés ici.

Le choix des dénominations, tel que nous l'avons envisagé ici, n'est effectif que pour une minorité de répondants; il l'est plus souvent pour les répondants de moins de 45 ans que pour leurs aînés, pour les femmes que pour

TABLEAU II.8

Emploi déclaré des canadianismes selon la possibilité de choix

Possibilité de choix		Emploi déclaré des canadianismes: Inférieur à la moyenne	Emploi déclaré des canadianismes: Supérieur à la moyenne	Total
Inférieure à la moyenne	*n*	119	233	352
	%	33,8	66,2	50,3
Supérieure à la moyenne	*n*	184	164	348
	%	52,8	47,2	49,7
Total	*n*	*302*	*398*	*700*
	%	*43,2*	*56,8*	*100*

Chi carré = 24,93 $s \leq 0{,}000$

les hommes et pour les plus instruits que pour les moins scolarisés. La première constatation nous surprend. Elle donne de la compétence individuelle des locuteurs une image étriquée qui ne correspond pas à celle qu'ils projettent collectivement par leurs déclarations sur leur usage habituel. Les liens observés entre la possibilité de choix et certaines des variables sociologiques retenues sont moins inattendus. Il est facile, en effet, d'expliquer la relation existant entre l'étendue du choix et le niveau d'instruction; en outre, les performances supérieures des femmes en matière de ressources langagières ont maintes fois été soulignées. L'action de l'âge, qui est plus complexe et dans une certaine mesure (en ce qui concerne les locuteurs des tranches d'âge extrêmes) analogue à ce que nous avons constaté à propos de l'usage habituel déclaré, appelle, pour cette raison, en partie la même explication.

Les sujets qui ont la possibilité de choisir entre les deux types de dénominations exercent leur choix de façon marquée, mais leurs préférences ne vont pas toujours dans la même direction: pour certains objets, ils préfèrent les dénominations standard et, pour d'autres, les canadianismes. Par ailleurs, la disponibilité immédiate de l'un et l'autre type de mots entraîne une diminution générale de l'emploi déclaré des canadianismes, ce qui pourrait être le signe d'un certain rejet des particularités régionales. Cependant, la préférence accordée à certains d'entre eux montre que cette sélectivité n'est pas une menace pour tout ce qui est «différent». Pour les raisons évoquées dans notre introduction[5], nous ne pouvons malheureusement proposer ici d'explication à ces préférences ni donc identifier les facteurs qui rendent certains régionalismes plus attrayants que d'autres.

5. Voir p. 7.

CHAPITRE III

LA CONNAISSANCE DU CARACTÈRE RÉGIONAL DES CANADIANISMES

INTRODUCTION

Le caractère conscient ou inconscient des régionalismes est, nous semble-t-il, au cœur de la problématique des français régionaux; selon certains spécialistes, le trait « inconscient » fait même partie de la définition de la notion de régionalisme; c'est ainsi que K. Baldinger, reprenant et précisant une définition de Ch. Bruneau, parle de mot « senti comme appartenant au français »[1] et que Paul Imbs estime que les locuteurs emploient les régionalismes « sans avoir l'idée de se singulariser par rapport à la langue commune »[2]. Notons en passant que la dernière édition du *Grand Robert de la langue française* fait également de la conscience du phénomène un trait définitoire et le considère même comme suffisant. Mais, assez paradoxalement, c'est dans le sens opposé qu'intervient là cette notion, comme on le voit dans la définition suivante: « fait d'usage langagier propre à une région, lorsqu'il diffère de l'usage général (de la norme commune) ou qu'il est senti comme propre à une région (alors même qu'il a pu se généraliser) ». Il appert cependant que cette opposition n'est qu'apparente. On peut, en effet, interpréter la définition du *Grand Robert* en la complétant de la façon suivante: « qui est senti par les locuteurs n'appartenant pas à cette région comme lui étant propre... », alors que les linguistes cités ici ont en vue la conscience des locuteurs de la région même. Dans la conclusion du colloque de Dijon, G. Straka faisait le point sur les opinions des spécialistes en affirmant que les régionalismes conscients ne semblent que « des cas d'espèce » et que les auteurs des communications à ce colloque qui se sont intéressés à cette question « ont tous été unanimes à reconnaître que les témoins ne faisaient pas de distinction entre le français régional et le français général et qu'ils n'avaient aucune conscience de leurs régionalismes », ce qui confirmerait le consensus établi antérieurement,

1. *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*, Actes du colloque de Strasbourg, 12-16 nov. 1957, Paris, CNRS, 1961, p. 176.

2. P. Imbs, Préface du *Trésor de la langue française*, Paris, Klincksieck, t. 1, 1971, p. XXVI.

notamment depuis le colloque de Strasbourg[3]. Par ailleurs, certains théoriciens interprètent ces phénomènes comme si les locuteurs étaient conscients de leur valeur de régionalisme. C'est ainsi que G. Kerbrat-Orecchioni écrivait en 1976 dans son ouvrage sur la connotation que « de façon générale, les sujets parlants ont une conscience particulièrement aiguë de ces faits de connotations stylistiques »[4]. Il s'agit là, selon elle, de traits « dont la fonction consiste à signaler que le message procède d'un certain code ou sous-code linguistique particulier »[5], à propos desquels elle écrit un peu plus loin qu'un « fait linguistique qui signale l'appartenance du texte à telle langue de milieu, à tel parler dialectal, signale en même temps l'appartenance du locuteur à tel milieu ou à telle communauté régionale. Ainsi, connotation stylistique et connotation socio-géographique apparaissent souvent comme les deux faces d'un phénomène unique »[6]. Quoi qu'il en soit, il est toujours implicitement question, dans ces discussions, de régionalismes lexicaux européens. En ce qui concerne le Québec, dont la situation est à certains égards différente de celle de la francophonie européenne, G. Tuaillon écrit qu'il s'agit de « populations qui n'ont pas conscience de leurs régionalismes parce qu'elles sont à l'abri de toute autre population francophone »[7]. Cependant, cette affirmation générale, qui est probablement vraie dans une certaine mesure, n'est pas étayée, à notre connaissance, par des observations empiriques de nature statistique, les travaux sociolinguistiques sur la conscience des variables linguistiques s'étant attachés surtout à l'étude des variables phonologiques et grammaticales[8]. Il nous a donc paru important de faire porter plusieurs questions de l'enquête sur cet aspect des canadianismes. Nous traiterons ici d'une de ces questions, celle qui nous paraît la plus significative.

---

3. G. Straka, « Les français régionaux, conclusions et résultats du colloque de Dijon » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, XV, 1, 1977, p. 229.

4. C. Kerbrat-Orecchioni, *La connotation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977, p. 98.

5. *Id.*, *op. cit.*, p. 94.

6. *Id.*, *op. cit.*, p. 103.

7. G. Tuaillon, art. cit., p. 26.

8. Voir, notamment, pour le français du Québec, S. Laberge et M. Chiasson-Lavoie, « Attitudes face au français parlé à Montréal et degré de conscience de variables linguistiques » dans *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 1971, pp. 89-126. Citons aussi, dans le domaine lexical, une toute récente étude sur le français régional du canton de Vaud : C. Bayard et R. Jolivet, « Des Vaudois devant la norme » dans *Le français moderne*, 52 (1984), n° 3/4, pp. 151-158 et une « Étude exploratoire sur le français dans la publicité » réalisée par Sorecom et l'Office de la langue française en 1971 mais non publiée, qui traite notamment de l'« aptitude à déceler les anglicismes et le mauvais français » (p. 61).

I. LA RECONNAISSANCE DES CANADIANISMES DANS LE DISCOURS

L'une des questions destinées à mesurer le degré de connaissance du caractère régional des canadianismes par les sujets interrogés consistait à leur demander d'identifier les canadianismes présents dans plusieurs textes très courts; 18 de ces régionalismes étaient des canadianismes de sens et 11 des canadianismes de forme, 16 étaient de formation française (archaïsmes, dialectalismes ou innovations) et 13 constituaient des mots d'emprunt. Dans le déroulement de l'entrevue, cette question suivait la définition de la notion de canadianisme formulée dans les termes les plus simples possible, ce qui permet de penser que les biais dus à la non-connaissance probable de cette notion pour une partie de l'échantillon ont pu être en grande partie évités. Les textes, qui ont été rédigés par un « locuteur natif » du Québec et sont de style familier, ont été soumis par écrit à la moitié des répondants et oralement à l'autre moitié.

Notons que le repérage des canadianismes qui est demandé aux personnes interrogées est d'ordre métalinguistique comme les questions traitées aux chapitres précédents et suppose, en outre, une distanciation par rapport au système fonctionnel dans lequel discourent les locuteurs et l'adoption d'un point de vue qui embrasse la langue en tant qu'ensemble « architectural », c'est-à-dire la prise en considération « d'oppositions entre les langues fonctionnelles à l'intérieur d'une même langue historique »[9], le français.

A. Résultats d'ensemble

Le tableau III.1 permet de voir pour chacun des canadianismes présents dans les textes quel est le nombre de répondants qui l'identifient comme canadianisme, le nombre de ceux qui ne l'identifient pas comme tel et le nombre de ceux dont on n'a pu tenir compte pour diverses raisons: incapacité de lire, refus d'écouter, etc. Les canadianismes y sont rangés selon le nombre de répondants qui les identifient comme des régionalismes.

Ces résultats peuvent se résumer de la façon suivante: dans l'ensemble, les régionalismes ont été repérés par une moyenne de 50,46 % des répondants. Cette moyenne recouvre des résultats très dispersés: le mot le plus souvent reconnu comme canadianisme l'a été par 92,6 % des sujets et celui qui l'a été le moins est passé inaperçu de 92,6 % de ces sujets.

9. E. Coseriu, « Pour une sémantique diachronique structurale » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, II, 1, 1964, pp. 139-186.

TABLEAU III.1

Reconnaissance des canadianismes dans un texte, par mot (ordre de fréquence décroissante)*

	Répondants identifiant le canadianisme		Répondants n'identifiant pas le canadianisme	
Mots	*n*	%	*n*	%
Jumper	635	92,6	51	7,4
Truck	630	91,8	56	8,2
Fun	608	88,7	78	11,3
Claque	607	88,5	79	11,5
Traite	599	87,5	86	12,5
Napkin	566	82,5	120	17,5
Enfarger	565	82,4	121	17,6
Pitonnage	520	76,5	159	23,5
Split-level	516	75,3	169	24,7
Set	501	73,1	185	26,9
Caler	472	68,9	213	31,1
Prélart	385	56,2	301	43,8
Bord	372	54,2	314	45,8
Barrer	367	53,6	318	46,4
Tourtière	287	41,9	398	58,1
Lumière	260	37,9	425	62,1
Charger	257	37,4	428	62,4
Ouaouaron	246	35,8	440	64,2
Mitaine	244	35,6	442	64,4
Cretons	242	35,3	444	64,7
Bordée	204	29,7	482	70,3
Plain-pied	176	25,6	510	74,4
Ouananiche	174	25,4	512	74,6
Poudrerie	171	25,0	514	75,0
Adonner(s')	125	18,2	561	81,8
Coutellerie	99	14,5	586	85,4
Dactylo	87	12,9	590	87,0
Maskinongé	63	9,1	623	90,9
Vivoir	51	7,4	635	92,6
Moyenne	*345,82*	*50,46*	*339,31*	*49,52*

* Environ 2,1 % des répondants n'ont pas répondu à cette question et sont donc exclus des pourcentages.

Cela indique qu'on ne peut, du fait des limites de l'enquête que nous avons énoncées plus haut, ni affirmer que les régionalismes sont conscients au Québec ni affirmer le contraire: le caractère conscient des canadianismes est éminemment variable.

Le tableau de distribution des répondants selon le nombre de canadianismes qu'ils identifient permet d'avoir une vision plus abstraite des phénomènes qui nous intéressent ici (voir tableau III.2). On y constate que 55,5 % des répondants identifient entre 0 et 15 régionalismes sur 29, et que 70,8 % d'entre eux n'en identifient que 17 ou moins. Notons que, en moyenne, le nombre de régionalismes identifiés s'établit à 14,33.

B. La reconnaissance des canadianismes et les variables linguistiques

Puisque le caractère conscient des canadianismes est variable, il convient de se demander à quoi cette variation est liée. On peut, à notre avis, à titre d'hypothèse de départ, supposer qu'elle est liée à des facteurs de nature linguistique, comme le type de canadianisme dont il s'agit et la façon, orale ou écrite, dont ils ont été présentés aux sujets. Dans les analyses qui suivent, nous considérerons successivement les distinctions entre canadianismes de sens et canadianismes de forme, entre canadianismes de formation française et canadianismes d'emprunt ainsi que le mode de présentation, oral ou écrit, des textes.

1. La distinction entre canadianismes de sens et canadianismes de forme

La distinction entre canadianismes de forme et canadianismes de sens semble a priori devoir être déterminante dans la perception du caractère régional de ces mots puisque celui-ci n'influence pour ces derniers que le signifié, la face cachée du signe. C'est ainsi que Gaston Tuaillon a pu écrire: «À cette prise de conscience [...], des mots échapperont toujours, surtout les régionalismes les plus subtils, les régionalismes sémantiques»[10]. Comme on peut le voir dans le tableau III.3, nos données confirment cette affirmation puisque la moyenne de reconnaissance des canadianismes de forme est de 60,37 % contre 42,33 % pour les canadianismes de sens alors que, d'après le test de proportion, un écart maximal de 5 % pour un échantillon de 700 personnes pourrait être attribué au hasard.

10. G. Tuaillon, art. cit., p. 22.

TABLEAU III.2

Distribution des répondants selon le nombre de canadianismes reconnus

Nombre de canadianismes reconnus	Nombre de répondants		
	n	%	% cum.
0	14	2,0	2,0
1	8	1,1	3,1
2	4	0,6	3,8
3	4	0,5	4,3
4	17	2,4	6,7
5	7	1,0	7,7
6	16	2,3	10,0
7	14	2,0	12,0
8	13	1,9	13,8
9	23	3,2	17,1
10	32	4,5	21,6
11	37	5,2	26,9
12	49	7,0	33,9
13	43	6,2	40,1
14	54	7,6	47,7
15	55	7,8	55,5
16	55	7,8	63,4
17	52	7,4	70,8
18	53	7,6	78,4
19	33	4,7	83,1
20	37	5,3	88,3
21	24	3,4	91,7
22	15	2,2	93,9
23	18	2,6	96,5
24	8	1,1	97,6
25	6	0,9	98,5
26	7	1,1	99,5
27	1	0,1	99,7
28	2	0,3	99,9
29	1	0,1	100

Moyenne = 14,33

TABLEAU III.3

Reconnaissance des canadianismes de forme et de sens dans un texte

	Répondants identifiant le mot comme étant un régionalisme		Répondants n'identifiant pas le mot comme étant un régionalisme	
	n	%	*n*	%
Canadianismes de forme				
Set	501	73,1	185	26,9
Split-level	516	75,3	169	24,7
Vivoir	51	7,4	635	92,6
Napkin	566	82,5	120	17,5
Fun	608	88,7	78	11,3
Truck	630	91,8	56	8,2
Jumper	635	92,6	51	7,4
Enfarger(s')	565	82,4	121	17,6
Ouananiche	174	25,4	512	74,6
Maskinongé	63	9,1	623	90,9
Ouaouaron	246	35,8	440	64,2
Moyenne	*414,09*	*60,37*	*271,81*	*39,62*
Canadianismes de sens				
Cretons	242	35,3	444	64,7
Charger	257	37,4	428	62,4
Traite	599	87,5	86	12,5
Plain-pied	176	25,6	510	74,4
Prélart	385	56,2	301	43,8
Tourtière	287	41,9	398	58,1
Coutellerie	99	14,5	586	85,4
Lumière	260	37,9	425	62,1
Claque	607	88,5	79	11,5
Bord	372	54,2	314	45,8
Caler	472	68,9	213	31,1
Adonner(s')	125	18,2	561	81,8
Mitaine	244	35,6	442	64,4
Poudrerie	171	25,0	514	75,0
Bordée	204	29,7	482	70,3
Pitonnage	520	76,5	159	23,5
Dactylo	87	12,9	590	87,0
Barrer	367	53,6	318	46,4
Moyenne	*304,11*	*42,33*	*380,55*	*55,56*

2. La distinction entre canadianismes de formation française et canadianismes d'emprunt

La même conclusion s'impose si l'on considère les canadianismes de formation française (archaïsmes, dialectalismes, innovations) en les opposant aux canadianismes résultant d'emprunts (anglicismes et amérindianismes), puisque dans ce cas la différence est encore plus grande : la moyenne est de 44,5 % pour les premiers et de 57,8 % pour les seconds, soit un écart de 13,3 % (voir tableau III.4). Cela est d'autant plus remarquable que la catégorie « anglicismes » comprend des anglicismes de sens (*charger*, *traite*, *coutellerie* et *lumières*). Il est très intéressant de constater aussi que, si l'on faisait abstraction des amérindianismes, cet écart serait plus important encore. En effet, dans la catégorie des mots d'emprunt, les anglicismes sont reconnus en moyenne par 68,1 % des sujets, tandis que les amérindianismes, qui sont pourtant tous des canadianismes de forme, ne sont reconnus que par 23,4 % des sujets.

3. Le mode de présentation des textes

Comme nous l'avons signalé plus haut, nous avons, pour cette question, divisé l'échantillon en deux groupes de répondants : à la moitié d'entre eux, les enquêteurs demandaient de lire les textes eux-mêmes tandis qu'ils les lisaient à voix haute à l'autre moitié. Cela devait permettre de vérifier le lien établi par plusieurs spécialistes entre français régional et français parlé. Ainsi, G. Straka écrivait en 1977 : « on a pu se demander si le concept de français régional n'était pas en fin de compte identique à celui de français parlé ou si, au moins, dans une certaine mesure, ces deux notions ne se recouvraient pas »[11]. Si tel était le cas, en effet, les canadianismes devraient être significativement moins repérés à l'oral qu'à l'écrit. Nos données confirment ce lien, comme on peut le constater dans le tableau III.5.

C. La reconnaissance des canadianismes et les variables sociologiques

Nous avons mis en relation les réponses à la question que nous traitons ici avec les données relatives aux caractéristiques sociologiques des répondants.

11. G. Straka, *Les français régionaux*, art. cit., p. 234.

TABLEAU III.4

Reconnaissance des canadianismes de formation française et des canadianismes d'emprunt dans un texte

	Répondants identifiant le mot comme étant un canadianisme		Répondants n'identifiant pas le mot comme étant un canadianisme	
	n	%	*n*	%
Canadianismes de formation française				
Claque	607	88,5	79	11,5
Enfarger(s')	565	82,4	121	17,6
Dactylo	87	12,9	590	87,0
Tourtière	287	41,9	398	58,1
Cretons	242	35,3	444	64,7
Bord	372	54,2	314	45,8
Caler	472	68,9	213	31,1
Adonner(s')	125	18,2	561	81,8
Mitaine	244	35,6	442	64,4
Barrer	367	53,6	318	46,4
Plain-pied	176	25,6	510	74,4
Vivoir	51	7,4	635	92,6
Prélart	385	56,2	301	43,8
Poudrerie	171	25,0	514	75,0
Bordée	204	29,7	482	70,3
Pitonnage	520	76,5	159	23,5
Moyenne	*304,68*	*44,5*	*381,75*	*55,5*
Canadianismes résultant d'un emprunt				
Charger	257	37,4	428	62,4
Traite	599	87,5	86	12,5
Split-level	516	75,3	169	24,7
Set	501	73,1	185	26,9
Napkins	566	82,5	120	17,5
Coutellerie	99	14,5	586	85,4
Fun	608	88,7	78	11,3
Truck	630	91,8	56	8,2
Lumière	260	37,9	425	62,1
Jumper	635	92,6	51	7,4
Ouananiche	174	25,4	512	74,6
Maskinongé	63	9,1	623	90,9
Ouaouaron	246	35,8	440	64,2
Moyenne	*388,15*	*57,8*	*289,1*	*42,16*

TABLEAU III.5

Reconnaissance des canadianismes selon le mode de présentation des textes

Mode de présentation	Nombre de répondants concernés	Nombre moyen de canadianismes reconnus
Lecture	339	15,19
Audition	344	14,06
Valeur de $t = 2,85$	$s \leq 0,004$	

Cela permet de constater que le repérage des régionalismes dans le discours est lié à la région de résidence, à l'âge et au niveau d'instruction, mais qu'il est indépendant du sexe des répondants.

Comme on peut le voir au tableau III.6, les habitants de la région de Québec identifient moins les canadianismes que ceux de la région de Montréal : à Québec et dans les environs, 63,4 % des gens en repèrent moins que la moyenne, tandis que cette proportion n'est que de 53,3 % à Montréal et dans sa région.

L'âge a également une influence déterminante sur l'emploi des canadianismes. Ainsi les 35-44 ans sont plus nombreux que les répondants des autres classes d'âge à identifier plus de canadianismes que la moyenne : 56,6 % d'entre eux sont dans cette situation contre environ 48 % pour les plus jeunes et seulement 33,8 % pour les plus âgés (voir tableau III.7).

Le niveau d'instruction est également un facteur déterminant dans l'identification des canadianismes et plus il est élevé, plus les répondants en identifient. Le tableau III.8 montre que les personnes ayant treize années d'études ou plus reconnaissent plus de canadianismes que la moyenne dans une proportion presque trois fois plus élevée (64,7 %) que ceux qui n'ont que neuf années d'études ou moins (21,8 %).

II. LA CONNAISSANCE DES RÉGIONALISMES ET LES REPRÉSENTATIONS DE LEUR EMPLOI

Les personnes qui identifient le plus les canadianismes sont-elles significativement plus ou moins nombreuses que les autres à les mentionner comme leurs dénominations habituelles ? En termes plus généraux, y a-t-il un lien entre le degré de conscience des canadianismes et leur emploi déclaré ? Pour répondre à cette question, nous avons mis en relation les données que nous analysons ici et celles que nous avons étudiées au chapitre premier. Le tableau III.9, qui présente

TABLEAU III.6

Identification des canadianismes dans les discours selon la région de résidence des répondants

Identification des canadianismes		Région de résidence		Total
		Montréal	Québec	
Inférieure à la moyenne	*n*	291	98	389
	%	53,3	63,4	
Supérieure à la moyenne	*n*	255	56	311
	%	46,7	36,6	
Total	*n*	*546*	*154*	*700*
	%	*100*	*100*	

Chi carré = 4,51 $s \leq 0{,}03$

TABLEAU III.7

Identification des canadianismes dans le discours selon l'âge des répondants

Identification des canadianismes		Âge				Total
		18 à 24	25 à 34	35 à 44	45 et plus	
Inférieure à la moyenne	*n*	63	91	60	176	389
	%	51,3	51,8	43,4	66,2	
Supérieure à la moyenne	*n*	59	85	78	90	311
	%	48,7	48,2	56,6	33,8	
Total	*n*	*122*	*176*	*137*	*265*	*700*
	%	*100*	*100*	*100*	*100*	

Chi carré = 22,2 $s \leq 0{,}00$

le résultat de ces calculs, montre que, de façon générale, moins les répondants reconnaissent les canadianismes d'un texte, plus ils disent en employer.

On constate que les répondants qui reconnaissent moins les canadianismes que la moyenne en emploient moins que la moyenne dans une proportion de 38,4 % et plus que la moyenne dans une proportion de 61,6 %. Cette

TABLEAU III.8

Identification des canadianismes dans le discours selon le niveau d'instruction des répondants

Identification des canadianismes		Nombre d'années d'études			Total
		0 à 9	10 à 12	13 ans et plus	
Inférieure à la moyenne	*n*	163	138	88	389
	%	78,2	56,9	35,3	
Supérieure à la moyenne	*n*	45	104	161	311
	%	21,8	43,1	64,7	
Total	*n*	*208*	*242*	*260*	*700*
	%	*100*	*100*	*100*	

Chi carré = 84,62 $s \leq 0{,}00$

TABLEAU III.9

Emploi déclaré des canadianismes selon le degré de leur reconnaissance par les répondants

Identification des canadianismes		Emploi déclaré des canadianismes		Total
		Inférieur à la moyenne	Supérieur à la moyenne	
Inférieure à la moyenne	*n*	149	240	389
	%	38,4	61,6	55,5
Supérieure à la moyenne	*n*	153	158	311
	%	49,3	50,7	44,5
Total	*n*	*302*	*398*	*700*
	%	*43,2*	*56,8*	*100*

Chi carré = 7,92 $s \leq 0{,}004$

différence est quasi nulle pour ceux qui ont une conscience des canadianismes supérieure à la moyenne. L'absence de compétence métalinguistique sur le caractère régional des canadianismes tend donc à augmenter l'importance de ces mots dans l'image que donnent les sujets de leur usage.

CONCLUSION

On peut résumer les analyses qui précèdent en rappelant que les régionalismes ont été identifiés en moyenne par environ la moitié des répondants, qu'ils l'ont été moins fréquemment dans des discours oraux que dans des textes lus et que la catégorie à laquelle ils appartiennent influence leur niveau de reconnaissance. Pour ce dernier point cependant, il faut se garder de généraliser: le fait que les canadianismes de forme aient été plus souvent repérés que les canadianismes de sens n'autorise pas, pour les raisons que nous avons déjà mentionnées[12], à affirmer que les canadianismes de sens sont en général moins reconnaissables que les canadianismes de forme. On peut rappeler aussi les différences de moyennes entre canadianismes de formation française et d'emprunt. Les variables sociologiques influencent également la reconnaissance des régionalismes: celle-ci est liée à la région de résidence, à l'âge et au niveau d'instruction. Nous avons établi également que moins les répondants reconnaissent les canadianismes d'un texte, plus ils en emploient pour désigner les objets qu'on leur a présentés.

L'interprétation des faits que nous venons de résumer doit tenir compte d'une distinction importante. En effet, ce que nous mesurons ici n'est pas un aspect de la compétence des sujets envisagée de façon abstraite, leur connaissance pure et simple du caractère régional des canadianismes, mais leur aptitude à les reconnaître dans la situation particulière de l'enquête. Comme nous le faisait remarquer notre collègue G. Lüdi[13], il convient de distinguer la «conscience abstraite du fait qu'un terme appartient à l'un ou à l'autre des codes, voire registres concernés, et la saillance de ce même terme dans un contexte discursif». *Stricto sensu*, ce qui est mesuré ici est la «saillance» dans le contexte de l'enquête des canadianismes étudiés. Cependant, il est clair que saillance et connaissance abstraite sont liées: celle-là ne peut se manifester qu'à condition que celle-ci existe; certains contextes peuvent cependant empêcher ou rendre moins probable la prise de conscience de phénomènes pourtant connus. Nos données confirment d'ailleurs le bien-fondé de cette distinction, puisqu'elles montrent que les canadianismes sont plus fréquemment reconnus lorsque le texte est présenté par écrit. La situation d'enquête, parce qu'elle tend à commander l'utilisation d'un style assez soutenu, nous semble de nature à provoquer, par contraste, une plus grande saillance des canadianismes. Cependant, le ton familier des textes a pu, dans notre cas, atténuer quelque peu ce phénomène. Il importe donc de considérer nos chiffres avec prudence et ne pas confondre les deux phénomènes: si les conditions de notre recherche nous permettent de supposer que la saillance dont ils sont le reflet est relativement proche de la compétence abstraite, ils ne peuvent, en ce qui concerne ce dernier phénomène, être compris que comme des minima.

---

12. Voir p. 7.

13. M. Lüdi nous faisait cette remarque dans une lettre personnelle datée du 10 novembre 1983.

Plusieurs des résultats que nous avons obtenus sont sans surprise: certains confirment les hypothèses formulées par les spécialistes que nous avons cités et d'autres, principalement ceux qui concernent l'incidence des variables sociologiques, sont assez facilement explicables. Ils ne nous paraissent aucunement surprenants en ce qui concerne le niveau d'instruction puisque celle-ci a pour effet, notamment par les cours de littérature et de français, de mettre en contact celui qui en bénéficie avec d'autres variétés de français que celle qui est parlée au Québec. Quant à la différence observée selon la région de résidence, il nous semble qu'on peut l'attribuer au caractère plus cosmopolite et «ouvert» de Montréal par opposition à Québec, qui est plus provinciale. Cela n'est, bien sûr, qu'une hypothèse qui devrait être vérifiée. L'influence du facteur «âge» nous semble pouvoir s'expliquer en partie par l'incidence de l'instruction, les plus âgés étant en général moins instruits que les plus jeunes.

D'autres, par ailleurs, permettent de trancher des questions controversées. C'est le cas de ceux qui confirment que, comme le pensent les auteurs du *Dictionnaire du français québécois*, le concept de français régional ne se confond pas avec celui de français parlé[14]; le fait qu'il y ait une certaine reconnaissance des canadianismes à l'audition en serait un indice empirique.

Soulignons aussi que le fait que nous ayons pu montrer, à partir de données objectives, que la nature inconsciente du trait régional n'est pas générale oblige à conclure que ce trait ne devrait pas continuer à être considéré comme constitutif de la notion de régionalisme.

Enfin, la connaissance du caractère régional des canadianismes entraîne une diminution de leur importance dans l'usage déclaré des locuteurs. Cela semble indiquer un certain rejet du fait régional et converge avec certaines des conclusions du chapitre précédent. Nous reviendrons sur cette question au chapitre V et dans notre conclusion générale, où nous tenterons d'intégrer à notre interprétation les résultats des questions liées plus directement à la norme.

14. Voir Cl. Poirier *et al.*, *op. cit.*, p. XII.

CHAPITRE IV

LE STYLE DES CANADIANISMES

INTRODUCTION

Pour le critique, le stylisticien ou le théoricien de la littérature, rien n'est plus difficile à définir que le style. Pour le linguiste, et particulièrement le linguiste qui s'intéresse à la langue non littéraire dans une perspective sociolinguistique, le problème est certes moins ardu, mais la définition n'en présente pas moins de nombreuses difficultés. En effet, ici comme ailleurs dans les sciences de l'homme, diverses conceptions coexistent ou s'opposent, leurs contours ne sont pas dessinés avec précision et les pièges terminologiques en font un maquis bien difficile à débroussailler.

Il semble cependant qu'un certain consensus se dessine et que de nombreux chercheurs s'accordent pour considérer comme étant de nature stylistique la « variation linguistique "corrélable" avec les situations dans lesquelles la langue est utilisée »[1]. Les termes utilisés comme synonymes de style au sens où nous l'entendons ici sont nombreux et non toujours dépourvus d'ambiguïté. Nous avons relevé *code*, *langue*, *langage*, *niveau*, *registre*, *ton* et *variété* et cette liste est certainement incomplète ; elle témoigne de la multiplicité et de la diversité des opinions qui ont cours sur ce sujet.

Nous ne pouvons faire un état de la question systématique et complet des travaux s'intéressant à ce champ d'étude et nous renvoyons à l'article déjà cité de Cl. Lefebvre. Il nous paraît cependant opportun de rappeler que les variables constitutives de la situation sont diversement envisagées selon les écoles. Cl. Lefebvre propose de classer ces dernières en deux groupes et oppose les conceptions dans lesquelles les codes ou styles sont considérés comme des choix et celles où ils sont perçus comme des écarts par rapport à un code de base[2]. En ce qui concerne les facteurs favorisant ou conditionnant l'apparition de tel style, on peut — toujours selon le même auteur — opposer les modèles qui les conçoivent comme autant de variables indépendantes (il s'agit alors le plus souvent de variables comme le statut du locuteur, le contexte, le sujet de la conversation, etc.) et ceux qui les ordonnent selon une seule dimension : le degré d'attention du locuteur à son discours. Mentionnons aussi le modèle original de J.-Cl. Corbeil selon lequel « la variation de registre provient de deux sources principales : l'écart

1. Cl. Lefebvre, « Les notions de style » dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, p. 306.
2. *Ibid.*, p. 324.

entre langue parlée et langue écrite et la distinction entre communication institutionnalisée et communication individualisée »[3].

La conception du style qui sous-tend la problématique traitée ici n'a aucune prétention à l'originalité et s'inspire largement des travaux antérieurs que nous venons d'évoquer. À partir de la définition citée plus haut, nous appelons *style* toute variété d'une langue donnée reliée à un type particulier de situation. Il convient d'ajouter que nous considérons, par hypothèse, la variation stylistique comme intra-individuelle, c'est-à-dire que chaque individu peut adopter différents styles. Cette conception suppose la possibilité de choix entre ces différents styles (nous reviendrons plus loin sur cette question). Nous considérons en outre que, de façon générale, la sélection du style approprié se fait en fonction de différents facteurs qui constituent les diverses facettes de la situation, multidimensionnelle, d'énonciation (thème, médium, etc.). Il n'est pas utile de définir ici chacun de ces facteurs. Nous ne prenons, en effet, en considération dans le présent travail qu'une seule des dimensions de la variation stylistique et nous y situons une opposition entre « style familier » et « style non familier ». Bien entendu, nous aurions pu moduler différemment les choses et estimer que, sur cet axe, s'ordonnent, par exemple, quatre styles, le « style très familier », le « style familier », le « style neutre » et le « style soutenu », mais nous avons pensé que trop de subtilité dans la distinction des nuances serait de nature à introduire la confusion dans l'esprit des sujets interrogés. Conformément à une tradition qui nous paraît assez générale, nous considérons que relèvent du style familier « les emplois (forme et sens) normaux dans une communication sociale aisée, plutôt parlée qu'écrite, et dénuée de la contrainte propre aux échanges officiels, hiérarchiques, etc. »[4]. Nous pensons que ce caractère familier est lié principalement au degré d'intimité qui existe entre les interlocuteurs et qu'une enquête comme la nôtre pouvait la mettre en évidence par une formulation du type « en famille ou avec des amis » opposée à la mention d'autres situations comme la vie professionnelle, publique, etc.

Les régionalismes lexicaux sont associés par de nombreux spécialistes au style familier. Notons d'abord que plusieurs d'entre eux constatent ou redoutent une confusion — qu'ils condamnent — entre fait régional et fait stylistique. C'est ainsi que G. Straka souligne qu'il importe de « ne pas confondre, comme on l'a fait parfois, mais de distinguer, dans nos recherches, ces trois catégories de faits : 1° les mots régionaux, 2° les mots populaires ou familiers parisiens ou suprarégionaux, et 3° les mots appartenant à des vocabulaires suprarégionaux, techniques »[5],

---

3. J.-Cl. Corbeil, *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin, 1980, p. 86.
4. A. Rey, « Préface de la deuxième édition » dans *Le grand Robert de la langue française*, 2e éd., Paris, 1985, t. I, p. XL.
5. G. Straka, art. cit., p. 41.

tandis que P. Rézeau note qu'il arrive qu'on « répute régional un trait qui relève en fait [...] d'un registre familier »[6]. Mais, au-delà de cette mise en garde importante, la question qui nous intéresse ici est la suivante: les régionalismes lexicaux et particulièrement les régionalismes lexicaux du Québec relèvent-ils en tant que tels du style familier? En ce qui concerne les régionalismes de France, il semblerait que les chercheurs les considèrent, en effet, caractéristiques de ce style particulier. Citons encore P. Rézeau: « Et demandez à un Charentais si l'averse qui vient de tomber est bonne pour aller ramasser des escargots, il vous comprendra sans dictionnaire, mais si c'est lui qui parle le premier — et surtout s'il s'adresse à quelqu'un qu'il connaît — il dira neuf fois sur dix qu'il va ramasser des *cagouilles* que ce petit *bouillard* a dû faire sortir... »[7]. G. Tuaillon également semble penser que l'emploi des régionalismes est limité à certaines situations; il écrit en effet qu'en France, « le locuteur régional refuse le plus souvent de courir le risque d'être ridicule en parlant de façon quotidienne devant un étranger au groupe rural »[8]. Dans ces deux citations, le régionalisme est lié à la familiarité qu'entraîne la reconnaissance de l'appartenance des interlocuteurs au même groupe rural restreint ou au cercle des relations. Pour les français régionaux extérieurs à l'Hexagone, la situation paraît moins claire. Le grammairien belge A. Goosse écrit « si j'emploie *soixante-dix* quand je m'adresse à mes étudiants, je dis *septante* quand je parle à mon jardinier »[9]. À propos de la Suisse romande, P. Knecht et C. Rubatel écrivent qu'il ne faut pas « confondre la variété régionale avec le code informel et la variété standard avec le code formel », qu'« il existe un français régional formel, par exemple celui des hommes politiques, et que certains intellectuels utilisent dans la conversation familière un français à la fois peu régional et très relâché »[10]. Le cas du français régional du Québec est peut-être plus délicat à résumer puisqu'il a fait l'objet d'appréciations à première vue contradictoires. G. Tuaillon écrit en effet qu'« un Québécois, quand il est chez lui au Québec, ne sent pas le besoin de corriger sa langue, ça le "tannerait" plutôt et, même à des niveaux socio-culturels élevés, on aurait l'impression, en parlant comme « eux-autres », de commettre un crime contre la dignité nationale »[11]. Et, plus loin, le

6. P. Rézeau, « Les régionalismes et les dictionnaires du français » dans *La lexicographie québécoise*, *op. cit.*, p. 45.

7. P. Rézeau, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Éditions Le cercle d'or, 1984, p. 11.

8. G. Tuaillon, art. cit., p. 26.

9. A. Goosse, « La norme et les écarts régionaux » dans *Annales de la Faculté des Lettres de Nice*, 12, 1971, p. 100.

10. P. Knecht et C. Rubatel, « À propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande » dans *Le français moderne*, 52 (1984), n° 3/4, p. 144.

11. G. Tuaillon, art. cit., p. 26.

même auteur parle du Québec comme d'un « terroir où les gens ne se laissent pas influencer par l'interlocuteur »[12]. En outre, Cl. Poirier note dans l'Introduction du *Dictionnaire du français québécois* que les marques relatives au registre n'y sont pas fréquentes « parce que les régionalismes appartiennent, pour la plupart, à l'usage courant qui correspond pour l'essentiel à la définition que donne le *Petit Robert* du registre familier: "courant dans la langue parlée ordinaire et dans la langue écrite un peu libre" »[13]. Cet avis est partagé par J.-D. Gendron, qui souligne qu'après une chasse effrénée aux anglicismes, « il serait jugé malvenu de continuer à employer ces mots dans le discours public ou officiel » et qui poursuit en ajoutant qu'« il en va de même pour beaucoup de termes d'origine dite ancienne, ou encore dialectale », mots dont « on réserve généralement l'utilisation pour le discours ou l'écrit familiers »[14]. L'auteur pense qu'« aussi imparfait, incomplet et imprécis soit-il encore à ce jour, un modèle prédominant d'utilisation du lexique est à prendre forme au Québec, qui conduit déjà à distinguer des registres de discours et à y caser les mots selon la valeur sociale ou stylistique qu'on leur accorde »[15].

On le voit, les opinions sont très partagées. Pour notre part, nous ferons les hypothèses suivantes: au Québec comme ailleurs, les régionalismes tendent à être réservés aux situations familières et relèvent donc en tant que tels du style familier; la distinction entre les différents styles, qui est un aspect de la compétence lexicale générale, croît avec l'instruction; elle est fonction de la connaissance par les locuteurs du caractère régional de ces mots ainsi que de la possibilité de choix entre ces derniers et les mots standard qui leur sont synonymes.

Dans les pages qui suivent, nous tenterons de tracer les contours des représentations métadiscursives des locuteurs interrogés en ce qui concerne le style, familier ou non, dont relèvent, à leurs yeux, les régionalismes lexicaux qu'ils emploient ou seraient susceptibles d'employer. Nous considérons d'abord leurs réponses à une question portant sur des canadianismes particuliers et ensuite ce qu'ils ont dit de leur emploi des canadianismes en général.

---

12. *Ibid.*, p. 27.
13. Cl. Poirier *et al.*, *op. cit.*, p. XX.
14. J.-D. Gendron, « Existe-t-il un usage lexical prédominant à l'heure actuelle au Québec ? » dans *La lexicographie québécoise*, *op. cit.*, p. 94.
15. *Ibid.*, p. 95.

I. LE STYLE DES CANADIANISMES

A. Résultats d'ensemble

La première question que nous avons posée pour déterminer dans quelle mesure les locuteurs associent canadianismes et style familier se formulait comme suit: «Vous arrive-t-il, même rarement, d'utiliser les mots suivants en famille, avec vos amis, dans d'autres circonstances, comme au travail, en public, dans des rencontres sociales?». Pour les fins de la présente analyse, nous avons regroupé les réponses aux deux premières sous-questions, «en famille» et «avec vos amis», en une seule dont nous considérons qu'elle décrit la situation familière, par opposition aux autres situations, qui requièrent, en principe, l'usage d'un style neutre ou soutenu.

Les canadianismes choisis pour cette question appartiennent, comme ceux qui ont été retenus pour les autres questions, aux diverses catégories étymologiques et synchroniques déjà mentionnées. La forme de la question, qui énumère une liste de mots sans contexte, nous a cependant amenée à ne retenir que des régionalismes de forme. Ajoutons que nous avons veillé à réunir des mots diversement jugés quant à leur style (ou à leur conformité à la norme des auteurs, ces deux aspects étant parfois difficiles à distinguer) et en particulier à inclure parmi eux des mots ne faisant l'objet d'aucune réserve de la part des autorités normatives. C'est ainsi que pour le Bélisle, *tuque* et *carcajou* sont des canadianismes de «bon aloi», *cancel(l)er*, *steady* et *switcher* relèvent de la catégorie, à proscrire, des «barbarismes et mots anglo-américains non francisés» et *babiche*, *boucane*, *champlure*, *niaiseux*, *garrocher* et *répliqueux* sont des canadianismes «populaires et folkloriques» qui appartiennent à la «langue familière»[16]. Le Dagenais condamne *champlure* et *garrocher*, considère *cancel(l)er* comme un anglicisme, approuve *tuque* et ne se prononce pas sur les autres mots[17]. Nous avons veillé cependant à écarter les mots désignant des réalités administratives ou institutionnelles comme *protonotaire* «officier de justice» à propos desquels, en raison de cette particularité même, la question discutée ici ne se pose pas. Nous avons ajouté à cette liste de canadianismes des mots standard de style neutre, comme *fleuve*, *tricycle* et *vaniteux* et des mots standard considérés habituellement comme familiers, *éméché* et *bedonner*.

Rappelons pour terminer que cette question est de nature métalinguistique et ne permet aucune conclusion sur l'usage réel des sujets dans les situations évoquées; elle nous permet cependant, pensons-nous, de cerner la valeur stylisti-

16. L.-A. Bélisle, *op. cit.*, p. 13.

17. G. Dagenais, *op. cit.*

que que les sujets accordent aux régionalismes. Il ne faut toutefois pas exclure la possibilité d'une interférence du contenu dénotatif des mots : on ne parle pas de n'importe quoi n'importe quand, n'importe où et avec n'importe qui. La seule façon d'éviter cette difficulté aurait été de choisir des mots de contenu suffisamment général pour constituer des sortes de passe-partout. Cela n'a pas été possible ; on peut cependant estimer que la diversité sémantique des mots réunis ici annule ou atténue cet inconvénient.

Le tableau IV.1 présente, pour chaque mot et en moyenne, le nombre de réponses positives obtenues après le regroupement des trois sous-questions en deux et le tableau IV.2 les différences observées selon le type de situation.

Ces tableaux appellent plusieurs commentaires. Pour ce qui est de l'emploi des mots dans chacun des deux types de situations, soulignons d'abord l'importance des différences que l'on observe selon le mot sur lequel porte la question : d'après les déclarations des répondants, *tuque* est employé, dans toutes les situations, par plus de 90 % d'entre eux, tandis que *carcajou* ne l'est que par moins de 15 %. Notons aussi que ces résultats et ceux que l'on a observés au moment des épreuves concernant les dénominations de divers objets convergent, aussi bien en ce qui concerne les moyennes générales que l'importance des écarts selon le mot.

TABLEAU IV.1

Emploi déclaré des canadianismes selon la situation (ordre de fréquence croissante d'emploi en situation non familière)

Mots	Emplois déclarés en situation familière		Emplois déclarés en situation non familière	
	n	%	*n*	%
Carcajou	82	11,7	98	14,1
Babiche	130	18,5	133	19,0
Switcher	255	36,4	213	30,4
Répliqueux	277	39,5	263	37,6
Steady	295	42,2	269	38,4
Garrocher	432	61,7	358	51,2
Boucane	496	70,8	400	57,1
Champlure	498	71,2	425	60,7
Cheap	486	69,4	425	60,7
Niaiseux	616	88,0	528	75,4
Cancel(l)er	589	84,1	576	82,3
Tuque	674	96,2	656	93,7
Moyenne	*402,5*	*57,47*	*362*	*51,71*

TABLEAU IV.2*

Différence dans l'emploi déclaré des canadianismes selon la situation (ordre de différence décroissante entre la situation familière et la situation non familière)

Mots	Emplois déclarés en situation familière (%)	Emplois déclarés en situation non familière (%)	Différences (%)
Boucane	70,9	57,2	13,7
Niaiseux	88,0	75,4	12,6
Garrocher	61,9	51,4	10,5
Champlure	71,5	61,0	10,5
Cheap	70,1	61,3	8,8
Switcher	39,1	32,6	6,5
Steady	43,5	39,6	3,9
Tuque	96,2	93,8	2,4
Répliqueux	40,6	38,6	2,0
Cancel(l)er	84,2	82,4	1,8
Babiche	36,2	37,1	−0,9
Carcajou	29,6	35,6	−6,0
Moyenne	*60,98*	*55,50*	*5,48*

* Les chiffres présentés ici diffèrent légèrement de ceux du tableau précédent parce qu'on n'a pas tenu compte des répondants qui ont dit ne pas connaître le mot considéré.

En ce qui concerne l'influence de la situation de discours sur les réponses, notons que la différence observée va de 13,7 % pour le mot *boucane* à 1,8 % pour le mot *cancel(l)er* et que *babiche* et *carcajou* sont, selon les répondants, employés plus fréquemment en situation formelle qu'en situation familière. En moyenne, cette différence s'établit à 5,5 % si l'on tient compte de ces deux mots et à 7,3 % si l'on n'en tient pas compte. Ajoutons enfin que *boucane*, *niaiseux* et *garrocher*, dont l'emploi fait l'objet de la plus grande discrimination de la part des répondants, sont cependant, selon leurs déclarations, employés dans des situations non familières respectivement par 57,2 %, 75,4 %, 51,4 % de ceux qui connaissent ce mot, ce qui nous paraît considérable.

Les données qui précèdent peuvent être présentées de façon plus synthétique sous la forme de tableaux de distribution des répondants selon le nombre de canadianismes utilisés. On constate à l'examen des tableaux IV.3 et IV.4 que les deux distributions sont fort semblables et ne sont que très légèrement décalées. Ainsi, alors qu'environ 40 % des répondants emploient, disent-ils, en

TABLEAU IV.3

Distribution des répondants selon le nombre d'emplois déclarés de canadianismes en situation familière

Nombre d'emplois déclarés	Nombre de répondants		
	n	%	% cum.
1	9	1,3	1,3
2	17	2,5	3,8
3	33	4,7	8,6
4	60	8,6	17,2
5	80	11,4	28,6
6	91	13,0	41,6
7	97	13,9	55,5
8	113	16,2	71,7
9	109	15,6	87,2
10	61	8,7	95,9
11	20	2,9	98,8
12	8	1,2	100,0

Moyenne = 6,89

moyenne six canadianismes ou moins en famille ou avec des amis, à peu près le même nombre n'en emploie que cinq ou moins dans d'autres situations. Les moyennes sont de 6,89 canadianismes employés dans les situations familières et de 6,21 dans les situations non familières.

Le tableau IV.5 met en évidence les différences de comportement que les répondants déclarent faire selon la situation : il présente le nombre de locuteurs qui disent employer autant, moins ou plus de canadianismes dans l'une ou l'autre des situations envisagées. On constate ainsi que 299 (soit 42,7 %) d'entre eux disent ne faire aucune différence entre situation familière et situation plus formelle, tandis que 307 (soit 43,5 %) ont tendance — à des degrés divers — à employer plus de canadianismes dans les situations familières que dans les autres situations, et que 94 (soit 13,8 %) agissent à l'inverse.

On peut également établir le nombre de répondants qui disent réserver exclusivement aucun, un, deux, etc., canadianismes aux situations familières, c'est-à-dire qui déclarent les employer en famille et avec leurs amis, mais pas dans d'autres circonstances. Le tableau IV.6 présente le résultat de ces calculs et montre que plus de la moitié des répondants (52,2 %) disent ne se comporter de la sorte pour aucun canadianisme et que plus de neuf sur dix d'entre eux (91,7 %) ne le font que pour trois ou moins des douze mots à propos desquels on les interrogeait.

TABLEAU IV.4

Distribution des répondants selon le nombre d'emplois déclarés de canadianismes en situation non familière

Nombre d'emplois déclarés	Nombre de répondants		
	n	%	% cum.
0	7	1,0	1,0
1	12	1,7	2,7
2	44	6,2	8,9
3	55	7,9	16,8
4	74	10,6	27,4
5	90	12,8	40,2
6	82	11,7	51,9
7	101	14,4	66,4
8	79	11,3	77,7
9	85	12,1	89,8
10	52	7,5	97,3
11	15	2,2	99,4
12	4	0,6	100,0

Moyenne = 6,21

D'après les données présentées plus haut, il ne semble pas que les sujets estiment faire, en ce qui concerne leur emploi des canadianismes, une très grande différence entre leurs discours familiers et leurs discours plus formels. Les différences que l'on constate néanmoins sont-elles statistiquement significatives?

Le test de proportion permet de considérer comme significatives les différences du tableau IV.2 supérieures à 3,8 %: sept des douze canadianismes considérés sont donc plus employés dans les situations familières que dans les autres circonstances dans une mesure qui ne peut être attribuée au hasard et un de ces canadianismes (*carcajou*) présente le comportement inverse. Ces indications sont d'autant plus révélatrices que la même question posée à des fins de contrôle au sujet de mots «neutres» (*vaniteux, fleuve, tricycle, taille-crayon, pare-choc, robinet*) conduit à des différences toujours inférieures à 1,9, sauf dans le cas de *pare-choc* (synonyme du canadianisme *bumper*), qui est plus employé dans les situations formelles que dans les situations familières dans une proportion de 73,7 % à 68,9 %.

De façon générale, la tendance semble donc nettement marquée puisque la différence moyenne que l'on observe entre les deux situations est de 5,48. Cette conclusion est confirmée par l'analyse des tableaux IV.3 et IV.4: le test *t*

TABLEAU IV.5

Distribution des répondants selon les différences d'emploi des canadianismes dans les deux situations distinguées

Nombre de canadianismes employés en moins dans les situations non familières	Nombre de répondants		
	n	%	% cum.
−9	1	0.1	0.1
−5	3	0.5	0.6
−4	7	1.0	1.6
−3	20	2.9	4.5
−2	19	2.7	7.2
−1	47	6.7	13.8
0	299	42.7	56.5
1	134	19.2	75.7
2	69	9.9	85.6
3	46	6.6	92.2
4	27	3.9	96.1
5	12	1.7	97.8
6	10	1.5	99.2
7	3	0.4	99.6
8	3	0.4	100.0

Moyenne = 0,69

indique en effet que la différence entre les deux moyennes (6,89 et 6,21) est significative.

Si l'on ne peut affirmer en conclusion que les locuteurs disent réserver les canadianismes au style familier (voir tableau IV.6), les différences — significatives sur le plan statistique — qu'ils disent faire, quant à l'emploi de ces mots, entre les conversations familières et les autres indiquent qu'il existe dans leurs représentations métadiscursives un certain lien entre le style familier et les canadianismes. On ne peut en inférer cependant sans précaution l'appartenance générale des canadianismes au registre familier : *carcajou* est employé un peu moins fréquemment dans les situations familières que dans les autres ; *niaiseux*, qui présente une des différences les plus importantes entre les deux situations, est cependant employé « au travail, en public et dans les rencontres sociales » par plus de 75 % des personnes interrogées et l'ensemble de celles-ci n'attache, semble-t-il, aucune marque stylistique particulière à des mots comme *tuque*, *cancel(l)er*, *répliqueux* et *babiche*.

TABLEAU IV.6

Distribution des répondants selon le nombre de canadianismes réservés aux situations familières

Nombre de canadianismes réservés aux situations familières	Nombre de répondants		
	n	%	% cum.
0	366	52,2	52,2
1	145	20,7	73,0
2	80	11,4	84,3
3	51	7,3	91,7
4	30	4,2	95,9
5	13	1,9	97,8
6	9	1,2	99,0
7	4	0,5	99,5
8	3	0,5	100,0

Moyenne = 1,07

B. Le style des canadianismes et les catégories de répondants

Nous avons établi plus haut que les canadianismes, sans être réservés massivement au discours familier, sont cependant significativement plus employés dans les situations qui mettent en présence des intimes que dans d'autres circonstances. Cette restriction d'emploi est-elle le fait de tous les répondants au même degré ou est-elle plus particulière à certaines catégories d'entre eux? Afin de répondre à cette question, nous avons croisé les données déjà analysées avec les variables sociologiques suivantes: le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et la région de résidence, Montréal ou Québec.

Les calculs de *chi carré* montrent que ces variables n'ont aucune influence sur la propension à réserver les canadianismes au style familier.

C. L'emploi des canadianismes selon la situation et la connaissance de leur caractère régional

On peut se demander si le fait de connaître le caractère régional des canadianismes, c'est-à-dire de savoir que les canadianismes sont des canadia-

nismes, a une influence sur la discrimination exercée dans leur emploi selon que le locuteur parle avec des amis ou des membres de sa famille ou, au contraire, prend la parole au travail, en public ou dans des rencontres sociales. Nous avons donc mis en relation les données traitées au chapitre III avec celles que nous venons d'analyser et de commenter.

Le test *chi carré* montre qu'il n'y a pas de relation entre le nombre de canadianismes identifiés à la question portant sur la reconnaissance des canadianismes dans un texte et le fait qu'ils soient, selon les dires des répondants, employés surtout dans des situations familières.

D. L'emploi des canadianismes selon la situation et la possibilité de choix lexical

Il nous a paru intéressant de nous demander également si le fait que le locuteur ait la possibilité de choisir parmi deux synonymes (un canadianisme et un mot standard) la dénomination la plus appropriée est déterminant dans l'emploi des canadianismes dans les deux types de situations envisagés. Nous avons montré dans notre deuxième chapitre que, pour un peu moins de la moitié de l'échantillon étudié, il existe une possibilité de choix entre un canadianisme et un mot standard pour nommer divers objets courants de la vie quotidienne[18]. Comme nous l'avons dit plus haut, on peut faire l'hypothèse que les sujets qui disposent des deux types de dénominations sont plus que les autres portés à réserver les canadianismes à la conversation familière et à employer les mots standard dans les autres circonstances. Nous avons donc rapproché les deux séries de données et cela nous a permis de constater que, contrairement à ce que nous attendions, il n'y a pas de relation significative entre elles.

II. LE STYLE ET LA NOTION DE CANADIANISME

Les données qui précèdent concernent, rappelons-le, des canadianismes particuliers et elles ont été recueillies en réponse à une question posée avant que les enquêteurs n'introduisent la notion générale de canadianisme. Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous avons également posé aux personnes interrogées une question concernant les canadianismes en général après que les enquêteurs leur eurent lu une brève définition de cette notion. La question était la suivante: «Employez-vous des canadianismes?». Si la réponse était positive, elle était suivie d'autres questions: «en public ou avec des gens que vous ne connaissez pas?», «au travail ou avec des collègues?», «en famille ou avec des amis?». Pour

18. Voir p. 25.

l'analyse statistique, nous avons regroupé les deux premières sous-questions. Un très grand nombre de répondants disent employer les canadianismes dans les deux types de circonstances que nous avons distinguées, mais ils sont plus nombreux à dire les employer dans les situations familières (663, soit 94,7 % de l'échantillon) que dans les situations non familières (603, soit 86,1 %).

L'application du test *chi carré* permet d'affirmer que cette différence est significative, mais ces résultats doivent être considérés avec beaucoup de prudence étant donné le petit nombre de personnes ayant répondu « non » à la question « Employez-vous des canadianismes en famille ou avec des amis ? ».

CONCLUSION

Rappelons l'aspect particulier sous lequel nous envisageons ici le phénomène stylistique. Les données que nous avons analysées ne nous apprennent, revenons-y encore, rien du style des mots étudiés dans les discours spontanés, produits dans des situations d'énonciation réelles ; elles nous renseignent seulement sur l'usage que disent en faire les locuteurs en ces diverses circonstances. Pour le mot *fleuve*, ils disent en faire un usage à peu près égal en toutes circonstances (669 emplois déclarés en situation familière et 665 en situation non familière). S'ils disent faire un usage plus limité d'autres mots en certaines circonstances qu'en d'autres, c'est ou bien qu'ils croient agir réellement de la sorte ou bien qu'ils croient qu'il est convenable de le faire, cette conviction pouvant d'ailleurs être suggérée par la question elle-même. Mais, dans les deux cas, on peut interpréter une telle réponse comme étant liée au caractère particulier des mots qui l'entraînent — puisqu'elle n'est pas générale — et y voir l'indice que les mots en question sont marqués dans l'esprit des locuteurs, ce qui suffit, selon nous, pour conclure à leur appartenance à un certain style. Le style que nous cernons est donc le style reconnu et non le style pratiqué.

Par ailleurs, les données que nous avons recueillies doivent être interprétées avec précaution, car divers facteurs peuvent avoir faussé — légèrement, croyons-nous — les résultats obtenus. Nous avons déjà mentionné l'interférence qu'a pu causer le contenu sémantique des mots. De surcroît, la mention du travail comme type de situation peut avoir amené une certaine ambiguïté, les rapports professionnels étant dans certains cas assez familiers et dans d'autres assez cérémonieux.

Si l'on considère individuellement les mots étudiés, notre enquête permet de conclure que les canadianismes relèvent de styles divers, que certains sont familiers et d'autres non, ce qui confirme l'opinion de G. Straka, qui pense que les régionalismes « peuvent appartenir à différents niveaux de langue, et [qu'il] peut y avoir des termes régionaux populaires, familiers... »[19]. Il ne suffit pas qu'un mot

19. G. Straka, « Les français régionaux », art. cit., p. 235.

soit régional pour que, pour les locuteurs québécois interrogés, son emploi soit *ipso facto* limité à certaines situations.

Cependant, si l'on envisage globalement les régionalismes qui ont fait l'objet de la question étudiée ici, l'analyse statistique permet d'affirmer que les locuteurs, dans leur ensemble, tendent à les employer moins souvent dans des situations non familières qu'en famille ou avec leurs amis: un nombre significatif d'entre eux agit de la sorte, ce qui permet d'établir un lien entre «canadianisme» et «style familier» et appuie les remarques de Cl. Poirier et J.-D. Gendron citées plus haut[20]. Pourtant, les canadianismes sont loin d'être exclusifs au discours familier et leur emploi dans des situations qui requièrent en principe un style neutre est plus que marginal ou négligeable: que l'on se souvienne des chiffres concernant *boucane*, *niaiseux* et *garrocher*, qui sont considérés pourtant comme les plus familiers par notre échantillon. Il y a bien un lien entre ces deux réalités, mais il est fort ténu.

Ces résultats assez paradoxaux expliquent peut-être les différences que nous avons évoquées plus haut entre les perceptions intuitives de ces phénomènes par les linguistes, selon qu'ils sont eux-mêmes canadiens ou européens: les Canadiens qui voient les choses de près, qui ont l'occasion d'observer personnellement et journellement, depuis parfois de nombreuses années, les usages linguistiques de leurs compatriotes, sont plus sensibles aux nuances (mises en évidence par les calculs statistiques) qui distinguent les divers styles de la langue, tandis que les Européens sont frappés par l'importance de la présence des régionalismes dans l'usage non familier, présence qu'on peut supposer plus grande au Canada français que dans les autres pays de la francophonie.

L'action des variables sociologiques, avons-nous vu, n'est pas significative et ce fait, qui nous paraît surprenant, mérite d'être souligné: il signifie que l'ensemble de la population a une perception homogène de la valeur stylistique des canadianismes.

Le fait qu'il n'y ait pas de lien statistique entre la reconnaissance du caractère régional des canadianismes et la tendance à les réserver aux situations familières signifie, nous semble-t-il, que c'est individuellement, en eux-mêmes, que ces mots peuvent être marqués comme familiers et non en tant qu'appartenant à la catégorie des canadianismes, ce qui concorde avec les faits, mentionnés plus haut, que certains seulement des canadianismes étudiés soient plus fréquents dans les situations familières et qu'un nombre très élevé de locuteurs disent employer des canadianismes en général dans les situations non familières.

Nous avons vu que les locuteurs qui ont le plus la possibilité de choisir entre les dénominations standard et les dénominations régionales ne réservent pas ces dernières aux situations familières dans une proportion plus grande que les autres locuteurs. Ce fait nous semble confirmer également le caractère ténu du lien qui existe au Québec entre les régionalismes et le style familier.

---

20. Voir p. 52.

Nous distinguons dans ces pages la notion de style de celle de norme. Elles sont liées cependant : la norme concerne et gouverne aussi le style tel que nous l'avons défini ici. Les mots d'un discours ne sont pas seulement sujets à l'évaluation dans l'abstrait, en termes de bon ou de mauvais, ils le sont aussi en termes d'adéquation aux circonstances de l'énonciation et la norme peut proscrire un mot dans un contexte mais le recommander dans un autre. Il n'est pas interdit de penser que les réponses à notre question expriment à la fois ce que les sujets considèrent comme leur usage courant et habituel et ce qu'ils estiment convenable ; cette ambiguïté, due à la formulation de la question et à la situation d'enquête, répond à la polysémie du terme *norme*, que nous évoquerons plus loin, et permet de parler ici de « norme stylistique ». La relative indifférence envers la minutieuse codification des divers registres du français que nous venons de mettre en évidence s'étend-elle aux autres aspects de la norme centrale ?

CHAPITRE V

LES CANADIANISMES ET LA NORME

INTRODUCTION

La polysémie du mot *norme* a été maintes fois soulignée, notamment lorsqu'il s'agit de phénomènes linguistiques. C'est ainsi qu'A. Rey note qu'on peut découvrir derrière ce terme « deux concepts, l'un relevant de l'observation, l'autre de l'élaboration d'un système de valeurs », et que l'un correspond « à une situation objective et statistique » et l'autre « à un faisceau d'intentions subjectives »[1]. Dans des termes légèrement différents, L.-F. Lara écrit que la norme revêt deux significations, la première étant la « règle qui dirige l'activité » et l'autre « ce qui est courant, l'habitude »[2]. À ces deux significations correspondent les deux adjectifs français *normal* et *normatif*. La norme « objective », ce qui est courant, intéresse la linguistique générale qui la théorise — de différentes façons selon les écoles — en relation notamment avec les notions de langue, de système et de schéma, d'une part, de parole et d'usage, d'autre part. La norme « subjective », la règle qui oriente l'activité langagière, relève en tant qu'objet d'étude de la sociolinguistique, tandis qu'en tant que principe directeur elle gouverne et informe le discours métalinguistique de beaucoup de grammairiens, de lexicographes et de chroniqueurs de langage. C'est de cette dernière norme seulement que nous traiterons ici en précisant — mais cela va de soi — que, si notre discours porte donc sur le point de vue normatif en matière de langage, il ne l'adopte pas pour autant. Cette norme — que nous qualifions, faute d'un meilleur terme, de sociolinguistique — a fait depuis une quinzaine d'années l'objet de nombreuses recherches théoriques et empiriques qui ont mis en évidence son importance dans le phénomène langagier et la diversité des distinctions que son approfondissement sur le plan conceptuel permet d'opérer. La parution récente du monumental recueil *La norme linguistique*, dirigé par É. Bédard et J. Maurais, illustre éloquemment la multiplicité de ces travaux et en permet une vue d'ensemble remarquable[3].

---

1. A. Rey, « Usages, jugements et prescriptions linguistiques » dans *Langue française*, n° 16, déc. 1972 (*La norme*), p. 5.
2. L.-F. Lara, « Activité normative, anglicismes et mots indigènes dans le *Diccionario del español de México* » dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, p. 573.
3. *La norme linguistique*, *op. cit.*

A. Rey envisage cette norme sociale subjective, ce faisceau d'intentions, sous le double aspect de ce qu'il appelle la norme évaluative et la norme prescriptive : nous reprenons ici cette distinction que nous jugeons importante. La norme évaluative est l'ensemble des jugements de valeurs cohérents et structurés portant sur les usages linguistiques et les critères qui les fondent. « Explicité, simplifié, assumé par un groupe influent, parfois même institutionnalisé (les académies), ce jugement est transféré sur le plan prescriptif et tend à définir une norme unique »[4]. On le voit, pour l'auteur, ces deux aspects sont distincts mais liés et ce lien les ordonne dans un seul sens : « les jugements sociolinguistiques spontanés, loin d'être le résultat et l'application d'une norme dictée et prescriptive, en sont la source et le fondement »[5]. On peut contester, nous semble-t-il, cette dernière affirmation et penser, au contraire, que les jugements évaluatifs sont à la fois la conséquence de la prescription venant « d'en haut » et sa légitimation *a posteriori*, mais on doit admettre l'existence d'une relation sur le plan théorique entre norme évaluative et norme prescriptive. Au niveau empirique cependant, il n'est pas sûr que le lien soit nécessairement aussi direct et nous avons cru bon, comme nous le verrons plus loin, de consacrer une question distincte à chacune de ces deux notions.

Une longue tradition, qui remonte à Malherbe et à Vaugelas, considère les régionalismes comme non conformes au bon usage défini par la norme évaluative/prescriptive. Cette attitude se manifeste notamment par leur séculaire et à peu près totale exclusion des dictionnaires de langue généraux et par l'existence de nombreux recueils lexicographiques qui, « n'incluant que ce qu'ils rejettent »[6], leur sont exclusivement consacrés. Ces ouvrages concernent tout autant les régionalismes de France que ceux de Belgique ou du Canada, comme en témoignent les recueils de Dunn[7], d'Englebert[8] et de J.-F. Michel, cité par A. Rey[9], et illustrent éloquemment le centralisme bien connu de cette norme. Certes, l'exclusion des régionalismes des dictionnaires de langue n'a jamais été totale (mais, comme le souligne A. Rey, leur « description en forme de condamnation » y est toujours restée aléatoire[10]). Certes, les recueils de régionalismes n'ont pas tous

4. A. Rey, « Usages, jugements... », art. cit., p. 17 ; citons aussi la distinction entre *norme spontanée* et *norme puriste* proposée par A. Goosse, art. cit.

5. *Ibid.*, p. 16.

6. A. Rey, « Norme et dictionnaires (domaine du français) » dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, p. 543.

7. O. Dunn, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976 (reproduction de l'édition originale de 1880).

8. Englebert, *Ne dites pas... dites*, cité par Andrianne, voir note 12 du présent chapitre.

9. J.-F. Michel, *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départements et notamment dans la ci-devant province de Lorraine*, Nancy, 1807, (cité par A. Rey, « Norme et dictionnaires », art. cit., p. 543).

10. A. Rey, « La variation linguistique dans l'espace et les dictionnaires » dans *La lexicographie québécoise*, *op. cit.*, p. 34.

vilipendé les mots qu'ils recensaient ; ainsi, en ce qui concerne les canadianismes, M. Juneau et J.-Y. Dugas montrent bien que, dès ses débuts, la lexicographie québécoise pratique également un mode de description moins normatif et plus objectif[11]. Certes, la tendance normative de la lexicographie générale et régionale s'est considérablement infléchie depuis une trentaine d'années avec l'essor d'une production plus scientifique, qui culmine dans le domaine régional avec des travaux comme ceux du *Dictionnaire du français québécois* et, dans le domaine général, avec l'ouverture du *Trésor de la langue française* aux usages régionaux, hors de France et en France. Bien sûr, les recueils explicitement normatifs eux-mêmes ont changé de ton : « en peu d'années, on sera passé, note R. Andrianne, de *Chasse aux belgicismes* aux *Belgicismes de bon aloi* et de *Dictionnaire des expressions vicieuses* aux *Canadianismes de bon aloi* »[12]. Parallèlement, on a pu, certes, constater l'émergence — temporaire, semble-t-il — d'un mouvement idéologique valorisant les particularismes comme véhicules et symboles de l'identité collective régionale. Qu'on se souvienne de la littérature « joualisante », de la mode du « patrimoine » et des « racines » et du succès de librairie du « dictionnaire » de Léandre Bergeron. Néanmoins, cette ouverture attestée « en haut » n'est pas, en soi, le signe de l'affaiblissement, voire de l'effacement durable au sein de l'ensemble de la société, de la norme évaluative/prescriptive et de l'acceptation des régionalismes dans l'image du « bon usage ». Ce fait semble d'ailleurs confirmé empiriquement, du moins lorsqu'on considère les variétés linguistiques (en l'occurrence la variété régionale et la variété standard) dans leur globalité. Il existe en effet de nombreuses études sociolinguistiques portant sur les attitudes des locuteurs à l'égard de ces variétés. Elles concluent généralement que le français régional est moins apprécié que le français standard[13]. Qu'en est-il du « locuteur québécois urbain moyen » vis-à-vis des particularités de son vocabulaire ? Assistons-nous à l'éclatement de la norme évaluative/prescriptive — unique en principe pour chaque langue[14] — et à son rapprochement de la pluralité des usages ? A. Rey écrivait en 1983 que la norme doit être « élargie », que « des sous-normes correspondant aux usages sociaux réels doivent être élaborées » et que « la construction d'une norme québécoise, belge, helvétique, etc., regarde à l'évi-

11. M. Juneau, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977 et J.-Y. Dugas, « La norme lexicale et le classement des canadianismes » dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, pp. 625-650.

12. R. Andrianne, « Belgicismes et canadianismes : pertinence et définition » dans *Cahier de l'Institut de linguistique de Louvain*, 10 (1984), 1-3, p. 5.

13. Voir W. E. Lambert, H. Frankel et G. Tucker, « Judging Personality through Speech : A French Canadian Example » dans *Journal of Communication*, 16, 1966, pp. 305-321, S. Laberge et M. Chiasson Lavoie, art. cit., et G. Gagné, « Norme et enseignement de la langue maternelle » dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, pp. 463 ss.

14. Plus précisément, c'est la norme prescriptive seule qui est unique ou qui tout au moins tend vers l'unité. Voir A. Rey, « Norme et dictionnaires », art. cit., p. 542.

dence les Québécois, les Belges, les Suisses»[15]. Cette construction, amorcée, nous l'avons vu, «en haut», sanctionne-t-elle une vision et des valeurs généralement reçues «en bas»? Notre enquête devrait permettre de répondre, au moins partiellement, à ces questions au moment où vient de paraître un *Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes* émanant de l'Office de la langue française[16].

Nous envisagerons successivement, par l'analyse et le commentaire des réponses à deux questions distinctes de l'enquête, la norme évaluative des répondants et leurs opinions en matière de norme prescriptive.

I. L'ÉVALUATION DES CANADIANISMES

Partant du principe que «placé devant des collections d'énoncés, tout locuteur semble être à même de les étiqueter selon une échelle relative, correspondant à une intuition nette qu'il a de niveaux ou registres divers s'opposant dans la langue»[17], nous avons présenté aux personnes qui ont répondu à notre questionnaire une série de petits textes comprenant des canadianismes ainsi que, à titre de contrôle, des mots condamnés ou critiqués par les partisans du bon usage comme *standing* et *solutionner* et nous leur avons demandé de repérer les mots n'appartenant pas au «bon français», c'est-à-dire au français dont les grammaires et les dictionnaires donnent le modèle. Les textes ont été présentés oralement à la moitié de l'échantillon et par écrit à l'autre moitié.

Un mot sur le choix des mots clefs de la question. Une formulation comportant les termes *norme* et *bon usage* nous a semblé inadéquate pour une enquête visant le grand public: ces termes sont — à notre avis — trop abstraits et trop savants. Nous leur avons préféré *bon français* et *modèle*, qui nous paraissent plus répandus et plus faciles à comprendre. La référence au dictionnaire (au dictionnaire en général et non à tel ou tel dictionnaire) s'appuie sur le fait — bien connu — que «pour beaucoup de locuteurs aussi naïfs que natifs, un mot n'est français que s'il figure au dictionnaire» et que, même si le dictionnaire se veut descriptif et de tendance libérale, «il est par nature didactique»[18].

---

15. A. Rey, «Norme et dictionnaires», art. cit., p. 553. Pour J.-Cl. Corbeil, «Le régionalisme lexical: un cas privilégié de variation linguistique» dans *La lexicographie québécoise*, *op. cit.*, p. 57, c'est la norme québécoise qui constitue la norme, liée au groupe d'appartenance, tandis que la norme française «classique» constitue une supranorme. Tout est évidemment une question de point de vue.

16. *Op. cit.*

17. J. Authier et A. Meunier, «Norme, grammaticalité et niveaux de langue» dans *Langue française*, n° 16, déc. 1972, p. 53.

18. A. Rey, «Norme et dictionnaires», art. cit., p. 566.

Les canadianismes sur lesquels porte la question appartiennent aux diverses catégories étymologiques que nous avons déjà mentionnées; en ce qui concerne leurs caractéristiques synchroniques, signalons qu'un bon nombre d'entre eux sont des canadianismes de sens, donc plus difficiles à remarquer[19], et qu'il s'agit aussi bien de mots de formation française, comme *partisan(n)erie*, que d'anglicismes, comme *longue-distance*. Beaucoup de ces mots ont fait l'objet d'une évaluation négative ou d'une condamnation de la part de certains ouvrages normatifs. Ainsi Dagenais réprouve *achaler*, *application*, *bicycle*, *breuvage*, *cadran*, *comté*, *crémage*, *engagé*, *énumérateur*, *longue-distance*, *malle*, *pamphlet*, *patronage*, *piler*, *professionnel*, *signaler*, *soubassement* et *vidanges*; Bélisle, plus indulgent, ne proscrit que *application* et *pamphlet*.

A. Résultats d'ensemble

Le tableau V.1 présente pour chacun des canadianismes contenus dans les textes le nombre de répondants qui l'ont considéré comme n'étant pas du « bon français », le nombre de ceux qui n'ont pas porté ce jugement et le nombre de ceux dont on n'a pu tenir compte pour diverses raisons (l'incapacité de lire, le refus de répondre, etc.); les canadianismes y sont classés dans l'ordre décroissant du nombre d'évaluations négatives.

On constate à l'examen de ce tableau que les régionalismes des textes ont été jugés comme n'étant pas du bon français par une moyenne de 30,7 % des répondants. Cette moyenne correspond à des résultats très dispersés, puisque *professionnel* et *bleuet* ont été condamnés par 10 répondants ou moins, tandis que *frette* l'a été par 635. On ne peut donc affirmer sans nuance que les canadianismes sont condamnés par la population québécoise, mais on ne peut dire non plus que dans son ensemble celle-ci les considère comme étant du « bon français ».

Le tableau V.2, qui présente la distribution des répondants selon le nombre de canadianismes qu'ils considèrent comme n'appartenant pas au « bon français », permet d'envisager les résultats sous un autre angle. On y constate que, alors que le texte contenait 34 canadianismes, aucun locuteur n'en a évalué négativement plus de 25, que 52 % d'entre eux ont fait cette évaluation pour 10 canadianismes ou moins (soit nettement moins du tiers) et que 90 % n'en ont condamné que 18 ou moins, c'est-à-dire un peu plus de la moitié seulement. En moyenne, les répondants considèrent 10,44 % des 34 canadianismes comme du « mauvais français ».

Ces résultats seraient peut-être différents si le texte présenté contenait une plus grande proportion de canadianismes de forme et plus d'anglicismes. Il

19. Voir p. 39 ss.

TABLEAU V.1

Évaluation négative des canadianismes par mot (ordre décroissant du nombre d'évaluations négatives)

Mots	Répondants évaluant le mot négativement		Répondants n'évaluant pas le mot négativement		N.R.P. *	
	n	%	*n*	%	*n*	%
Frette	635	90,7	49	7,0	16	2,3
Malle	522	74,6	162	23,2	16	2,3
Achaler	531	75,8	153	21,9	16	2,3
Encabané	478	68,3	206	29,4	16	2,3
Longue-distance	411	58,7	274	39,1	16	2,3
Rester	392	56,0	291	41,6	16	2,3
Soubassement	352	50,2	333	47,5	16	2,3
Cadran	348	49,7	336	48,0	16	2,3
Engagé	349	49,9	334	47,7	17	2,4
Piler	326	46,5	359	51,2	16	2,3
Pamphlet	303	43,3	381	54,4	16	2,3
Venir	282	40,2	403	57,5	16	2,3
Bicycle	238	33,9	434	62,0	28	4,0
Crémage	215	30,7	464	66,3	21	3,0
Vidanges	197	28,2	487	69,5	16	2,3
Application	187	26,6	497	71,0	16	2,3
Occupation	149	21,3	535	76,4	16	2,3
Partisan(n)erie	148	21,2	536	76,5	16	2,3
Votation	141	20,1	543	77,6	16	2,3
Position	148	21,1	535	76,4	17	2,4
Moufflet	156	22,3	528	75,5	16	2,3
Énumérateur	126	18,0	558	79,8	16	2,3
Hambourgeois	143	20,4	542	77,4	16	2,3
Batture	126	18,1	556	79,4	18	2,5
Signaler	118	16,8	565	80,7	18	2,5
Voteur	84	11,9	601	85,8	16	2,3
Tire	54	7,7	626	89,5	20	2,9
Breuvage	34	4,9	650	92,8	16	2,3
Beigne	38	5,4	647	92,4	16	2,3
Patronage	25	3,6	659	94,1	16	2,3
Sous-marin	20	2,9	655	93,6	24	3,5
Comté	20	2,8	665	94,9	16	2,3
Bleuet	10	1,5	674	96,3	16	2,3
Professionnel	5	0,7	678	96,9	17	2,4
Moyenne	*215,02*	*30,70*	*468,11*	*66,86*	*17,05*	*2,4*

* Nous regroupons dans cette catégorie les absences de réponse (personnes qui ne savent pas lire, ne veulent pas lire, n'écoutent pas, etc.).

TABLEAU V.2

Distribution des répondants selon le nombre de canadianismes condamnés

Nombre de canadianismes condamnés	Nombre de répondants		
	n	%	% cum.
0	18	2,6	2,6
1	23	3,3	5,8
2	21	2,9	8,8
3	26	3,7	12,5
4	28	4,0	16,5
5	39	5,6	22,0
6	42	6,0	28,1
7	35	5,0	33,1
8	42	6,0	39,0
9	40	5,7	44,7
10	51	7,3	52,0
11	35	5,1	57,1
12	53	7,6	64,7
13	37	5,2	69,9
14	26	3,7	73,6
15	32	4,6	78,2
16	41	5,8	84,0
17	26	3,7	87,8
18	21	3,0	90,8
19	22	3,1	93,9
20	13	1,9	95,8
21	11	1,6	97,4
22	5	0,7	98,1
23	11	1,5	99,6
24	2	0,3	99,9
25	1	0,1	100,0

Moyenne = 10,44

nous semble cependant qu'ils témoignent d'une grande ouverture de la population en ce qui concerne les régionalismes. Ajoutons que cette ouverture n'est pas le fait de l'ignorance puisque, si l'on compare ces données à celles que nous avons présentées dans notre troisième chapitre, on peut constater que la condamnation des canadianismes est nettement moins importante que leur reconnaissance.

B. L'évaluation des canadianismes et les variables linguistiques

Puisque l'évaluation des canadianismes varie beaucoup selon le mot considéré, il convient de se demander si cette variation est liée au type de mot dont il s'agit ou à la façon, orale ou écrite, dont les textes ont été soumis aux répondants. Dans les pages qui suivent, nous considérons successivement les distinctions entre canadianismes de forme et canadianismes de sens, entre canadianismes de formation française et emprunts ainsi que le mode de présentation, oral ou écrit, des textes.

1. La distinction entre canadianismes de sens et canadianismes de forme

Nous avons vu que les canadianismes de forme sont plus facilement reconnus que les canadianismes de sens[20]. Il est intéressant de se demander si cette distinction joue aussi dans le cas de leur évaluation. Le tableau V.3 montre que les canadianismes de forme sont condamnés par 40,88 % des répondants en moyenne, alors que cette moyenne est de 27,57 % pour les canadianismes de sens, ce qui représente une différence significative.

2. La distinction entre canadianismes de formation française et canadianismes d'emprunt

Un des reproches les plus fréquents que les puristes et partisans du beau langage adressent au parler du Québec est son anglicisation, souvent taxée d'abâtardissement. Comme le note J. Darbelnet, «pour des raisons d'ordre historique et psychologique, les Québécois se sont efforcés depuis la conquête d'écarter, de proscrire les mots anglais»[21]; l'ouvrage de Colpron[22] est représentatif de cette tendance, révélée également par la classification des canadianismes de Bélisle, qui réunit en une seule catégorie «les barbarismes et les mots anglo-américains non francisés» et les marques d'un «signe de proscription». Le tableau V.4 permet de comparer l'évaluation des mots de formation française et celle des mots d'emprunt, qui sont tous des anglicismes.

---

20. Voir p. 39 ss.

21. J. Darbelnet, «La norme lexicale et l'anglicisme au Québec» dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, p. 604.

22. G. Colpron, *Les anglicismes au Québec*, Montréal, Beauchemin, 1973.

TABLEAU V.3

Évaluation des canadianismes de forme et des canadianismes de sens

	Répondants évaluant le mot négativement		Répondants n'évaluant pas le mot négativement	
	n	%	*n*	%
Canadianismes de forme				
Achaler	531	75,8	153	21,9
Crémage	215	30,7	464	66,3
Encabané	478	68,3	206	29,4
Frette	635	90,7	49	7,0
Longue-distance	411	58,7	274	39,1
Partisan(n)erie	148	21,2	536	76,5
Votation	141	20,1	543	77,6
Voteur	84	11,9	601	85,8
Moyenne	*330,37*	*47,17*	*353,25*	*50,45*
Canadianismes de sens				
Application	187	26,6	497	71,0
Batture	126	18,1	556	79,4
Beigne	38	5,4	647	92,4
Bleuet	10	1,5	674	96,3
Bicycle	238	33,9	434	62,0
Breuvage	34	4,9	650	92,8
Cadran	348	49,7	336	48,0
Comté	20	2,8	665	94,9
Énumérateur	126	18,0	558	79,8
Engagé	349	49,9	334	47,7
Hambourgeois	143	20,4	542	77,4
Malle	522	74,6	162	23,2
Moufflet	156	22,3	528	75,5
Occupation	149	21,3	535	76,4
Pamphlet	303	43,3	381	54,4
Patronage	25	3,6	659	94,1
Piler	326	46,5	359	51,2
Position	148	21,1	535	76,4
Professionnel	5	0,7	678	96,9
Rester	392	56,0	291	41,6
Signaler	118	16,8	565	80,7
Soubassement	352	50,2	333	47,5
Sous-marin	20	2,9	655	93,6
Tire	54	7,7	626	89,5
Venir	282	40,2	403	57,5
Vidanges	197	28,2	487	69,5
Moyenne	*179,53*	*25,68*	*503,46*	*71,91*

TABLEAU V.4

Évaluation des canadianismes de formation française et des canadianismes d'emprunt

	Répondants évaluant le mot négativement		Répondants n'évaluant pas le mot négativement	
	n	%	*n*	%
Canadianismes de formation française				
Achaler	531	75,8	153	21,9
Batture	126	18,1	556	79,4
Beigne	38	5,4	647	92,4
Bleuet	10	1,5	674	96,3
Cadran	348	49,7	336	48,0
Crémage	215	30,7	464	66,3
Encabané	478	68,3	206	29,4
Frette	635	90,7	49	7,0
Hambourgeois	143	20,4	542	77,4
Moufflet	156	22,3	528	75,5
Partisan(n)erie	148	21,2	536	76,5
Piler	326	46,5	359	51,2
Rester	392	56,0	291	41,6
Tire	54	7,7	626	89,5
Venir	282	40,2	403	57,5
Vidanges	197	28,2	487	69,5
Votation	141	20,1	543	77,6
Moyenne	*248,23*	*35,45*	*435,29*	*62,17*
Canadianismes d'emprunt				
Application	187	26,6	497	71,0
Bicycle	238	33,9	434	62,0
Breuvage	34	4,9	650	92,8
Comté	20	2,8	665	94,9
Engagé	349	49,9	334	47,7
Énumérateur	126	18,0	558	79,8
Longue-distance	411	58,7	274	39,1
Malle	522	74,6	162	23,2
Occupation	149	21,3	535	76,4
Pamphlet	303	43,3	381	54,4
Patronage	25	3,6	659	94,1
Position	148	21,1	535	76,4
Professionnel	5	0,7	678	96,9
Signaler	118	16,8	565	80,7
Soubassement	352	50,2	333	47,5
Sous-marin	20	2,9	655	93,6
Voteur	84	11,9	601	85,8
Moyenne	*192,82*	*25,95*	*500,94*	*60,99*

Les canadianismes de formation française sont, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, plus souvent condamnés (35,45 %) que les canadianismes d'emprunt (25,95 %). Notons que la catégorie « emprunts » comprend moins de canadianismes de forme (3 sur 17) que l'autre catégorie (5 sur 17), ce qui peut avoir faussé quelque peu les résultats.

3. Le mode de présentation des textes

On associe généralement le français régional au français parlé. Il n'est donc pas impossible que l'emploi des canadianismes soit jugé moins favorablement dans le discours écrit que dans le discours parlé. Nous avons donc divisé l'échantillon en deux groupes de répondants; les enquêteurs ont demandé à la moitié d'entre eux de lire les textes eux-mêmes et les ont lus à haute voix à l'autre moitié. Cela nous permet de comparer la « sévérité » des locuteurs face à l'emploi des canadianismes dans l'une ou l'autre situation. Comme on peut le voir dans le tableau V.5, les canadianismes sont plus souvent considérés comme n'étant pas du « bon français » lorsqu'ils sont lus dans un texte par le sujet lui-même que lorsqu'ils sont entendus. En effet, les locuteurs condamnent, en moyenne, 11,64 canadianismes lorsqu'ils leur sont présentés par écrit et 9,76 seulement lorsqu'ils leur sont lus par l'enquêteur, ce qui représente une différence significative.

C. L'évaluation des canadianismes et les variables sociologiques

Certains locuteurs sont-ils plus sévères que d'autres dans le jugement qu'ils portent sur les canadianismes? La mise en relation des réponses à la question traitée ici avec les données relatives aux caractéristiques sociologiques des répondants permet de constater que, parmi les variables retenues, seul le sexe n'entraîne pas de différences significatives dans les réponses des sujets interrogés.

TABLEAU V.5

Évaluation des canadianismes selon le mode de présentation des textes

Mode de présentation	Nombre de répondants concernés	Nombre moyen de canadianismes condamnés
Lecture	337	11,64
Audition	347	9,76
Valeur de t = 4,50		

TABLEAU V.6

Évaluation des canadianismes selon la région de résidence des répondants

Canadianismes condamnés		Région de résidence		Total
		Montréal	Québec	
de 0 à 10	*n*	271	93	364
	%	49,7	60,4	
de 11 à 25	*n*	275	61	336
	%	50,3	39,6	
Total	*n*	*546*	*154*	*700*
	%	*100*	*100*	

Chi carré = 5,11 $s \leq 0,02$

Comme on peut le voir au tableau V.6, les habitants de la région de Québec sont beaucoup plus indulgents que ceux de Montréal et de ses environs : alors que 50,3 % des Montréalais ont condamné de 11 à 25 canadianismes, seulement 39,6 % des Québécois ont fait de même.

Le niveau d'instruction est également un facteur déterminant dans l'évaluation des canadianismes : plus il est élevé, plus la sévérité l'est aussi : 20,8 % seulement des locuteurs ayant 9 ans ou moins d'études évaluent négativement les canadianismes contre 45,8 % des locuteurs qui en ont de 10 à 12 et 72,8 % de ceux qui ont fréquenté l'école plus de 12 ans, ce qui représente des écarts très considérables (voir tableau V.7).

TABLEAU V.7

Évaluation des canadianismes selon le niveau d'instruction des répondants

Canadianismes condamnés		Nombre d'années d'études			Total
		0 à 9	10 à 12	13 ans et plus	
de 0 à 10	*n*	165	131	68	364
	%	79,2	54,2	27,2	
de 11 à 25	*n*	43	111	182	336
	%	20,8	45,8	72,8	
Total	*n*	*208*	*242*	*250*	*700*
	%	*100*	*100*	*100*	

Chi carré = 123,41 $s \leq 0,0000$

Enfin, l'âge intervient également. À partir de 25 ans, il est lié directement à l'indulgence à l'égard des canadianismes : plus les répondants sont âgés, plus ils sont nombreux dans la catégorie des moins sévères ; le comportement des répondants les plus jeunes, âgés de 18 à 24 ans, s'apparente à celui de ceux qui ont de 35 à 44 ans (voir tableau V.8).

D. L'évaluation des canadianismes et leur emploi déclaré

Les locuteurs conforment-ils ou croient-ils conformer leur usage à leur évaluation des canadianismes ? En d'autres termes, une évaluation négative de ceux-ci en entraîne-t-elle un emploi moins fréquent ? On se souviendra que la première question de notre enquête avait pour objet l'emploi déclaré des canadianismes dans des situations dénominatives concrètes[23]. Elle consistait à demander aux sujets comment ils nommaient habituellement les objets représentés par des dessins qui leur étaient soumis afin de mesurer l'importance des canadianismes dans les représentations qu'ils se font — et qu'ils donnent — de leur usage. Nous avons pensé qu'il était intéressant de rapprocher les données relatives à cette question et celles qui font l'objet de la présente analyse.

TABLEAU V.8

Évaluation des canadianismes selon l'âge des répondants

Canadianismes condamnés		Âge				Total
		18 à 24	25 à 34	35 à 44	45 et plus	
de 0 à 10	*n*	58	62	63	181	364
	%	47,5	35,3	46,1	68,1	
de 11 à 25	*n*	64	114	74	85	336
	%	52,5	64,7	53,9	31,9	
Total	*n*	*122*	*176*	*137*	*265*	*700*
	%	*100*	*100*	*100*	*100*	

Chi carré = 50,10 $s \leq 0,0000$

23. Voir chapitre premier.

On peut constater ainsi qu'une évaluation négative des canadianismes entraîne une moins grande fréquence de leur emploi: 45,8 % seulement des locuteurs les plus sévères, c'est-à-dire qui évaluent négativement de 11 à 25 canadianismes, emploient un canadianisme dans plus de la moitié des cas et cette proportion monte à 66,9 % parmi ceux qui sont plus indulgents (voir tableau V.9).

E. L'évaluation des canadianismes et leur reconnaissance

Les personnes qui sont conscientes du caractère régional des canadianismes sont-elles plus nombreuses que les autres à considérer qu'ils ne sont pas du « bon français » ? La question est d'autant plus pertinente que, le questionnaire étant conçu de manière à ce que l'évaluation des mots en termes de « bon français » ou non précède toute allusion ou référence aux notions de « régionalisme » ou de « canadianisme », les mots ainsi stigmatisés peuvent, en théorie, l'avoir été sans que les répondants fassent le lien entre le concept « canadianisme » et le concept « bon français ».

Le test *chi carré* permet de constater qu'effectivement, les répondants qui identifient le plus de canadianismes dans un texte sont beaucoup plus nombreux (65,7 %) que les autres (34,3 %) à en condamner un grand nombre (voir tableau V.10).

TABLEAU V.9

Emploi déclaré des canadianismes selon leur évaluation par les répondants

Canadianismes condamnés		Nombre d'emplois déclarés de canadianismes		Total
		de 0 à 10	de 11 à 20	
de 0 à 10	*n*	120	244	364
	%	33,1	66,9	100
de 11 à 20	*n*	182	154	336
	%	54,2	45,8	100
Total	*n*	*302*	*398*	*700*
	%	*43,2*	*56,8*	*100*

Chi carré = 30,77 $s \leq 0,0000$

TABLEAU V.10

Évaluation des canadianismes selon leur degré de reconnaissance par les répondants

Canadianismes condamnés		Nombre de canadianismes identifiés de 0 à 15	de 16 à 29	Total
de 0 à 15	*n*	274	90	364
	%	75.2	24.8	100
de 16 à 29	*n*	115	221	336
	%	34.3	65.7	100
Total	*n*	*389*	*311*	*700*
	%	55.5	44.5	*100*

Chi carré = 116.83 $s \leq 0.0000$

II. LES CANADIANISMES ET LA NORME PRESCRIPTIVE

Diverses institutions adoptent en matière de langage un discours de type prescriptif plus ou moins explicite. Dans ce domaine, le rôle de l'administration, des académies et de l'école est bien connu. Soulignons le fait qu'au Québec, comme dans certains autres pays, l'État est engagé depuis quelques années dans un processus de planification linguistique, appelé parfois « aménagement du corpus »[24], qui a amené l'Office de la langue française à prendre position sur les canadianismes ou « québécismes ». *L'Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes* définit ainsi des « critères d'acceptation » de ces mots, des « critères de rejet » et des « critères de non-intervention »[25]. Mais, de toutes les instances régulatrices, c'est sans conteste l'école qui a l'influence la plus grande et dont le discours rejoint la population la plus nombreuse. Certes, elle a beaucoup évolué depuis quelques dizaines d'années ; elle a, à l'égard de sa « mission éducative », des attitudes nouvelles et s'appuie sur des principes pédagogiques divers et parfois contradictoires mais, dans l'ensemble, plus « libéraux » que naguère[26]. Elle n'en demeure pas moins, aux yeux de la plupart, le lieu de transmission des valeurs, qui sont transmuées, par sa nature même, en préceptes plus ou moins contraignants.

24. Voir à ce sujet J.-Cl. Corbeil, *L'aménagement linguistique du Québec*, *op. cit.* et É. Bédard et J. Maurais « Réflexions sur la normalisation linguistique au Québec », dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, p. 435 ss.

25. *Énoncé...*, *op. cit.*, p. 29 ss.

26. Voir notamment, G. Gagné, art. cit.

En ce qui concerne l'enseignement du français, l'Association québécoise des professeurs de français approuvait en 1977 une série de résolutions voulant que la « norme du français dans les écoles du Québec soit le français standard d'ici » et souhaitant que « l'acquisition du français standard ne procède pas par suppression des formes vernaculaires »[27]. La question que nous avons posée aux personnes que nous avons interrogées devrait nous permettre de déterminer — partiellement et avec l'absence de nuances imposées par la forme de notre enquête — si elles partagent ces vues. Elle consistait à leur présenter six paires de synonymes, un canadianisme et un mot standard, et à leur demander si, à leur avis, les enseignants devraient inciter les enfants à utiliser de préférence le mot x ou le mot y. Nous avons présenté la relation entre canadianisme et mot standard en ces termes pour refléter le caractère hiérarchisant et excluant de la norme prescriptive: « dites... ne dites pas ».

Les résultats présentés dans les pages qui suivent devront être considérés avec prudence étant donné le petit nombre de mots visés par la question.

A. Résultats d'ensemble

Le tableau V.11 présente, pour chaque couple de synonymes, le nombre de répondants qui estiment qu'il faut inciter les enfants à employer le canadianisme de préférence, le mot standard de préférence ou qu'il ne faut pas qu'ils apprennent à manifester une préférence.

Comme on le constate aisément, les mots standard font l'objet dans cinq cas sur six d'une préférence très marquée. Dans un seul cas, celui de *supposément/censément*, c'est le canadianisme qui est préféré dans une proportion tout aussi significative.

Le tableau V.12 présente la distribution des répondants selon le nombre de fois qu'ils ont dit estimer que les enseignants devraient inciter les enfants à employer le canadianisme de préférence au mot standard. On constate que 19,3 % des répondants ne privilégient jamais le canadianisme et que 89,3 % ne le privilégient que dans deux cas sur six au maximum. Presque personne ne le privilégie dans plus de la moitié des cas. Ces résultats dénotent donc une très nette préférence pour les mots standard.

27. Voir *Québec français*, décembre 1977, p. 11.

TABLEAU V.11

Opinions sur les préférences à enseigner à l'école

Paires de mots	Préférences pour le canadianisme		Préférences pour le mot standard		Pas de préférence		N.R.P.	
	n	%	*n*	%	*n*	%	*n*	%
Annuler — cancel(l)er	139	19.8	507	72.5	51	7.3	3	0.4
Bavarder — placoter	36	5.1	620	88.5	45	6.4	0	0.0
Corpulence — corporence	195	27.8	450	64.3	37	5.3	18	2.6
Se préparer — s'appareiller	41	5.9	637	91.0	20	2.9	2	0.3
Censément — supposément	480	68.6	167	23.8	40	5.7	13	1.6
Embrayage — clotche	21	3.0	665	95.0	5	0.7	9	1.0
Moyenne	*148*	*21.71*	*508*	*72.56*	*33.33*	*4.7*	*3.7*	*0.95*

TABLEAU V.12

Distribution des répondants selon leur opinion en matière de norme prescriptive

Nombre de canadianismes préférés	Nombre de répondants		
	n	%	% cum.
0	135	19.3	19.3
1	299	42.8	62.0
2	191	27.3	89.3
3	69	9.9	99.2
4	6	0.8	100.0
Moyenne = 1.3			

B. La norme prescriptive et les catégories de répondants

Certaines catégories de répondants sont-elles plus que d'autres favorables à une norme prescriptive préférant les mots standard aux canadianismes? Le croisement des résultats de la question étudiée ici avec les données relatives aux variables sociologiques permet de constater que c'est le cas des Montréalais plus que des Québécois et des personnes instruites plus que de celles qui ont moins d'instruction.

Comme on peut le voir au tableau V.13, 64,3 % des Montréalais estiment qu'il convient que les enseignants incitent les enfants à employer de préférence un canadianisme dans un cas sur six au plus, alors que cette proportion est de 54,1 % parmi les Québécois qui sont, pour leur part, proportionnellement plus nombreux que les Montréalais à favoriser de deux à quatre canadianismes.

En ce qui concerne l'action de la variable « niveau d'instruction », on constate au tableau V.14 que ce sont les plus instruits qui sont les plus défavorables aux canadianismes : 72,9 % des répondants ayant 13 ans d'études ou plus sont favorables à ce qu'on ne privilégie à l'école qu'un canadianisme au plus, alors que cette proportion n'est que de 63,4 % pour ceux qui ont fait 10 à 12 ans d'études et de 47,3 % pour ceux qui sont les moins instruits.

C. La norme prescriptive et l'emploi déclaré des canadianismes

Les répondants se conforment-ils à la norme qu'ils pensent devoir être appliquée par l'école ? Nous avons vu au chapitre premier qu'ils disent employer habituellement un canadianisme pour nommer en moyenne un peu plus de la moitié des objets qu'on leur a présentés[28]. Ils sont donc, dans l'ensemble, beaucoup plus ouverts aux canadianismes dans l'image qu'ils donnent de leur propre comportement qu'en ce qui concerne celui qu'ils souhaiteraient voir enseigner à leurs enfants.

TABLEAU V.13

Opinion en matière de norme prescriptive selon la région de résidence des répondants

Canadianismes préférés		Région de résidence		Total
		Montréal	Québec	
0 ou 1	*n*	351	83	434
	%	64,3	54,1	
de 2 à 4	*n*	195	71	266
	%	35,7	45,9	
Total	*n*	*546*	*154*	*700*
	%	*100*	*100*	

Chi carré = 4,80 $s \leq 0{,}028$

28. Voir chapitre premier, p. 12.

TABLEAU V.14

Opinion en matière de norme prescriptive selon le niveau d'instruction des répondants

Canadianismes préférés		Nombre d'années d'études 0 à 9	10 à 12	13 ans et plus	Total
0 ou 1	*n*	99	154	182	434
	%	47,3	63,4	72,9	
2 à 4	*n*	110	89	68	266
	%	52,7	36,6	27,1	
Total	*n*	*208*	*242*	*250*	*700*
	%	*100*	*100*	*100*	

Chi carré = 31,89 $s \leq 0{,}0000$

Lorsqu'on croise les données obtenues en réponse à la question analysée ici avec celles qui sont relatives à l'emploi déclaré des canadianismes, on constate cependant une certaine cohérence. En effet, comme on peut le voir au tableau V.15, les répondants qui disent vouloir voir écarter le plus grand nombre de canadianismes par l'école sont moins nombreux (50,6 %) à dire en employer habituellement un grand nombre que ceux qui sont plus indulgents de ce point de vue (66,9 %).

D. La norme prescriptive et la norme évaluative

En théorie, la norme évaluative et la norme prescriptive sont étroitement liées, la dernière s'appuyant, selon A. Rey, sur la première. Nous avons constaté que l'ensemble des jugements portés par nos répondants sur les canadianismes ne sont que modérément négatifs: comme nous l'avons dit plus haut, ils en condamnent en moyenne un peu plus de 10 dans une liste de 25 (voir tableau V.2). Ils sont donc beaucoup plus sévères lorsqu'il s'agit de choisir lequel, du canadianisme ou du mot français, devra être employé par les enfants.

Ici aussi, le croisement des données fait apparaître cependant une certaine cohérence: ceux qui souhaitent que l'école incite les enfants à en écarter le plus grand nombre de leur usage sont beaucoup plus nombreux (56,9 %) que ceux qui sont plus indulgents (33,5 %) à en considérer un grand nombre comme n'étant pas du «bon français» (voir tableau V.16).

TABLEAU V.15

Emploi déclaré des canadianismes selon l'opinion des répondants en matière de norme prescriptive

Canadianismes préférés		Nombre d'emplois de canadianismes déclarés		Total
		de 0 à 10	de 11 à 20	
0 ou 1	*n*	214	220	434
	%	49.4	50.6	100
de 2 à 4	*n*	88	178	266
	%	33.1	66.9	100
Total	*n*	*302*	*398*	*700*
	%	*43.2*	*56.8*	*100*

Chi carré = 17.18 $s \leq 0.0000$

TABLEAU V.16

Évaluation des canadianismes selon l'opinion des répondants en matière de norme prescriptive

Canadianismes préférés		Nombre de canadianismes évalués négativement		Total
		de 0 à 10	de 11 à 25	
0 ou 1	*n*	187	247	434
	%	43.1	56.9	100
2 à 4	*n*	177	89	266
	%	66.5	33.5	100
Total	*n*	*364*	*336*	*700*
	%	*52*	*48*	*100*

Chi carré = 35.13 $s \leq 0.0000$

CONCLUSION

La communauté québécoise, disait récemment J.-Cl. Corbeil, « possède une norme lexicale, comme toute communauté normalement organisée, mais elle n'est pas explicitée »[29]. Le présent chapitre constitue une tentative d'explicitation — partielle, mais sur des bases objectives — de cette norme sous son double aspect évaluatif et prescriptif. Cette explicitation met à jour des attitudes qui ne correspondent pas toujours aux opinions des spécialistes. Nous avons vu que, de façon générale, les Québécois interrogés ne condamnent pas systématiquement les canadianismes et qu'ils témoignent d'une grande ouverture à leur égard. Comme le note J.-Y. Dugas, « le fait d'émailler son discours ou ses écrits de quelques termes ou tournures particuliers au Québec ne constitue plus l'indice d'une ignorance condamnable ou d'un laisser-aller de mauvais goût »[30]. Cette indulgence, assez largement partagée mais non généralisée, rappelons-le, peut être expliquée par divers facteurs. Signalons, notamment, l'interprétation de S. Aléong selon qui « une des conséquences de la montée d'un nationalisme social-démocrate fort différent de son prédécesseur fut l'avènement d'un nationalisme linguistique qui, un peu comme avait fait le nationalisme linguistique américain presque deux siècles auparavant, allait faire des différences par rapport à la langue-mère une source de fierté nationale et non pas de honte »[31]. Si cette explication est valable et si nationalisme politique et nationalisme linguistique sont liés, le déclin actuel du premier pourrait peut-être entraîner une modification des attitudes linguistiques et rendre caducs les résultats de cette enquête, qui remonte, rappelons-le, à quelques années déjà.

Soulignons, d'autre part, que cette ouverture est variable selon les mots et que certains des mots pour lesquels elle est la plus importante — pensons à *breuvage*, *patronage*, *comté* et *professionnel* — sont condamnés par Dagenais. Rappelons aussi qu'elle varie selon le type de mots dont il s'agit (les canadianismes de forme sont plus souvent condamnés que les canadianismes de sens) et que la sévérité des locuteurs est plus grande lorsqu'ils lisent les textes contenant les canadianismes que lorsqu'ils les entendent, faits qui ne sont pas surprenants et n'appellent pas de commentaire particulier. La sévérité plus grande pour les canadianismes de formation française que pour les emprunts est plus embarrassante.

---

29. Voir J.-Cl. Corbeil, « Le régionalisme lexical : un cas privilégié de variation linguistique », dans *La lexicographie québécoise*, *op. cit.*, p. 194.

30. J.-Y. Dugas, « La norme lexicale et le classement des canadianismes » dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, p. 626.

31. S. Aléong, « Normes linguistiques, normes sociales, une perspective anthropologique » dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, p. 276 ; voir aussi Dugas, art. cit., pp. 626 et 627

En ce qui concerne les variables sociologiques, l'action du niveau d'instruction et de l'âge s'explique aisément : celle de la région de résidence paraît plus étonnante et on comprend mal, à première vue, pourquoi les Québécois sont moins sévères que les Montréalais. En tant que linguiste, nous ne voyons pas d'explication à ce fait. À titre d'hypothèse, avancée avec beaucoup de prudence, nous pourrions voir là des signes du provincialisme de Québec par opposition au cosmopolitisme de Montréal. Bien entendu, seule une étude complémentaire pourrait confirmer cette interprétation.

Enfin, il est intéressant de noter que la reconnaissance des canadianismes, la sévérité à leur égard et leur emploi déclaré sont liés d'une façon qui nous paraît cohérente : plus on reconnaît les canadianismes, plus on est sévère à leur endroit et moins on déclare en employer ; ce lien est cependant implicite puisque la notion de canadianisme n'intervient que lorsqu'on demande au sujet d'en repérer la présence dans un texte, mais il n'en est, pensons-nous, que plus réel.

La norme prescriptive prônée par les personnes interrogées est beaucoup plus proche du bon usage classique : le modèle qu'elles souhaitent voir imposer et diffuser par l'école n'est pas très éloigné du modèle international et les canadianismes y occupent une place inférieure aux mots standard. Cette opinion, qui est surtout le fait des Montréalais et des gens instruits, est numériquement très importante. On est donc amené à conclure que si, comme certains l'ont pensé[32], la norme prescriptive du bon usage est, ou a été, au Québec une norme extérieure, imposée de l'étranger, cette imposition est une réussite et que non seulement elle est très généralement intériorisée et acceptée, mais aussi que les locuteurs souhaitent en très grand nombre sa reproduction. Cette conclusion, qui est valable, rappelons-le, pour l'ensemble de la population urbaine du Québec, va à l'encontre des thèses défendues par plusieurs pédagogues et par l'Association québécoise des professeurs de français, qui voudraient voir s'instaurer dans les écoles un enseignement du français fondé essentiellement sur une norme strictement québécoise[33]. L'avis de G. Gagné, qui estime « acceptable que l'école dans plusieurs cas ne tienne pas compte des condamnations de certains dialectalismes ou expressions propres à une communauté »[34], n'est pas le reflet tout à fait fidèle de ce que pensent la plupart des Québécois à en juger par la présente étude. Ceux-ci en effet, nous l'avons vu, ne condamnent pas généralement les mots en question mais, assez paradoxalement, désirent que leurs enfants apprennent à l'école à employer plutôt les mots standard. Place donc, comme le dit G. Gagné, à

32. Voir, notamment, J.-D. Gendron, « Existe-t-il un usage lexical prédominant à l'heure actuelle au Québec ? » dans *La lexicologie québécoise*, *op. cit.*, p. 8 et Cl. Poirier, « Problèmes et méthodes d'un dictionnaire général du français québécois » dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* (à paraître).

33. Voir note 26, p. 79.

34. G. Gagné, art. cit., p. 493.

fin de semaine et *nettoyeur*, mais après *week-end* et *teinturier* ! Il semble bien que les Québécois estiment souhaitable, comme R. Valin, que chaque individu soit mis par le biais de l'école « en situation d'acquérir sans trop de mal cette langue d'audience universelle » qu'est le français standard[35]. Cette fidélité à l'enseignement du bon usage, qui n'est pas, dans l'imaginaire des Québécois, accompagnée d'une soumission personnelle à ses prescriptions ni, répétons-le, à une acceptation aussi massive de ses jugements de valeur, demanderait — mais cela déborde le cadre de notre travail — une interprétation de type psychosociologique.

35. R. Valin, « Réflexions sur la norme », art. cit., p. 793.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Avant de faire un bref commentaire des principaux résultats de ce travail, rappelons-en certaines caractéristiques qui en déterminent les limites.

La notion de départ, celle de « canadianisme » et, de façon plus générale, celles de « français régional » et de « régionalisme » sont questionnables et questionnées, d'une part par le structuralisme, d'autre part par certaines tendances de la sociolinguistique. Par définition, ce qui fait d'un mot un canadianisme est de nature non fonctionnelle, puisqu'on ne peut l'appréhender et le définir qu'en considérant le système fonctionnel du français de la fin du XX^e^ siècle au Québec non pas en soi, mais par opposition au français de Paris de la même époque, c'est-à-dire par opposition à quelque chose qui lui est extérieur. Cette caractéristique que possèdent certains des mots utilisés au Canada français est donc non pertinente pour le structuraliste. Nous le reconnaissons volontiers, mais pour nous cela ne diminue pas la légitimité d'études centrées sur cette notion et, sur ce point, la rigidité du structuralisme orthodoxe nous semble devoir être dépassée. Par ailleurs, nous montrerons plus loin que ce caractère non fonctionnel ne résiste pas à l'examen lorsque l'on considère non pas la notion de canadianisme en général, mais le rôle concret des canadianismes dans la communication. On a aussi répudié les concepts de « français régional » et de « régionalisme » tels qu'on les définit habituellement parce qu'ils « découlent de la prédominance d'une norme centrale », celle du français standard par rapport à laquelle on définit les particularismes, alors que le relevé de ces particularismes devrait suivre, et non précéder, ou même remplacer, les descriptions de la langue de chaque communauté envisagée en soi et la comparaison des descriptions entre elles[1]. Nous reconnaissons volontiers la pertinence théorique et méthodologique de cet argument. Malheureusement, sur le plan pratique, nous ne disposons à l'heure actuelle d'aucune description complète du français du Québec qui pourrait servir de base à cette comparaison.

Rappelons aussi que les canadianismes sur lesquels nous avons fait porter nos questions ne peuvent pas être considérés comme un échantillon représentatif — au sens statistique du terme — de l'ensemble des canadianismes correspondant à la définition que nous en avons donnée et que chaque question

1. Voir J.-Cl. Corbeil, « Le français régional en question », art. cit. Ajoutons que le même auteur estime que l'emploi d'expressions comme « niveaux de langue » ou « régionalisme » constitue une « sorte d'hypocrisie linguistique » parce qu'il nie ou minimise la variation linguistique » (voir « Éléments d'une théorie de la régulation linguistique » dans *La norme linguistique*, *op. cit.*, p. 298). Il écrit cependant ailleurs que « la méthodologie des ismes » ne peut que « déboucher sur la mise en relief des différences » (« Le régionalisme lexical : un cas privilégié de variation linguistique » dans *La lexicographie*, *op. cit.*, p. 59).

ne porte que sur un très petit nombre de canadianismes de chacune des catégories que nous avons distinguées. Nous ne pouvons donc généraliser nos affirmations, particulièrement celles que nous avons pu faire au sujet des différences de comportement constatées entre les divers types de canadianismes. Cependant, les quelque 150 canadianismes que nous avons sélectionnés pour l'ensemble du questionnaire nous paraissent constituer un éventail plus large que ce qui est utilisé habituellement pour ce genre de recherches.

Nous avons déjà mentionné le fait que nous n'avons pu prendre en considération que les régions de Montréal et de Québec ; il faut donc se souvenir qu'on ne peut étendre nos conclusions à l'ensemble du Québec.

Après une brève synthèse de nos observations générales, question par question, nous centrerons le résumé de nos résultats successivement sur les mots et sur les répondants. Nous résumerons ensuite les relations entre les réponses à diverses questions. Nous passerons enfin à un commentaire interprétatif de certains points qui nous paraissent justifier un intérêt particulier.

Lorsqu'on demande aux personnes interrogées comment elles nomment habituellement certains objets usuels, on constate que les canadianismes sont mentionnés un peu plus souvent que leurs synonymes standard mais qu'ils sont tous concurrencés par ces derniers. Cependant, sur le plan individuel, cette coexistence des deux types de mots ne correspond à une possibilité de choix que pour moins de la moitié des sujets. Ceux qui ont cette possibilité exercent leur choix de façon marquée, mais pas toujours dans le même sens et, en moyenne, les canadianismes ne sont préférés que par un peu plus de la moitié des sujets concernés. Le caractère régional des canadianismes n'est relevé également que par environ la moitié des répondants en moyenne. Ils établissent un certain lien entre le style familier et les canadianismes, mais ils s'accordent pour ne pas les réserver exclusivement aux situations qui commandent l'usage de ce style. Sur le plan normatif, enfin, ils témoignent d'une indulgence nettement marquée, mais non généralisée, envers les canadianismes lorsqu'on leur demande de les évaluer. Cette indulgence disparaît quand il est question des usages préférentiels que l'école doit transmettre aux enfants.

Pour chacune des questions étudiées dans ce rapport, nous avons constaté une très grande dispersion des résultats selon les mots en cause. Sur le plan théorique, ce fait doit être mis en relation, nous semble-t-il, avec le caractère en théorie non fonctionnel de la notion de canadianisme, qui définit en conséquence une classe hétérogène d'unités. La dispersion que nous avons constatée n'est qu'un reflet de cette hétérogénéité : les canadianismes n'ont en commun que le fait d'être des canadianismes. Ils n'ont pas de propriétés communes dans l'imaginaire et la compétence des locuteurs comme ils n'en ont probablement pas des points de vue sémantique et phonologique. Sur le plan pratique, nous en concluons que cette singularité devrait être étudiée systématiquement comme le sont les autres aspects des unités lexicales, qui sont le plus souvent singulières également, ce qui d'ailleurs explique et justifie l'existence de la lexicographie.

Nous avons étudié le rôle des variables linguistiques pour deux questions : la reconnaissance des canadianismes et leur évaluation. Les canadianismes de sens sont moins reconnus et moins condamnés que les canadianismes de forme ; les canadianismes de formation française sont moins repérés que les emprunts, mais, curieusement, ce sont ces derniers qui sont le moins souvent condamnés. Quant au mode de présentation des textes, il agit toujours dans le même sens : l'audition entraîne une reconnaissance et une condamnation moins fréquentes que la lecture.

Le rapprochement des tableaux de distribution des répondants permet de mettre en évidence une variation importante dans leur comportement d'ensemble selon la question posée[2]. En effet, en ce qui concerne quatre des questions traitées dans cet ouvrage, l'usage déclaré des canadianismes, la possibilité de choix entre canadianismes et mots standard, la reconnaissance des canadianismes et leur évaluation, on observe — avec un certain décalage vers l'indulgence dans le cas de l'évaluation des canadianismes — des distributions de forme normale dont les modes et les moyennes se situent à peu près au milieu de l'éventail des réponses possibles. Soulignons cependant un cas particulier : la distribution des répondants selon le nombre de canadianismes condamnés définit une courbe beaucoup plus aplatie que les autres ; des effectifs plus nombreux que dans les trois autres cas y correspondent aux valeurs extrêmes de l'éventail des possibilités. Néanmoins, dans tous ces cas, nos observations peuvent se résumer de la façon suivante : le nombre des personnes interrogées qui répondent dans tel sens à la question posée dans plus de la moitié de ces cas est à peu près le même que celui de celles qui répondent dans le même sens dans moins de la moitié des cas. En d'autres termes, non seulement les réponses sont partagées, mais la ligne de partage est située de façon telle qu'il n'est pas possible de tirer une conclusion tranchée concernant le comportement de l'ensemble des répondants.

Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit des réponses à la question sur le style qui décrivent, on s'en souvient, ce que les locuteurs disent de leur comportement langagier dans diverses circonstances. Cet aspect de leur imaginaire stylistique nous paraît assez homogène et clairement marqué. Rappelons en effet que plus de la moitié disent ne réserver aucun canadianisme aux situations familières et que plus de 90 % disent n'en réserver que trois ou moins sur douze. Homogènes et tranchées également sont les opinions des répondants en matière de norme prescriptive, puisque près de 90 % d'entre eux souhaitent que l'école ne privilégie qu'au plus deux canadianismes sur six. Ils sont tout aussi unanimes à reconnaître qu'ils emploient des canadianismes en général.

Nous avons établi également que les variables sociologiques influencent toutes les réponses sauf celles qui portent sur l'emploi des canadianismes selon la situation. Cette absence de lien mérite d'être soulignée et doit être rapprochée de

2. Voir tableaux I.3 ; II.2 ; III.2 ; IV.6 ; V.2 et V.12.

ce que nous venons de dire concernant l'homogénéité de la population en matière d'opinion sur le style des canadianismes. C'est le niveau d'instruction qui a l'action la plus large: il agit sur les réponses à toutes les autres questions. Cette action est régulière et sans surprise: les personnes les plus instruites disent employer le moins de canadianismes, ont le plus de possibilité de choix entre canadianismes et mots standard et distinguent le mieux ces deux types de mots. Leur attitude est également le plus conforme à la norme traditionnelle. Le sexe et le lieu de résidence ont une action beaucoup plus limitée et n'influencent que trois des cinq variables. Cette action s'exerce de façon totalement opposée: dans les deux cas, le lieu de résidence a un rôle déterminant en ce qui concerne la reconnaissance des canadianismes et les deux aspects de l'attitude normative, les Montréalais étant à la fois plus compétents sur le plan méta-architectural et plus sévères sur le plan normatif, tandis que le sexe ne joue qu'en ce qui concerne l'emploi déclaré des canadianismes et les possibilités de choix, les femmes faisant état d'un usage plus proche du français standard et d'une plus grande possibilité de choix. Enfin, l'âge est déterminant en ce qui concerne l'emploi déclaré des canadianismes, la possibilité de choix entre ces derniers et les mots standard, leur reconnaissance et leur évaluation. Cette action, à la différence de celle du niveau d'instruction, n'est jamais régulière et diffère d'une question à l'autre, ce qui interdit toute synthèse. Soulignons cependant le comportement des personnes les plus âgées de notre échantillon: ce sont elles qui déclarent employer le plus de canadianismes, ont le moins la possibilité de les choisir plutôt qu'un mot standard, les identifient le moins et manifestent le plus d'indulgence lorsqu'il s'agit de les évaluer.

Nous avons mis en relation les uns avec les autres les résultats relatifs à un bon nombre des questions traitées ici. Nous avons étudié en particulier l'incidence, sur les représentations de l'usage des canadianismes, de la possibilité de choix entre ceux-ci et les mots standard, de la reconnaissance de leur caractère régional et des attitudes normatives à leur égard. Ces calculs nous ont permis de constater que la possibilité de choix et la reconnaissance du caractère régional des canadianismes, qui ne sont pas nécessairement liées mais que l'on pourrait considérer comme deux aspects d'un phénomène plus large, la compétence lexicale dans son expression métalinguistique, influencent tous deux l'usage déclaré des sujets et que ces relations vont dans le même sens: plus le choix et la reconnaissance sont élevés, moins l'usage déclaré est marqué de régionalismes. Par ailleurs, une attitude négative envers les canadianismes sur les plans évaluatif et prescriptif correspond également à une moins grande importance de leur présence dans cet usage. Compétence et conformisme vont donc de pair pour affaiblir la position des canadianismes dans les représentations de l'usage. Cette relation est renforcée par le lien statistique que nous avons établi entre la reconnaissance des canadianismes et la tendance à les évaluer négativement et entre cette dernière et le désir de les voir écartés de l'usage prôné par l'école. Rappelons enfin que ni la possibilité de choix ni la reconnaissance des canadianismes n'influencent le style que leur attribuent les locuteurs.

Certains résultats plus particuliers appellent également des commentaires et demandent à être mis en relation les uns avec les autres pour prendre toute leur signification. Dans les lignes qui suivent, nous tenterons une interprétation adoptant successivement les points de vue structuraliste, sémiologique et sociologique.

Nous avons montré que les locuteurs disaient employer pour désigner les objets à propos desquels on les interrogeait davantage de canadianismes que de mots standard, que la présence de ces derniers n'était cependant pas marginale et que les canadianismes ne sont d'un usage exclusif pour aucun des objets à dénommer. Ce dernier point nous paraît important: ces éléments du français standard non seulement font l'objet d'une « connaissance virtuelle » au Québec[3], mais y sont d'un usage effectif: les réponses à notre question en sont à la fois des attestations et des confirmations métalinguistiques de la part des locuteurs eux-mêmes. Ce que Cl. Poirier a appelé l'« intrication » de ces deux types d'unités lexicales est un phénomène bien réel et très général[4]. Chacun des espaces dénominatifs que nous avons étudiés constitue donc un champ synonymique qui est, pour le sémanticien structuraliste, le lieu d'oppositions fonctionnelles entre les deux termes qui y correspondent, puisque ces termes coexistent tous deux sur le même « marché linguistique », pour reprendre la métaphore de P. Bourdieu[5]. Le trait de contenu, ou sème, qui oppose les désignations régionales et les autres relève de la connotation de ces unités puisqu'il porte sur autre chose que le référent. Ce trait connotatif de « canadianisme » est donc constitutif de la valeur, au sens saussurien du terme, des unités qui en sont porteuses. Il ne peut cependant être défini que d'un point de vue qui dépasse le cadre structural pour considérer l'architecture de la langue. On se trouve donc devant la situation, paradoxale, d'une opposition qui s'établit dans le cadre structural d'un système fonctionnel (le français du Canada), mais dont le linguiste ne peut déterminer le contenu que d'un point de vue non pertinent dans la perspective structuraliste, celui de l'architecture des structures qui composent la langue historique qu'est le français. Cet état de choses n'existerait pas si les désignations standard n'avaient pas cours sur le marché linguistique québécois puisque, dans ce cas, il n'y aurait pas d'opposition et le trait « canadianisme » ne serait pas pertinent.

Par ailleurs, le fait que la compétence méta-architecturale ne soit pas l'apanage du linguiste et puisse être le fait des sujets eux-mêmes doit être également intégré dans cette interprétation. Il permet d'échapper au paradoxe que nous venons d'évoquer. Le trait connotatif qui dans le système québécois marque *bicycle* par opposition à *bicyclette* et *myrtille* par opposition à *bleuet* trouve alors sa définition au niveau structural lui-même. Il relève, nous venons de

3. Voir note 16 du chapitre II.

4. Cl. Poirier, « L'intrication des mots régionaux et des mots du français général dans le discours québébois » dans *Langues et linguistique*, n° 9, 1983, pp. 45-67.

5. P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 14.

le voir, de l'architecture de la langue, mais la compétence des locuteurs lui donne une existence fonctionnelle : il est inscrit *dans* le système réel par — et donc pour — une partie importante de la population. Comme nous l'avons souligné dans une communication récente[6], cet aspect de la compétence métalinguistique des locuteurs a des effets non seulement sur la valeur structurale des éléments du système, mais aussi sur leur mise en œuvre dans les discours, même non métalinguistiques. L'emploi d'un canadianisme par un locuteur québécois dans une conversation tenue au Québec avec un interlocuteur québécois n'a pas la même valeur selon que les interlocuteurs en connaissent ou en ignorent le caractère régional. Cela nous conduit à penser qu'« étudier le système québécois comme s'il était la seule forme de la langue française », c'est-à-dire en ignorant la problématique des régionalismes, risque d'en donner une vision réductrice[7], même dans l'optique structuraliste ou fonctionnaliste : les systèmes eux-mêmes n'ignorent pas ce qui leur est extérieur et s'en trouvent modifiés.

Enfin, l'opposition canadianisme/mot standard n'est pas de nature purement théorique : nous avons vu qu'elle est effective aussi au niveau individuel, où elle se concrétise par une possibilité de choix lexical qui n'est pas sans conséquence, puisque les locuteurs qui ont le choix entre les deux types de dénominations exercent en général ce choix en manifestant des préférences marquées et qu'en outre ils disent employer moins les dénominations régionales que ceux qui n'ont pas ce choix. « Choix » signifie « concurrence » et, dans la situation que nous avons étudiée, cette concurrence joue en faveur des mots standard.

Envisagées du point de vue sémiologique, la connaissance du caractère régional des canadianismes et la possibilité de choix lexical entre canadianismes et mots standard sont très importantes. En effet, de nombreux sémiologues, tels E. Buyssens, L. Prieto, J. Martinet et G. Mounin, estiment fondamentale la distinction entre indice et signal. Ils définissent l'indice comme un « fait immédiatement perceptible qui nous fait connaître quelque chose à propos d'un autre qui ne l'est pas »[8] et le signal comme un fait qui a « été produit pour servir d'indice »[9] et dont l'intention doit être reconnue par ceux auxquels il est destiné. Seuls les signaux répondent donc à une intention de communication. Cette distinction permet d'opposer la sémiologie de la communication, dont l'objet est le décodage et l'étude des signaux, aux sciences d'observation et à la sémiologie de la signification, dont relève l'interprétation des indices. Or il ne peut y avoir intention de

---

6. A. Paquot, « Comportement langagier et compétence métalinguistique : une enquête sur la valeur sémiologique des canadianismes », communication présentée au colloque *La lexicographie québécoise*, *op. cit.*, pp. 103-113.

7. Voir J.-Cl. Corbeil, « Myrtille ou bleuet. Les Québécois devant la norme » dans *Le français dans le monde*, 169, mai-juin 1982, p. 60.

8. L. Prieto, *La sémiologie*, dans *Le Langage*, Paris, Gallimard, 1966, p. 95.

9. *Ibid.*, p. 96. Voir aussi G. Mounin, *Introduction à la sémiologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1970, pp. 13-14 ; E. Buyssens, *La communication et l'articulation linguistique*, Paris, P.U.F., 1967, pp. 12, 18, 19 et 20 ; J. Martinet, *Clefs pour la sémiologie*, Paris, Seghers, 1973, pp. 49-51.

communiquer un contenu que s'il est connu du locuteur et que si celui-ci pense qu'il en est de même pour son allocutaire et — mais ceci est discutable — que si le locuteur a le choix entre la possibilité d'exprimer ce contenu et celle de ne pas l'exprimer. Dans le cas du trait de contenu « canadianisme », nos résultats imposent un raisonnement probabiliste au moment de l'attribution du statut d'indice ou de signal à l'énonciation d'un canadianisme. L'emploi de *bicycle* ou de *bleuet* et non de *bicyclette* ou de *myrtille* par un Canadien d'expression française né au Québec et habitant la région de Québec ou celle de Montréal a un certain nombre de chances de pouvoir être interprété comme un simple indice de son origine géographique et un certain nombre de chances de pouvoir recevoir l'une des multiples interprétations qu'autorise le statut de signal. La connaissance des caractéristiques sociologiques de ce locuteur peut permettre de préciser le degré de probabilité de chacune de ces deux possibilités, mais non d'arriver à une certitude.

Les considérations qui précèdent doivent être prises en compte si l'on veut tenter un bref commentaire sur la fonction sociologique des canadianismes. Des chercheurs ont évoqué à propos de divers types de faits lexicaux les notions de fonction intégrative et de fonction identitaire ou emblématique. Ainsi J.-Cl. Corbeil, qui utilise la première de ces notions, affirme que « les faits que l'on classe sous l'étiquette « français régional » sont, de ce point de vue, ceux-là mêmes qui sont utilisés comme marque d'appartenance à une communauté particulière ou qui servent, autre aspect, de moyens d'affirmation de l'identité culturelle »[10], et des chercheurs suisses ont posé, en s'inspirant de travaux de Labov sur le vernaculaire américain, l'hypothèse d'une fonction identitaire de certains des néologismes employés dans une bande de jeunes[11]. Dans les deux cas, les faits linguistiques en question permettent et signifient tout à la fois l'appartenance à un groupe particulier. Nous ne pensons pas, quant à nous, que l'on puisse de façon générale et sans précaution attribuer ces fonctions à l'emploi des canadianismes au Québec. En effet, pour pouvoir les exercer, l'énonciation de ces mots doit avoir, nous semble-t-il, valeur de signal, c'est-à-dire, répétons-le, être le résultat d'un choix et véhiculer de façon consciente le contenu « canadianisme ». Or, outre le fait que les canadianismes n'occupent qu'un peu plus de la moitié de l'espace dénominatif dans l'imaginaire des locuteurs, nos données montrent que leur emploi habituel est, selon les affirmations des locuteurs eux-mêmes, davantage le fait de ceux qui en connaissent le moins le caractère régional et qui n'ont que peu de possibilités de choix. On doit donc conclure que les canadianismes ne sont, de façon générale, pas utilisés par les francophones du Québec comme marques d'appar-

10. J.-Cl. Corbeil, « Le français régional en question », art. cit., pp. 39 et 40.

11. J.-F. De Prieto et F. Del Coso-Calame, « La néologie dans son contexte social : identité et langage dans une bande de jeunes », dans *Actes du colloque sur la néologie et la formation des mots*, 11-12 nov. 1982, Tranel, 5, Neuchâtel, Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel, 1983, pp. 137-152.

tenance à cette collectivité, ce qui n'exclut pas, évidemment, que certains de leurs emplois particuliers puissent avoir cette fonction. Ni, bien sûr, qu'ils puissent être interprétés comme indices de cette appartenance. Il faut se garder cependant d'interpréter ces résultats comme un rejet ou une négation de la spécificité régionale ou ethnique : cette identité n'est pas portée en étendard, certes, mais elle n'est ni dévalorisée, ni cachée par les Québécois, qui, à notre avis, témoignent ainsi d'une attitude équilibrée, aussi éloignée du purisme complexé que du régionalisme ethnocentrique.

Les remarques qui précèdent ont trait à la fonction sociale des utilisations, toujours individuelles, de la langue. Nos observations appellent également quelques commentaires de portée sociologique qui concernent les locuteurs en tant que collectivité. Certains pensent qu'une communauté linguistique se définit plus par la reconnaissance d'une norme unique que par l'unicité des usages pratiqués. Il n'est pas absurde d'étendre cette fonction d'identification à l'ensemble des compétences, représentations et attitudes qui constituent l'imaginaire linguistique. Or, nous l'avons rappelé, nous n'avons guère constaté d'unité dans la plus grande partie des réponses à nos questions. Seuls le style des canadianismes et la norme prescriptive font l'objet d'un certain consensus. La prégnance de la norme prescriptive n'est pas de nature à distinguer la communauté québécoise, unifiée sur ce point, des autres groupes qui composent la francophonie. Mais que les locuteurs n'associent guère, dans l'ensemble, l'emploi des régionalismes et les situations familières pourrait bien constituer un trait original de l'identité linguistique des Québécois.

*BIBLIOGRAPHIE**

Aléong, S., «Normes linguistiques, normes sociales, une perspective anthropologique» dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 255-280.

Andrianne, R., «Belgicismes et canadianismes: pertinence et définition» dans *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 10 (1984), 1-3, pp. 5-16.

Auger, P., «Énoncé de politique de l'Office de la langue française relatif aux québécismes: présentation» dans *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 67-101.

Authier, L., et Meunier, A., «Norme, grammaticalité et niveaux de langue» dans *Langue française*, n° 16, déc. 1972, pp. 49-62.

Bayard, C., et Jolivet, R., «Des Vaudois devant la norme» dans *Le français moderne*, 52 (1984), n° 3/4, pp. 151-158.

Bédard, É., et Maurais, J., «Réflexions sur la normalisation linguistique au Québec» dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 435-459.

Bélisle, L.-A., *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin, 1979.

Boulanger, J.-Cl., «À propos du concept de "régionalisme" «dans *Lexique*, n° 3, pp. 125-146.

Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.

Buyssens, E., *La communication et l'articulation linguistique*, Paris, Presses universitaires de France, 1967.

Canadianismes de bon aloi, Québec, Office de la langue française, 1969.

Colpron, G., *Les anglicismes au Québec*, Montréal, Beauchemin, 1973.

Corbeil, J.-Cl., *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin, 1980.

Corbeil, J.-Cl., «Myrtille ou bleuet — Les Québécois devant la norme» dans *Le français dans le monde*, 169, mai-juin, 1982, pp. 56-60.

Corbeil, J.-Cl., «Éléments d'une théorie de la régulation linguistique» dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 281-303.

Corbeil, J.-Cl., «Le français régional en question» dans *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 9 (1984), 3-4, pp. 31-44.

Corbeil, J.-Cl., «Le régionalisme lexical: un cas privilégié de variation linguistique» dans *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 54-65.

* Cette bibliographie reprend tous les titres cités dans le présent ouvrage à l'exception du glossaire.

Coseriu, E., «Pour une sémantique diachronique structurale» dans *Travaux de linguistique et de littérature*, II, 1, 1964, pp. 139-186.

Dagenais, G., *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Boucherville, Les Éditions françaises, 1984.

Darbelnet, J., «La norme lexicale et l'anglicisme au Québec» dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 603-624.

De Prieto J.-F., et Del Coso-Calame, F., «La néologie dans son contexte social: identité et langage dans une bande de jeunes» dans *Actes du colloque sur la néologie et la formation des mots*, 11-12 nov. 1982, Tranel, 5, Neuchâtel, Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel, 1983, pp. 137-152.

Dugas, J.-Y., «La norme lexicale et le classement des canadianismes» dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 625-650.

Dunn, O., *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976 (reproduction de l'édition originale de 1880).

Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes, Québec, Office de la langue française, 1986.

Gagné, G., «Norme et enseignement de la langue maternelle» dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 463-509.

Gendron, J.-D., «Existe-t-il un usage lexical prédominant à l'heure actuelle au Québec?» dans *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 89-101.

Goosse, A., «La norme et les écarts régionaux» dans *Annales de la Faculté des Lettres de Nice*, 12, 1971, pp. 91-105.

Gougenheim, C., Rivenic, P., Michéa, R., et Sauvageot, A., *L'élaboration du français fondamental*, 2e éd., Paris, Didier, 1964.

Hausmann, F.-J., «Les dictionnaires du français hors de France» dans *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 3-21.

Houdebine, A.-M., «Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain» dans *Le français moderne*, 50 (1982), no 1, pp. 42-51.

Imbs, P., Préface du *Trésor de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1971, t. 1.

Juneau, M., *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977.

Kerbrat-Orecchioni, C., *La connotation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977.

Knecht, P., et Rubatel, C., «À propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande» dans *Le français moderne*, 52 (1984), no 3/4, pp. 138-150.

Laberge, S., et Chiasson-Lavoie, M., « Attitudes face au français parlé à Montréal et degré de conscience de variables linguistiques » dans *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 1971, pp. 89-126.

Labov, W., *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.

Lambert, W. E., Frankel, H., et Tucker, G., « Judging Personality through Speech : A French-Canadian Example » dans *Journal of Communication*, 16, 1966, pp. 305-321.

Lara, L. F., « Activité normative, anglicismes et mots indigènes dans le *Diccionario del español de México* » dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 571-601.

Lefebvre, Cl., « Les notions de style » dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 305-333.

Lexicologie et lexicographie françaises et romanes, Actes du colloque de Strasbourg, 12-16 nov. 1957, Paris, CNRS, 1961.

Mackey, W., *Le vocabulaire disponible du français*, Paris, Didier, 1971, (2 t.).

Marcellesi, J.-B., et Gardin, B., *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Larousse, 1974.

Martinet, J., *Clefs pour la sémiologie*, Paris, Seghers, 1973.

Michel, J.-F., *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départements et notamment dans la ci-devant province de Lorraine*, Nancy, 1807.

Mounin, G., *Introduction à la sémiologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

Muller, Ch., « Une expérience de statistique métalinguistique » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, X, 1, 1972, pp. 55-69.

Paquot, A., « Le peuple problématique du Canada » dans *Mots*, n° 7, 1983, pp. 7-29.

Paquot, A., « Comportements langagiers et compétence métalinguistique : une enquête sur la valeur sémiologique des canadianismes » dans *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 103-113.

Poirier, Cl., « L'intrication des mots régionaux et des mots du français général dans le discours québécois » dans *Langues et linguistique*, n° 9, 1983, pp. 45-67.

Poirier, Cl., « Le lexique québécois, son évolution, ses composantes » dans *Stanford French Review*, printemps-automne 1980, pp. 43-80.

Poirier, Cl., « Le français "régional", méthodologies et terminologies » dans *Français du Canada, français de France*, actes du colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987, pp. 139-176.

Poirier, Cl., « Problèmes et méthodes d'un dictionnaire général du français québécois » dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* (à paraître).

Poirier, Cl., *et al.*, *Dictionnaire du français québécois*, volume de présentation, Québec, Presses de l'Université Laval, 1985.

Prieto, L., « La sémiologie » dans *Le langage*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 93-144.

Primeau, G., et Labelle, G., « État et évolution du vocabulaire d'enfants québécois de neuf à douze ans » dans G. Gagné et M. Pagé, *Études sur la langue parlée des enfants québécois, 1969-1980*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, pp. 133-143.

Recanati, F., *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil, 1979.

Rey, A., « Usages, jugements et prescriptions linguistiques » dans *Langue française*, n° 16, déc. 1972, pp. 4-28.

Rey, A., « Norme et dictionnaires (domaine du français) » dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 541-569.

Rey, A., « Préface de la deuxième édition » dans *Le grand Robert de la langue française*, 2e éd., Paris, 1985, t. I.

Rey, A., « La variation linguistique dans l'espace et les dictionnaires » dans *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 23-40.

Rey-Debove, M.-J., *Le métalangage*, Paris, Le Robert, 1978.

Rézeau, P., *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Éditions Le cercle d'Or, 1984.

Rézeau, P., « Les régionalismes et les dictionnaires du français » dans *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 41-52.

Sankoff, D., Thibault, P., et Bérubé, H., « Semantic Field Variability » dans D. Sankoff (édit.), *Linguistic Variation, Models and Methods*, New York, Academic Press, 1978, pp. 23-43.

Straka, G., « Les français régionaux, conclusions et résultats du colloque de Dijon » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, XV, 1, 1977, pp. 227-242.

Straka, G., « Problèmes des français régionaux » dans *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, Académie Royale de Belgique, 5e série, tome LXIX, 1983-1, pp. 27-66.

Tuaillon, G., « Réflexions sur le français régional » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, XV, 1, 1977, pp. 7-29.

Valin, R., « Réflexions sur la norme » dans *La norme linguistique*, textes colligés et présentés par É. Bédard et J. Maurais, Paris, Le Robert, Québec, Conseil de la langue française, 1983, pp. 789-795.

Wolf, L., « Le français régional. Essai d'une définition » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, X, 1, 1972, pp. 171-177.

*GLOSSAIRE**

I. PRÉSENTATION

Dans le glossaire qui suit, nous donnons pour chaque entrée sa catégorie grammaticale et son genre (s'il y a lieu), son sens et des renseignements sur sa qualité de canadianisme de sens ou de forme, sa catégorie étymologique et son statut normatif.

En ce qui concerne le sens de l'entrée, nous considérons celui qui est le plus usuel pour les régionalismes qui apparaissent sans contexte dans le questionnaire et celui qui est actualisé par le contexte pour les autres ; nous l'exprimons par un mot français standard synonyme de l'entrée ou par une brève définition.

La distinction entre canadianisme de forme et canadianisme de sens est fondée sur les principes suivants : nous considérons comme canadianisme de forme une forme linguistique utilisée au Canada mais non attestée en français standard (ex. : *fun*, *placoter*) ou une forme utilisée au Canada et attestée également en français standard mais ne présentant pas de lien à la fois étymologique et historique avec celle du français standard (ex. : *frette* « froid » et *frette* « anneau ou ceinture métallique servant à renforcer des pièces de bois ou de béton, etc. ») ; constitue un canadianisme de sens toute forme linguistique canadienne attestée en français standard et présentant un lien à la fois étymologique et historique avec celle du français standard (ex. : *prélart* « linoléum » et *prélart* « grosse toile imperméable » ; le sens du premier dérive de celui du second).

La provenance des mots décrits a été déterminée à l'aide de tous les ouvrages métalinguistiques, pour la plupart canadiens, parus jusqu'en août 1986 et qui ont fait état de la question. Quand un mot ou un emploi a fait l'objet d'une étude concluante, l'ordre de présentation des données est le suivant : origine — celle qui est la plus généralement admise — et référence(s) ; les références sont mises entre crochets droits. Quand un mot ou un emploi n'a pas fait l'objet d'une étude suffisamment concluante, nous l'indiquons entre crochets droits et nous faisons suivre cette remarque d'une hypothèse qui tient compte des données disponibles.

Les indications sur le statut normatif des entrées ont été relevées dans une sélection d'ouvrages métalinguistiques parus avant juillet 1982, date des enquêtes. Il s'agit du *Dictionnaire nord-américain de la langue française* de L.-A. Bélisle, du *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* de G. Dagenais, des *Fiches* publiées par le Comité de linguistique de Radio-Canada depuis 1960, du bulletin *C'est-à-dire...* publié par le même comité depuis 1961 et de différents ouvrages publiés par l'Office de la langue française du gouvernement du Québec.

---

* Ce glossaire a été réalisé par S. Canac-Marquis.

Les renvois bibliographiques sont faits conformément au système d'abréviations créé et utilisé par les chercheurs du Trésor de la langue française au Québec, équipe dirigée par le professeur Cl. Poirier. Les références complètes des ouvrages cités en abrégé dans le glossaire sont reprises dans le paragraphe IV, qui suit le glossaire proprement dit.

II. ABRÉVIATIONS ET SIGLES

adj.	adjectif, adjectival
adv.	adverbe
amér.	américain
dep.	depuis
dict.	dictionnaire
ex.	exemple
f.	féminin
fr.	français
m.	masculin
pl.	pluriel
rem.	remarque
s.	siècle
	substantif
s.v.	sub verbo
v.	verbe
	voir
v. pron.	verbe pronominal
OLF	Office de la langue française
TLFQ	Trésor de la langue française au Québec (Université Laval)

III. GLOSSAIRE

ACHALER v.
«Importuner, ennuyer»
1. Canadianisme de forme.
2. Dialectalisme [v. DFQ].
3. Terme rejeté [v. Dagenais].

ADONNER (S') v. pron.
«Se trouver par hasard»
1. Canadianisme de sens.
2. Archaïsme-dialectalisme [v. BovProc 61-63].
3. Terme rejeté [v. Dagenais].

AIGUISOIR s.m.
«Taille-crayon»
1. Canadianisme de sens.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Innovation. *Rem.* Extension sémantique d'après le sens français de «rendre tranchant ou pointu» qui s'étend, au Canada, à des classes d'objets non métalliques (un crayon par ex.).
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *aiguiser*].

APPAREILLER (S') v. pron.
«Se préparer»
1. Canadianisme de sens.
2. Archaïsme [v. PoirAngl 47].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

APPLICATION s.f.
Dans *faire application*: «postuler»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 8; PoirLex 68].
3. Emploi rejeté [v. Bélisle; OLFBur 62; Dagenais; RCFich n° 10].

BABICHE s.f.
«Peau tannée découpée en lanières»
1. Canadianisme de forme.
2. Amérindianisme [v. PoirLex 64].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

BALAYEUSE s.f.
«Aspirateur»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation [v. LaurQuéb 34 et 35].
3. Terme rejeté [v. Bélisle]. *Rem.* Considéré comme familier dans RCFich n° 66.

BARRER v.
«Fermer à clef»
1. Canadianisme de sens.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Probablement, dialectalisme [v. FEW *barra* 1, 157a]. *Rem.* A été considéré comme un mot du français populaire dans Mass 732.
3. Terme rejeté [v. Dagenais].

BAS s.m.
«Chaussette»
1. Canadianisme de sens.
2. Dialectalisme [v. NolAc 28].
3. Terme rejeté [v. OLFHab, qui le considère comme étant employé «à tort»].

BATTURE s.f.
«Portion du rivage que le jusant laisse à découvert»
1. Canadianisme de sens. *Rem.* Le sens de «fond rocheux à fleur d'eau, sur lequel la mer se brise» attesté en France [v. TLF] ne correspond pas à l'emploi canadien.
2. Innovation [v. BlaisTop; MassIG 87].
3. Terme accepté [v. OLFCan]. A été normalisé [v. OLFAvisMJ 7].

BEIGNE s.m. et f. [m. dans le questionnaire]
«Pâte frite en forme de couronne»
1. Canadianisme de sens.
2. [Aucune étude historique concluante disponible pour cet emploi]. Origine gallo-romane probable. Un emploi *beigne* «beignet» est en effet attesté dans un parler de la Suisse romande [d'après TLF, s.v. *beignet*].
3. Terme accepté [v. OLFMenus[2 3] n° 509; Dagenais].

BICYCLE s.m.
«Bicyclette»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 13; LavEstr].
3. Terme rejeté [v. Dagenais].

BICYCLE À TROIS ROUES s.m.
«Tricycle»
1. Canadianisme de forme.
2. Innovation [v. LaurQuéb 286]. *Rem.* A été considéré comme un anglicisme dans LavEstr.
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

BLÉ D'INDE s.m.
«Maïs»
1. Canadianisme de forme.
2. Archaïsme-dialectalisme [v. L'HeurMoul 423; MassIG 229]. *Rem.* Au sens de «épi de maïs», le mot est considéré comme une innovation dans MassIG 223.
3. Terme accepté [v. Bélisle; Dagenais, avec cette réserve: «[...] il faut écrire *maïs*»].

BLEUET s.m.
«Baie bleue ou noire d'une plante de la famille des éricacées»
1. Canadianisme de sens.
2. Dialectalisme [v. BlaisTop, s.v. *bluet*; MassIG 247-248].
3. Terme accepté [v. Bélisle, s.v. *bluet*; Dagenais, jugement favorable mais nuancé; OLFCan; v. aussi OLFQuéb 31: terme accepté].

BORD s.m.
«Côté»
1. Canadianisme de sens.
2. Dialectalisme [v. NolAc 109; JunStraka 481; JunCan 112].
3. Terme rejeté [v. Dagenais].

BORDÉE s.f.
«Chute abondante (de neige)»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation (sur la base d'un dialectalisme) [v. PoirLex 75]. *Rem.* A été considéré comme un dialectalisme dans OLFQuéb 25.
3. Terme accepté [v. RCCan 4]. A cependant fait l'objet d'un rejet dans Dagenais.

BOUCANE s.f.
«Fumée»
1. Canadianisme de forme.
2. Dialectalisme [v. BlaisTop; Mass n° 1210].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

BRASSIÈRE s.f.
«Soutien-gorge»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 15; OLFHab; PoirLex 68].
3. Terme rejeté [v. OLFHab; Bélisle; Dagenais].

BREUVAGE s.m.
«Boisson»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme de maintien [v. OLFMenus[3] 77; PoirLex 69-70: «[cet emploi a] vécu en français jusqu'au XIX[e] siècle mais l'influence de l'anglais a dû contribuer à en maintenir la fréquence en québécois [...]»] ou anglicisme-archaïsme [v. Colpron 15].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 41; v. aussi OLFMenus[3] 77].

CADRAN s.m.
«Réveille-matin»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation [v. LaurQuéb 159; MassIG 37].
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *horloge*; RCFich n° 7].

CALER v.
«Enfoncer»
1. Canadianisme de sens.
2. Dialectalisme [v. LavEstr; MassIG 89].
3. Terme rejeté [v. Dagenais].

CANCEL(L)ER v.
«Annuler»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 16; Dubuc] ou anglicisme de maintien [v. SchwabDroit 27; DarbQuéb 64].
3. Terme rejeté [v. Bélisle; Dagenais, s.v. *cancellation*; RCFich n° 15].

CARCAJOU s.m.
«Espèce de glouton d'Amérique du Nord»
1. Canadianisme de forme.
2. Amérindianisme [v. PoirLex 65; PellFaune 57]. *Rem.* Figure sans marque dans les dict. français [v. notamment Robert 1985, GLLF et Lexis].
3. Terme accepté [v. Bélisle].

CARROSSE s.m.
«Voiture d'enfant»
1. Canadianisme de sens.
2. Probablement, innovation [v. ClasObs 124, qui considère que le mot a fait l'objet d'un changement sémantique].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 101].

CHAMPLURE s.f.
«Robinet»
1. Canadianisme de forme.
2. Dialectalisme [v. ParVerr 59-60; JunPron 29; Mass n° 1187].
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *chantepleure*].

CHARGER v.
«Demander (en paiement)«
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 21; PoirLex 71].
3. Terme rejeté [v. Bélisle; Dagenais, s.v. *charge*].

CHAUDIÈRE s.f.
«Seau»
1. Canadianisme de sens.
2. Dialectalisme [v. PoirLex 62; LavEstr].
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *fournaise*].

CHEAP adj.
«Bon marché»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 111; PoirLex 67].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

CLAQUES s.f.pl.
«Caoutchoucs»
1. Canadianisme de sens.
2. Archaïsme [v. MercChauss 175-178].
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *pardessus*].

CLIP s.m. et f.
«Trombone»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 113].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

CLOTCHE, CLUTCH s.f.
«Embrayage»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 113].
3. Terme rejeté [v. Bélisle; Dagenais, s.v. *automobile*].

COMTÉ s.m.
«Circonscription électorale»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. HarePol 318: «Ce mot a pris une extension de sens au Canada sous l'influence de l'anglais: County = circonscription électorale en Grande-Bretagne.»].
3. Terme accepté [v. Bélisle, qui le considère comme un canadianisme de bon aloi]. A cependant fait l'objet d'un rejet dans Dagenais.

CORPORENCE s.f.
«Corpulence»
1. Canadianisme de forme.
2. Archaïsme [v. PoirLex 60].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

COUTELLERIE s.f.
«Service de couverts»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 30; DarbQuéb 66].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 84].

CRÉMAGE s.m.
«Glaçage»
1. Canadianisme de forme.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Probablement, innovation. *Rem.* Aucun emploi correspondant n'est consigné dans FEW *crama* 2, 1271.
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *glaçage*].

CRETONS s.m. pl.
«Pâté de porc haché et de panne»
1. Canadianisme de sens.
2. Probablement, archaïsme-dialectalisme [v. Mass n° 1332 et ALO n° 574, qui attestent l'existence du mot en France sous des variantes apparentées].
3. Terme accepté [v. OLFMenus[2] n° 107 et OLFMenus[3] n° 108]. A cependant fait l'objet d'un rejet dans Dagenais.

DACTYLO (forme tronquée de dactylographe) s.f.
«Machine à écrire»
1. Canadianisme de sens.
2. Archaïsme [v. ParUrs 115, qui se prononce pour *dactylographe*].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 98].

EFFACE s.m. et f.
«Gomme»
1. Canadianisme de forme.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Probablement, innovation. *Rem.* Paraît n'avoir été relevé qu'au Canada français [d'après FEW *facies* 3, 356a].
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *gomme*].

ENCABANÉ adj.
«Enfermé chez soi»
1. Canadianisme de forme. *Rem.* Dérivé de *cabane*.
2. Dialectalisme [v. NolAc 107].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

ENFARGÉ adj.
«Pris (dans qqch. qui empêche d'avancer)»
1. Canadianisme de forme.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Probablement, dialectalisme [v. FEW *ferrea* 3, 469b].
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *enfarger*].

ENGAGÉ adj.
«Occupé»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 40].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 27].

ÉNUMÉRATEUR s.m.
«Recenseur»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 167; LexDéb].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 334].

FAN s.m. et f.
«Ventilateur»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 120].
3. Terme rejeté [v. Bélisle; Dagenais, s.v. *automobile*].

FRETTE adj.
«Froid»
1. Canadianisme de forme.
2. Maintien d'une forme phonétique ancienne attestée dans une grande partie du domaine d'oïl [v. JunPron 57; Mass n° 1188].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

FUN s.m.
Dans la locution adj. le *fun*: «agréable, plaisant»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 126; LavEstr; VerrAngl 211].
3. Terme rejeté [v. Bélisle].

GARROCHER v.
«Lancer, jeter»
1. Canadianisme de forme.
2. Dialectalisme [v. PoirLex 63].
3. Terme rejeté [v. Dagenais].

HAMBOURGEOIS s.m.
«Hamburger»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation [néologisme proposé par l'OLF pour éviter l'anglicisme *hamburger*, v. OLFMenus[2-3] n° 606].
3. Terme accepté [v. OLFMenus[2-3] n° 606].

JUMPER v.
«Sauter, bondir»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 132].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

LONGUE-DISTANCE s.m.
«Appel interurbain»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 57; VerrAngl 255].
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *téléphone*].

LUMIÈRES s.f. pl.
«Feux de signalisation»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 57].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 5].

MALLE s.f.
«Poste»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 58; LavEstr; DarbQuéb 72; PoirAngl 80].
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *poste*; RCFich n° 98].

MASKINONGÉ s.m.
«Poisson d'eau douce d'Amérique du Nord apparenté au brochet»
1. Canadianisme de forme.
2. Amérindianisme [v. BlaisTop; PoirLex 65].
3. Terme accepté [v. Bélisle; Dagenais; OLFCan].

MITAINE s.f.
«Moufle»
1. Canadianisme de sens.
2. Archaïsme-dialectalisme [v. NolAc 30; ParVerr 158 et 244; JunCompt 134].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; OLFHab, aussi s.v. *moufle*].

MOUFFLET s.m.
«Muffin»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation [néologisme proposé par l'OLF pour éviter l'anglicisme *muffin*, v. OLFMenus[2 3] n° 36].
3. Terme accepté [v. OLFMenus[2 3] n° 36].

NAPKIN s.f.
«Serviette de table»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 137].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

NIAISEUX adj., s.m.
«Niais, sot»
1. Canadianisme de forme.
2. Dialectalisme [v. NolAc 30-31].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

OCCUPATION s.f.
«Profession, métier»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. SchwabDroit 75 et 95; DenAngl 91]. *Rem.* Le mot paraît être usité en France [v. Robert 1985, CollinsR et GLLF].
3. Terme rejeté [v. RCFich n° 482].

OUANANICHE s.f.
«Saumon d'eau douce d'Amérique du Nord»
1. Canadianisme de forme.
2. Amérindianisme [v. PoirLex 66; PellFaune 175].
3. Terme accepté [v. Bélisle; Dagenais; OLFCan; RCCan 6].

OUAOUARON s.m.
«Grenouille géante d'Amérique du Nord»
1. Canadianisme de forme.
2. Amérindianisme [v. PoirLex 65; PellFaune 220].
3. Terme accepté [v. Bélisle; Dagenais, avec cette réserve: «[...] a sa place dans le langage familier au Canada, mais on doit s'abstenir de l'écrire»; OLFCan].

PAMPHLET s.m.
«Brochure; dépliant»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 66; LexDéb; Dubuc].
3. Terme rejeté [v. Bélisle; OLFBur 62; Dagenais; RCFich n° 9].

PARTISAN(N)ERIE s.f.
«Esprit de parti»
1. Canadianisme de forme.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Il s'agit sans doute d'une innovation [v. Barbeau 176: «[...] les termes d'origine canadienne agréés en France sont en nombre infinitésimal. Le relevé complet en serait à faire. On noterait parmi les néologismes de notre cru: *patinoire*, *partisannerie* [...].»]. *Rem.* Le mot est attesté en français du Canada dep. 1880 [v. TardAngl 13] et en français standard, avec la mention *rare*, dep. 1943 [v. Robert 1985].
3. Terme rejeté [v. RCDire-2, 4].

PATRONAGE s.m.
«Favoritisme politique»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 69].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 97].

PIASTRE s.f.
«Dollar»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. VerrAngl 293; JunBerg 116-117].
3. Terme rejeté [v. RCDire-1, 5: «Si elles [= les désignations *sou* et *piastre*] ne sont plus de mise dans les textes officiels, il n'y a pas de mal à les conserver dans la langue familière.»].

PILER v.
«Marcher (sur)»
1. Canadianisme de sens.
2. Dialectalisme [v. DrapCont 72].
3. Terme rejeté [v. Dagenais].

PITONNAGE s.m.
«Fait d'actionner les touches d'un clavier (par ex. celui d'un ordinateur)»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation [Aucune étude historique disponible pour cet emploi].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

PLACOTER v.
«Bavarder; médire»
1. Canadianisme de forme.
2. Dialectalisme [v. DFQ].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

PLAIN-PIED s.m.
«Maison de plain-pied»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation [v. PawlMais 35-36, 37].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

POSITION s.f.
«Situation, emploi, poste»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. SchwabDroit 98; Colpron 72; LexDéb]. *Rem.* Le mot paraît être usité en France [v. Robert 1985].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 97].

POUDRERIE s.f.
«Neige fine et sèche soulevée par le vent»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation (sur la base d'un archaïsme) [v. PoiLex 75; [illegible]].
3. Terme accepté [v. Bélisle; OLFCan; RCCan 7]. A cependant fait l'objet d'un rejet dans Dagenais.

PRÉLART s.m.
«Linoléum»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation [v. DFQ].
3. Terme rejeté [v. Dagenais].

PROFESSIONNEL s.m.
«Personne qui exerce une profession libérale»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 76; Dagenais].
3. Terme rejeté [v. Dagenais; RCFich n° 176].

RÉPLIQUEUX s.m.
«Qui répond en s'obstinant au lieu d'obéir et se taire» [v. Bélisle]
1. Canadianisme de forme.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. *Rem.* Le sens de *répliqueux* correspond à celui du fr. *répliqueur* «qui réplique, aime à répliquer» [v. Lexis]. Le français canadien — du moins celui qu'on parle au Québec — connaît, pour les noms d'agents, un phénomène d'extension du suffixe *-eux* par analogie avec le suffixe français *-eur* [v. RivEt 123-136]. Le suffixe *-eux* véhicule parfois une connotation péjorative: elle est toutefois plus difficile à percevoir lorsque le contenu de la base du mot renferme lui-même une charge d'affectivité.
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

RESTER v.
«Habiter»
1. Canadianisme de sens.
2. Français populaire [v. BovProc 141-142: «[...] largement attesté dans plusieurs régions de France et en Suisse romande [...]»; JunBell 173-174: «[...], encore vivant dans de nombreux parlers, notamment en parisien populaire, dans le Nord-Ouest, l'Ouest, etc.»]. *Rem.* Le mot n'est pas marqué en français du Canada. En France, par contre, les dict. le donnent comme familier [v. DG, Lexis, DFC, RobMéth et Larousse 1982], populaire [v. GLLF], régional [v. PRobert et Robert 1985] ou rural [v. Robert 1985].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

SET s.m.
«Service (de vaisselle, de table)»
1. Canadianisme de forme. V. Rem. sous 2.
2. Anglicisme [v. Colpron 149; PoirLex 49; VerrAngl 339]. *Rem.* Emprunt à l'anglais historiquement distinct de celui qui est usité en France au sens d'«ensemble des napperons d'un service» [v. PRobert].
3. Terme rejeté [v. RCFich n° 406].

SIGNALER v.
«Composer (un numéro de téléphone)»
1. Canadianisme de sens.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Probablement, innovation. *Rem.* A parfois été considéré comme un anglicisme, mais ce n'est pas établi [v. par ex. LaurAngl 91 et D'AnjFr].
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *téléphone*, qui ne le considère pas comme un anglicisme].

SOUBASSEMENT s.m.
«Sous-sol»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. Colpron 86].
3. Terme rejeté [v. RCFich n° 258; Dagenais].

SOUS-MARIN s.m.
«Sorte de sandwich»
1. Canadianisme de sens.
2. Anglicisme [v. OLFAvisR 99].
3. Terme accepté [emploi proposé par l'OLF pour rendre l'amér. *submarine*, v. OLFMenus[2 3] n° 633].

SPLIT-LEVEL s.m.
«Maison dont les diverses parties sont aménagées à des niveaux différents»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 156; PawlMais 32-33].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif. *Rem.* Dans RCFich n° 129, sans rejeter *split-level* explicitement, on propose les traductions *maison à paliers/à ressaut/à entresol*.

STEADY adj.
«Régulier»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 157; LavEstr].
3. Terme rejeté [v. Bélisle].

SUPPORT s.m.
«Cintre»
1. Canadianisme de sens.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Probablement, innovation (sur la base du sens français de «ce sur quoi une chose repose»).
3. Terme rejeté [v. Dagenais, s.v. *cintre*].

SUPPOSÉMENT adv.
«Censément»
1. Canadianisme de forme.
2. Probablement, innovation [v. OffrSynt 291: «Probablement une création québécoise sous l'influence analogique de *censément* (en fr. québécois *supposé* est constamment employé pour *censé*).»]. *Rem.* On y a vu également une influence de l'anglais dans LaurRapp-1, 12: «Supposément (supposedly), théoriquement possible en français, est inusité».
3. Terme rejeté [v. LaurRapp-1, 12].

SWITCHER v.
«Établir ou modifier les connexions dans un système»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 160].
3. Terme rejeté [v. Bélisle].

TIRE s.f.
«Sirop d'érable très épaissi, ayant la consistance du miel»
1. Canadianisme de sens.
2. Innovation [v. MassIG 468].
3. Terme accepté [v. Bélisle; OLFCan; RCCan 8].

TOURTIÈRE s.f.
«Pâté (tourte) à base de viande de porc hachée»
1. Canadianisme de sens.
2. Dialectalisme [v. MassIG 356 et 478; PaqPât 77; Mass n° 1336].
3. Terme accepté [v. OLFMenus[2 3] n° 306; LefBél 6; RCCan 8]. A cependant fait l'objet d'un rejet dans Dagenais, s.v. *tourte*.

TRAITE s.f.
Dans *payer la traite*, employé figurativement au sens de «entretenir, gâter»
1. Traite «tournée» est un canadianisme de sens.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Le sens dérivé est, probablement, une innovation (sur la base de *payer la traite* «payer un verre, une tournée», généralement considéré comme un calque de l'anglais, v. par ex. NolAc 19 et 119, Barbeau 153 et Dagenais).
3. Emploi n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif. Cependant, *traite* «tournée» a été rejeté dans Dagenais.

TRUCK s.m.
«Camion»
1. Canadianisme de forme. V. Rem. sous 2.
2. Anglicisme [v. Colpron 164; LavEstr; VerrAngl 421]. *Rem.* Emprunt à l'anglais historiquement distinct de celui qui est usité en France au sens de «sorte de camion, de lourd chariot» [v. Lexis, s.v. *truc*[2]].
3. Terme rejeté [v. Bélisle].

TUQUE s.f.
«Bonnet de laine»
1. Canadianisme de forme.
2. Innovation [v. PoirLex 75; JunLex 223-226].
3. Terme accepté [v. Bélisle; Dagenais; OLFCan; v. aussi OLFQuéb 36: terme accepté].

VENIR v.
«Devenir»
1. Canadianisme de sens.
2. Archaïsme [v. PoirLex 60; PoirAngl 47; JunBerg 120].
3. Terme n'ayant fait l'objet d'aucun jugement normatif.

VIDANGES s.f. pl.
«Ordures ménagères»
1. Canadianisme de sens.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Probablement, innovation.
3. Terme rejeté [v. LaurRapp-2, 6; Dagenais; RCFich n° 226].

VIVOIR s.m.
«Salle de séjour»
1. Canadianisme de forme.
2. Innovation [néologisme proposé pour éviter l'anglicisme *living-room*, v. OLFCan; DarbFr 111; Blanchard, s.v. *living-room*].
3. Terme accepté [v. Bélisle; OLFCan]. A cependant fait l'objet d'un rejet dans Dagenais.

VOTATION s.f.
«Élection»
1. Canadianisme de forme.
2. [Aucune étude historique disponible pour cet emploi]. Probablement, archaïsme-dialectalisme [v. DarbStat 10: «Il y a survivance, en Suisse aussi bien qu'au Québec, dans le cas de *votation* en face de *vote*. En fait, *votation* figure dans les dictionnaires du XIX[e] et du XX[e] siècle, mais dans l'Hexagone, sa fréquence est faible.»]. A été considéré comme un anglicisme dans Barbeau 84.
3. Terme rejeté [v. OLFElect n° 59; Dagenais; RCFich n° 11].

VOTEUR s.m.
«Électeur»
1. Canadianisme de forme.
2. Anglicisme [v. Colpron 174; HareParl 473; HarePol 136: «Le mot *voteur*, de l'anglais *voter*, se rencontre parfois [au Canada français], surtout dans les textes officiels [de 1784 à 1812]. Cependant, les Canadiens emploient surtout *électeur.*»; Barbeau 92]. *Rem. Voteur*, de même qu'un certain nombre de termes empruntés au parlementarisme britannique, s'est dit en France sous la Révolution [v. HarePol 237-238; Robert 1985].
3. Terme rejeté [v. OLFElect n° 150; Dagenais, s.v. *électeur*; RCFich n° 12].

IV. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALO: MASSIGNON, Geneviève, et HORIOT, Brigitte, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971-1983, 3 vol.

Barbeau: BARBEAU, Victor, *Le français du Canada*, Québec, Garneau, 1970, 305 p.

Bélisle: BÉLISLE, Louis-Alexandre, *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Beauchemin, 1979, [XIV]-1196 p.

BlaisTop: BLAIS, Suzelle, *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain. Documents cartographiques du régime français*, Gouvernement du Québec, Commission de toponymie, 1983, IX-105 p.

Blanchard: BLANCHARD, Étienne, *Dictionnaire du bon langage*, 3e éd., Montréal, 1919.

BovProc: HORAK-BOVET, Ludmila, *L'homme, être physique, psychique et social: étude lexicologique d'un procès québécois du début du XXe siècle* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1981, X-182 p. (en dépôt au TLFQ).

ClasObs: CLAS, André, «Les travaux de l'Observatoire du français contemporain de Montréal (méthodes et résultats)», *Actes du colloque 'Les français régionaux'*, Québec, 21 au 25 octobre 1979, Conseil de la langue française — Office de la langue française, [Québec], 1981, pp. 122-130.

CollinsR: ATKINS, Beryl T., DUVAL, Alain, MILNE, Rosemary C., et autres, avec la collaboration du comité du *Robert*, *Collins-Robert. French-English, English-French Dictionary. Robert-Collins. Dictionnaire français-anglais, anglais-français*, London-Glasgow-Cleveland-Toronto-Paris, Collins-Société du Nouveau Littré, 1978, XXIX-717 et 781 p. (réimpression, 1979).

Colpron: COLPRON, Gilles, *Dictionnaire des anglicismes*, Montréal, Beauchemin, 1982, XXII-199 p.

Dagenais: DAGENAIS, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Québec-Montréal, Éditions Pedagogia inc., 1967, XV-679 p.

D'AnjFr: D'ANJOU, J[oseph], «Au service du français. Correction n'est pas purisme», *Relations*, vol. 21, n° 243, Montréal, mars 1961, p. 66.

DarbAngl: DARBELNET, Jean, «Le bilinguisme et les anglicismes. L'anglicisation de la langue française au Québec, ses causes et les remèdes possibles», *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*, Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme, A-12, Québec, Les Presses de l'Université Laval, (1965) 1976, pp. 71-138.

Darbelnet: DARBELNET, Jean, *Dictionnaire des particularités de l'usage*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, 1986, 215 p.

DarbFr: DARBELNET, Jean, *Regards sur le français actuel*, Montréal, Les éditions Beauchemin limitée, 1963, 176 p. (réimpression, 1964).

DarbQuéb: DARBELNET, Jean, «Le maintien du français face à l'anglais au Québec», *Le français hors de France*, sous la direction de A. Valdman, Paris, Éditions Honoré Champion, 1979, pp. 61-74.

DarbStat: DARBELNET, Jean, «Statut de certains québécismes au sein de la francophonie», *Langues et linguistique*, n° 8, t. 2, Université Laval (Québec), 1982, pp. 1-16.

DenAngl: DENIS, Roland, *L'anglicisme dans le parler franco-canadien de la province de Québec* (thèse de doctorat), Université de Paris, 1952, 272 p. (en dépôt au TLFQ).

DFC: DUBOIS, Jean, LAGANE, René, NIOBEY, Georges, CASALIS, Didier, CASALIS, Jacqueline, et MESCHONNIC, Henri, *Larousse. Dictionnaire du français contemporain*, éd. pour l'enseignement du français, Paris, Librairie Larousse, 1966, XXIV-1224 p.; *Dictionnaire du français contemporain illustré*, 1980, XXXII-1263 p.

DFQ: *Dictionnaire du français québécois. Description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours incluant un aperçu de leur extension dans les provinces canadiennes limitrophes. Volume de présentation*, sous la dir. de Claude Poirier, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1985, XLI-169 p. (Trésor de la langue française au Québec).

DG: HATZFELD, Adolphe, et DARMESTETER, Arsène, avec le concours d'Antoine Thomas, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, [Paris], [Librairie Delagrave], [1890-1900], 2 vol. [réimpr.: Delagrave, 1964].

DrapCont: DRAPEAU-FORZANI, Denyse, *Contribution à l'étude lexicale de contes québécois du début du XX^e siècle: Étude des mouvements, des pensées et des sentiments de l'Homme* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1977, IX-441 p. (en dépôt au TLFQ).

Dubuc: DUBUC, Robert, *Objectif: 200. Deux cents fautes à corriger*, [Montréal], Les éditions Ici Radio-Canada — Les éditions Leméac inc., 1971, 133 p.

FEW: WARTBURG, Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, t. 1, Bonn, Kurt Schrœder, 1922, [réimpr.: Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 1948], (en cours de publication).

GLLF: *Grand Larousse de la langue française*, sous la dir. de Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey, Paris, Librairie Larousse, 1971-1978, 7 vol.

HareParl: HARE, John E[llis], «La formation de la terminologie parlementaire et électorale au Québec: 1792-1810», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 46, n° 4, Ottawa, 1976, pp. 460-475.

HarePol: HARE, John [Ellis], *Lexicologie politique du Canada français (1784-1812)* (thèse de doctorat), Université Laval (Québec), 1970, III-533 p. (en dépôt au TLFQ).

JunBell: JUNEAU, Marcel, «Glanures lexicales dans Bellechasse et dans Lévis», *Travaux de linguistique québécoise*, t. 1, publiés par Marcel Juneau et Georges Straka, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, pp. 141-191.

JunBerg: JUNEAU, Marcel, *La jument qui crotte de l'argent. Conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes (Québec). Édition et étude linguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 143 p.

JunCan: JUNEAU, Marcel, *Étude de lexicologie franco-canadienne à partir de documents d'archives des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1968, XX-176 p. (en dépôt au TLFQ).

JunCompt: JUNEAU, Marcel, et POIRIER, Claude, *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e — début XVIII^e siècle). Édition avec étude linguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 229 p.

JunLex: JUNEAU, Marcel, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 278 p.

JunPron: JUNEAU, Marcel, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, XVIII-311 p.

JunStraka: JUNEAU, Marcel, (Compte rendu de *Phonétique et linguistique romane. Mélanges offerts à M. Georges Straka)*, Revue de linguistique romane, t. 37, n^os 147-148, Strasbourg, 1973 juill.-déc., pp. 475-485.

Larousse 1982: *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, sous la dir. de Claude Dubois, Paris, Librairie Larousse, 1982-1985, 10 vol.

LaurAngl: LAURIN, Jacques, *Corrigeons nos anglicismes*, Montréal, Les éditions de l'homme, 1975, 181 p.

LaurQuéb: LAURENDEAU, Paul, *Innovation, polysémie et structuration du lexique (Le cas du québécois)* (mémoire de maîtrise), Université de Sherbrooke, 1983, VII-428 p. (en dépôt au TLFQ).

LaurRapp-1: LAURENCE, Jean-Marie, «Rappels de notre conseiller linguistique...», *C'est-à-dire...*, vol. 6, n° 3, 1971 janv.-févr., pp. 11-13.

LaurRapp-2: LAURENCE, Jean-Marie, «Rappels de notre conseiller linguistique...», *C'est-à-dire...*, vol. 8, n° 2, 1974, pp. 6-7.

LavEstr: LAVALLÉE, Richard, MARTEL, Pierre (coll.), *Les régionalismes dans le français parlé de l'Estrie* (Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke, document de travail n° 15), [Sherbrooke], 1979, IV-182 p.

LefBél: L[EFEBVRE], F[lorent], «Un petit livre canadien, une grande nouveauté canadienne», *C'est-à-dire...*, vol. 5, n° 1, 1969 sept.-oct., pp. 5-7 (compte rendu du *Petit dictionnaire canadien de la langue française* de Louis-Alexandre Bélisle, Montréal, Les Éditions Aries inc., 1969, 644 p.).

LexDéb : Anonyme, *Lexique. Journal des Débats*, 6e édition, [Québec], Assemblée nationale, mars 1972, [111]-145 p.

Lexis : *Lexis. Dictionnaire de la langue française*, sous la dir. de Jean Dubois, Paris, Librairie Larousse, 1975, LXXI-1950 p. ; *Lexis. Larousse de la langue française*, 1979, XVI-2109 p.

L'HeurMoul : L'HEUREUX, Réjean, *Vocabulaire du moulin traditionnel au Québec des origines à nos jours. Documents lexicaux et ethnographiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, 465 p.

Mass : MASSIGNON, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, 2 vol., Paris, Librairie C. Klincksieck, [1962], 980 p.

MassIG : MASSICOTTE, Micheline, *Le parler rural de l'Île-aux-Grues (Québec). Documents lexicaux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, 554 p., 29 planches hors texte.

MercChauss : MERCIER, Louis, *Contribution à la connaissance du vocabulaire de la chaussure en français québécois. Étude diachronique et synchronique* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1981, X-340 p. (en dépôt au TLFQ).

NolAc : NOLET, Andrée, *Étude de régionalismes lexicaux tirés de la chronique acadienne « Le coin à Piquine » (L'Évangeline, 29 décembre 1971 — 27 avril 1972)* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1981, III-168 p. (en dépôt au TLFQ).

OffrSynt : OFFROY, Geneviève, « Contribution à l'étude de la syntaxe québécoise d'après la langue des journaux », *Travaux de linguistique québécoise*, t. 1, publiés par Marcel Juneau et Georges Straka, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, pp. 257-321.

OLFAvisMJ : [Office de la langue française], *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques. Mise à jour du 13 novembre 1982 au 1er octobre 1983 incluant les index français et anglais (du 26 mai 1979 au 1er octobre 1983)*, Gouvernement du Québec, [1984], 51 p.

OLFAvisR : [Office de la langue française], *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, Gouvernement du Québec, 1982, 101 p.

OLFBur : CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, *Le français au bureau*, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1977, 112 p. (Cahiers de l'Office de la langue française 26) ; Office de la langue française (Service des publications, Direction des communications, 1979).

OLFCan: BEAULIEU, Maurice, DUPRÉ, Céline (coll.), et CANAZZI, Jean-Baptiste (coll.), *Canadianismes de bon aloi*, Cahiers de l'Office de la langue française, n° 4, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1969, 37 p.

OLFElect: BEAULIEU, Maurice, BONENFANT, Jean-Charles, DARBELNET, Jean, DUPRÉ, Céline, PARÉ, Marcel, et PERRON, Denise, *Vocabulaire des élections*, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1970, 36 p. (Cahiers de l'Office de la langue française n° 5).

OLFHab: DUPRÉ, Céline, MONTREUIL, Marguerite (coll.), et PESANT, Ghislaine (coll.), *Vocabulaire de l'habillement. Français-anglais*, Montréal, Office de la langue française, 1980, 196 p.

OLFMenus^{2}: MAURAIS, Jacques, et VILLA, Thérèse, assistés de Dominique Fortier, *Guide de rédaction des menus*, 2e éd., Montréal, Office de la langue française (Service des publications, Direction des communications), 1981, XVI-153 p.

OLFMenus^{3}: VILLA, Thérèse, *Guide de rédaction des menus*, 3e éd., Gouvernement du Québec, Office de la langue française (Direction de la terminologie), 1984, 136 p. (Cahiers de l'Office de la langue française, Terminologie de l'alimentation).

OLFQuéb: *Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes*, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1985, 64 p.

PaqPât: PAQUETTE, Jean-Marcel, «Le lexique des pâtes et composés au Québec», *Actes du colloque de dialectologie tenu à Cæn les 29, 30 et 31 mars 1973, «Les produits alimentaires à base de farine dans le Nord-Ouest du domaine gallo-roman»*, Université de Cæn, 1975, pp. 74-82.

ParUrs: PARADIS, Viateur, *Les régionalismes lexicaux dans les livres de comptabilité des Ursulines de Québec (fin XVIIe — début XXe siècle)* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1975, VIII-333 p. (en dépôt au TLFQ).

ParVerr: PARADIS, Claude, *La langue de Barthélémi Verreau, notaire québécois du début du dix-huitième siècle: étude lexicologique* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1976, 292 p. (en dépôt au TLFQ).

PawlMais: PAWLIKOWSKI, Beate Verena, *Étude lexicologique des dénominations de la maison individuelle dans les petites annonces de journaux québécois contemporains* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1981, VI-168 p. (en dépôt au TLFQ).

PellFaune : PELLERIN, Suzanne, *Étude du vocabulaire de la faune et de la flore nord-américaines dans les écrits de Lahontan* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1978, XXXIII-391 p. (en dépôt au TLFQ).

PoirAngl : POIRIER, Claude, « L'anglicisme au Québec et l'héritage français », *Travaux de linguistique québécoise*, t. 2, publiés par Lionel Boisvert, Marcel Juneau et Claude Poirier, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, pp. 43-106.

PoirLex : POIRIER, Claude, « Le lexique québécois : son évolution, ses composantes », *Culture populaire et littératures au Québec*, publié sous la direction de René Bouchard, Saratoga (Californie, É.-U.), Anma Libri, 1980, pp. 43-80.

PRobert : ROBERT, Paul, *Le petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, secrétaire gén. de la réd. Alain Rey, Paris, Société du Nouveau Littré, 1967, XXII-1971 p. ; réd. dirigée par A. Rey et J. Rey-Debove, 1977, XXXI-2173 p. ; 1981.

RCCan : Comité de linguistique [de Radio-Canada], « Canadianismes », *C'est-à-dire...*, vol. 3, n° 10, 1966 janv.-févr., pp. 1-8.

RCDire-1 : Comité de linguistique [de Radio-Canada], [sans titre], *C'est-à-dire...*, vol. 2, n° 5, 1963 sept.-oct., 6 p.

RCDire-2 : Comité de linguistique [de Radio-Canada], [sans titre], *C'est-à-dire...*, vol. 4, n° 7, 1968 juill.-août, 14 p.

RCFich : Fiches publiées par le Comité de linguistique de Radio-Canada, Montréal, nov. 1960 (en cours de publication).

RivET : RIVARD, Adjutor, *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, J.-P. Garneau, 1914, 281 p.

Robert 1985 : ROBERT, Paul, *Le grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2e éd. ent. rev. et enr. par Alain Rey, Paris, Le Robert, 1985, 9 vol.

RobMéth : *Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel*, réd. dir. par Josette Rey-Debove, Paris, Le Robert, 1982, XXIV-1617 p.

SchwabDroit : SCHWAB, Wallace, *Les anglicismes dans le droit positif québécois*, Gouvernement du Québec, 1984, 160 p.

TardAngl : TARDIVEL, J[ules]-P[aul], *L'anglicisme, voilà l'ennemi*, Québec, Imprimerie du « Canadien », 1880, 28 p. (« causerie faite au Cercle catholique de Québec, le 17 décembre 1879 »).

TLF : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960)*, sous la dir. de Paul Imbs, t. 1, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971 (en cours de publication).

VerrAngl : VERREAULT, Claude, *Les anglicismes lexicaux dans « Nazaire et Barnabé » de Ovila Légaré, sketches humoristiques radiodiffusés au Québec de 1939 à 1958* (thèse de maîtrise), Université Laval (Québec), 1977, II-497 p. (en dépôt au TLFQ).

ANNEXE

Texte des questions dont les réponses sont analysées et commentées dans le présent ouvrage

1. «Comment nommez-vous cet objet?»

2. «Existe-t-il un autre mot?»

   Les enquêteurs présentaient aux répondants des dessins représentant les objets suivants: un aspirateur ménager, une voiture d'enfant, un réveille-matin, un soutien-gorge, une paire de moufles, un ventilateur électrique, un hamburger, une paire de caoutchoucs, un tricycle pour enfants, une gomme, un trombone (agrafe), un cintre (porte-manteau), une paire de chaussettes, un billet d'un dollar, une bicyclette, un seau, un taille-crayon, un épi de maïs, un robinet, des feux de signalisation.

3. «Vous arrive-t-il, même rarement, d'utiliser les mots suivants»:

   (A) en famille,
   (B) avec vos amis,
   (C) dans d'autres circonstances?»

(Si 3 non:) «Connaissez-vous ce mot?»

> *boucane, tricycle, fleuve, champlure, taille-crayon, switcher, tuque, robinet, cancel(l)er, niaiseux, cheap, auto-stop, shopping, garrocher, émécher, bedonner, babiche, pare-choc, steady, sandwich, canneberge, carcajou, vaniteux, répliqueux.*

4. «À votre avis, les enseignants devraient-ils inciter les enfants à utiliser de préférence le mot... ou le mot...?»

> *annuler* ou *cancel(l)er*; *placoter* ou *bavarder*; *corpulence* ou *corporence*; *s'appareiller* ou *se préparer*; *censément* ou *supposément*; *embrayage* ou *clotche*.

5. « Voudriez-vous souligner dans les textes suivants les mots que vous considérez comme n'appartenant pas au « bon français », c'est-à-dire au français dont les grammaires et les dictionnaires donnent le modèle ? »

Vous êtes jeune et ambitieux ? Vous êtes à la recherche de votre première occupation ? Vous voulez venir vite riche ? Nous vous offrons un travail très bien rémunéré : votre standing n'aura rien à envier à celui d'un professionnel ; le candidat devra posséder une voiture et rester à Montréal. Faites application le plus tôt possible, car une telle position ne se retrouvera pas de si tôt. Pour plus de renseignements, composez 657-4018 : si engagé, signalez 657-3712. Fatigué de vivre encabané, fatigué du temps frette et du stress de la vie moderne ? Nous pouvons solutionner votre problème : venez vivre en pleine nature et partez à la découverte d'un monde nouveau où il n'y a pas de sonnerie de cadran le matin, où personne ne vous achale ni ne vous pile sur les pieds dans le métro. Consultez notre pamphlet ou téléphonez à nos bureaux (nous acceptons les longues-distances).

Comme vous le savez, il y aura des élections dans quinze jours dans votre comté ; un recensement sera effectué dans toutes les localités du Québec ; l'énumérateur passera cette semaine. Si vous prévoyez vous absenter, prévenez-nous par la malle ou par téléphone. Avant la votation, et afin de renforcer l'esprit critique des voteurs face à la partisanerie, nous vous suggérons d'assister à la conférence donnée par Madame Régine Tremblay et dont le thème sera : « Le patronage et le népotisme, mythes ou réalités ? » Cette rencontre aura lieu dans le soubassement de l'église Saint-Luc.

Je réalise enfin que j'ai engraissé beaucoup cet été et demain je commence un régime : aux vidanges, les hambourgeois, les hot-dogs, les sous-marins, les moufflets, les beignes arrosés de tire, les gâteaux au crémage au chocolat et les breuvages trop sucrés ! À moi, les repas composés uniquement de salades et de yogourts aux bleuets ! À moi, les longues heures de jogging ou de bicyclette le long des battures !

Ces textes étaient présentés par écrit à la moitié de l'échantillon et oralement à l'autre moitié avec la formulation suivante : « Voudriez-vous interrompre la lecture des textes suivants... ? »

6. «Employez-vous des canadianismes?»

7. «Voudriez-vous souligner les canadianismes présents dans les textes suivants?»

> Vous voulez vivre une année de rêve? Nous chargeons dix dollars et vous pouvez en gagner dix mille. Imaginez: vous faire payer la traite pendant un an! Nous fournissons la maison — plain-pied ou split-level — avec grand vivoir confortablement meublé, avec rideaux et prélarts luxueux. L'alimentation sera à nos frais: vous achèterez ce qui vous plaira, que ce soit une tourtière et des cretons ou du caviar et du champagne. Vous utiliserez notre set de vaisselle, nos napkins et notre coutellerie en argent. N'est-ce pas merveilleux? Ça va être le fun!
>
> L'autre jour, je me promenais boulevard Ste-Anne quand un chauffard qui conduisait un truck a foncé sur moi juste en face des lumières de la 5e Avenue. J'ai évité de justesse un accident en jumpant quelques mètres plus loin; heureusement que j'avais mes claques et mon imperméable, car je me suis retrouvée enfargée dans la boue. Quant au camion, plus chanceux que moi, il s'est arrêté de l'autre bord du chemin, les roues calées dans la vase du fossé. Par chance, au même moment une dépanneuse s'adonnait à passer par là et l'a sorti du pétrin en un instant.
>
> Vacances... En entendant ce mot, je range mes mitaines et mes bottes, je laisse la poudrerie, les bordées de neige et le pitonnage de neuf à cinq sur ma dactylo. Je fais mes valises, je barre la porte et hop! me voilà au soleil, taquinant la ouananiche, la truite ou le maskinongé sous l'œil bienveillant du ouaouaron.

Ces textes étaient présentés par écrit à la moitié de l'échantillon et lus par l'enquêteur à l'autre moitié.

TABLE DES MATIÈRES

Préface VII
Avant-propos IX

Introduction générale 1

Chapitre premier. Les canadianismes dans les représentations de l'usage 9
Introduction 9
I. Les dénominations françaises et les dénominations régionales 9
II. L'usage déclaré des canadianismes en général 18
Conclusion 20

Chapitre II. Les canadianismes et le choix lexical 23
Introduction 23
I. La possibilité de choix lexical 25
II. Le résultat du choix ou les préférences lexicales 29
III. La possibilité de choix et les représentations de l'emploi des canadianismes 30
Conclusion 32

Chapitre III. La connaissance du caractère régional des canadianismes 35
Introduction 35
I. La reconnaissance des canadianismes dans les discours . 37
II. La connaissance des régionalismes et les représentations de leur emploi 44
Conclusion 47

Chapitre IV. Le style des canadianismes 49
Introduction 49
I. Le style des canadianismes 53
II. Le style et la notion de canadianisme 60
Conclusion 61

Chapitre V. Les canadianismes et la norme 65
Introduction 65
I. L'évaluation des canadianismes 68
II. Les canadianismes et la norme prescriptive 79
Conclusion 85

Conclusion générale 89

Bibliographie 97

Glossaire 101
I. Présentation 101
II. Abréviations et sigles 102
III. Glossaire 102
IV. Références bibliographiques 117

Annexe 125

Précédemment parus dans les collections du Conseil de la langue française

Dossiers

La langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones au Québec. Une analyse phonétique, par Claude ROCHETTE et Édith BÉDARD, 1984, 216 p.

Documentation

Les français régionaux. Actes du colloque international, Québec, du 21 au 25 octobre 1979, 1981, 246 p.

Traduction et qualité de langue. Actes du colloque, Hull, du 30 janvier au 1er février 1983, 1984, 220 p.

Le français écrit au secondaire. Une enquête et ses implications pédagogiques, par Conrad BUREAU, 1985, 136 p.

Le français écrit dans l'administration publique. Étude-témoin, par Conrad BUREAU, 1986, 128 p.

Hors collection

La norme linguistique, ouvrage collectif réalisé sous la direction de Édith BÉDARD et Jacques MAURAIS, 1983, 850 p.

La crise des langues, textes colligés et présentés par Jacques MAURAIS, 1985, 490 p.

Politique et aménagement linguistiques, textes publiés sous la direction de Jacques MAURAIS, 1987, 571 p.

Langage du droit et traduction. Essais de jurilinguistique, ouvrage collectif réalisé sous la direction de Jean-Claude GÉMAR, 1982, 320 p.

Actes du congrès «Langue et société au Québec», organisé par la revue *Québec Français*, l'Association québécoise des professeurs de français et le Conseil de la langue française, Québec, du 11 au 13 novembre 1982.

Tome I
Les activités socio-économiques et le français au Québec, textes colligés et présentés par Michel AMYOT, 1984, 410 p.

Tome II
Le statut culturel du français au Québec, textes colligés et présentés par Michel AMYOT et Gilles BIBEAU, 1984, 520 p.

Tome III
Les œuvres de création et le français au Québec, textes colligés et présentés par Irène BELLEAU et Gilles DORION, 1984, 248 p.

Tome IV
L'éducation et le français au Québec, textes colligés et présentés par Gilles BIBEAU, 1984, 493 p.

Adresse pour commander

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Les Québécois savent-ils que *mitaine* au sens de « moufle » et *placoter* « bavarder » caractérisent le français du Canada ? Pensent-ils faire fréquemment usage de ce genre de mots ? Les choisissent-ils parmi d'autres plus largement répandus dans le monde des « parlants français » ? Considèrent-ils que *tuque*, *boucane* et *cheap* relèvent du style familier et, à ce titre, ne les emploient-ils que dans certaines circonstances ? Estiment-ils que *cadran* et *achaler* n'appartiennent pas au « bon français » ? Pensent-ils que les enseignants devraient inciter les enfants à employer *annuler* de préférence à *canceler* et *censément* plutôt que *supposément* ? La présente étude tente de répondre à ces questions à partir de données « objectives » recueillies auprès des locuteurs eux-mêmes. Elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus vaste, entreprise grâce au soutien du Conseil de la langue française du gouvernement du Québec.

Les objectifs principaux de l'auteur sont de déterminer dans quelle mesure le caractère régional des canadianismes est connu des locuteurs québécois d'expression française, quelles sont leurs attitudes et leurs opinions — principalement évaluatives et normatives — à leur égard et quelle image ils se font de leur comportement langagier en ce qui concerne ces mots. Elle s'interroge également sur la disponibilité relative de ces derniers et des mots « français » de même signification et, enfin, sur leur valeur stylistique et leur fonction sociolinguistique.

Annette Paquot, docteur ès lettres, est professeur au département de langues et linguistique de l'Université Laval, où elle enseigne la sémantique et la lexicologie françaises.

ISBN [illegible]